



RAPPORT D'ACTIVITÉ

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

2021

SOMMAIRE 2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

➤ MOT DU PRÉSIDENT	3
--------------------------	---

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

➤ CARTE D'IDENTITÉ	4
➤ COMPÉTENCES	5
➤ LA GOUVERNANCE	6

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

➤ LES FINANCES	14
➤ LE SECRÉTARIAT	17
➤ LA COMMUNICATION	18
➤ LES RESSOURCES HUMAINES	19
➤ LA MUTUALISATION	22
➤ LE SIG	24

SYNDICATS MIXTES

➤ LES SYNDICATS MIXTES	26
------------------------------	----

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

➤ DROITS DES SOLS	35
➤ LE PROJET DE TERRITOIRE	36
➤ LE CONTRAT DE TERRITOIRE	37
➤ LE FUTUR PÔLE CULTUREL	40
➤ L'ENVIRONNEMENT	41
➤ L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	56
➤ LA VOIRIE	57

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE

➤ LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	61
➤ LE PROGRAMME LEADER	66
➤ L'OFFICE DE TOURISME	70

TRANSPORTS ET MOBILITÉS

➤ TRANSPORTS ET MOBILITÉS	76
---------------------------------	----

VIVRE ENSEMBLE

➤ LA DIRECTION DES FAMILLES	78
➤ FRANCE SERVICES DU VEXIN NORMAND	91
➤ LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE	94
➤ PÔLE SANTÉ	96

CULTURE

➤ LA LECTURE PUBLIQUE	101
-----------------------------	-----

SPORT ET LOISIRS

➤ LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	106
----------------------------------	-----



Mesdames, Messieurs,



Vous avez entre les mains la **5^e édition du rapport d'activité** de la Communauté de communes du Vexin Normand.

Ce rapport répond à l'obligation posée par la Loi du 12/7/1999 selon laquelle, chaque Président(e) d'EPCI doit faire approuver avant le 30/09 de chaque année à son Conseil communautaire, un rapport retraçant l'activité de l'année n-1 de la Collectivité et ensuite l'envoyer pour approbation à chacune des communes membres de la Communauté.

Au-delà de cette obligation juridique, il me semble particulièrement intéressant d'établir chaque année, à partir d'indicateurs objectifs, de bilans financiers et sociaux, l'activité de notre structure au regard de ses compétences et comme vous pourrez le constater, toutes nos actions communautaires sont conduites selon 3 axes forts :

- **Créer de la richesse économique et de l'emploi sur le territoire ;**
- **Faciliter la vie et le quotidien des administrés avec des services communautaires de proximité efficaces ;**
- **Être au plus proche des préoccupations des habitants et des entreprises dans un territoire où il fait bon vivre.**

À cet effet, vous pourrez vérifier que la Communauté de communes du Vexin normand est présente dans

de très nombreux domaines de la vie de chacun toutes générations confondues : Développement économique, Tourisme, Aménagement numérique, Voirie, Assainissement non collectif, France Services, Maison de santé pluridisciplinaire, Lecture et Jeux, Petite Enfance, RAM, Ado, Jeunesse, LAEP, Transport, Mobilités, Équipements sportifs et apprentissage de la natation, Portage de repas, Promotion et prévention de la Santé, Opération programmée d'amélioration de l'habitat, Voie Verte...

Nous avons enfin aussi mis en exergue dans ce rapport, les mutualisations de tous types mises en place dans un souci d'efficience, d'économie, de lisibilité entre l'intercommunalité, les communes et les syndicats et l'objectif partagé est clair : Rendre toujours plus de services aux communes et aux habitants du territoire communautaire dans un cadre plus lisible, plus efficace, moins onéreux et d'optimisation des ressources humaines et financières.

Je vous souhaite une agréable et bonne lecture à tous, étant certain que vous serez surpris de la richesse des données de ce rapport !

Bien à vous

Alexandre RASSAERT

Le Président

Vice-Président du Département - Maire de Gisors



Issue de la fusion des Communautés de communes du Canton d'Étrépnagny et Gisors-Epte-Lévrière le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes du Vexin Normand est composée de 39 communes.

Elle regroupe un peu plus de 32 000 habitants sur les communes suivantes : Amécourt • Authevernes • Bazincourt-sur-Epte • Bernouville • Bézu-Saint-Eloi • Bézu-la-Forêt • Château-sur-Epte • Chauvincourt Provemont • Coudray-en-Vexin • Dangu

• Doudeauville-en-Vexin • Étrépnagny • Farceaux • Gamaches-en-Vexin • Gisors • Guerny • Hacqueville • Hébécourt • Heudicourt • Longchamps • Mainneville • Martagny • Mesnil-Sous-Vienne • Morgny • Moullaines • Neaufles-Saint-Martin • La Neuve-Grange • Nojeon-en-Vexin • Noyers • Puchay • Richeville • Saint-Denis-le-Ferment • Sainte-Marie-de-Vatimesnil • Sancourt • Saussay-la-Campagne • Le Thil-en-Vexin • Les Thilliers-en-Vexin • Vesly • Villers-en-Vexin.



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES (5)

Aménagement de l'espace

Élaboration d'un SCOT

Développement économique

Développement, gestion et commercialisation des ZA existantes : ZA du Mont Magny, ZI de Delincourt, ZA et ZI de la Porte Rouge et le village d'artisans

Accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Collecte et traitement des déchets

des ménages et déchets assimilés

Gestion des milieux aquatiques

et prévention des inondations

COMPÉTENCES OPTIONNELLES (6)

Protection et mise en valeur de l'environnement

eaux de ruissellement d'origine agricole d'intérêt communautaire

Politique du logement social

d'intérêt communautaire et actions en faveur du logement des personnes défavorisées

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire**Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire****Actions sociales d'intérêt communautaire**

Portage de repas à domicile, ACM, RAM itinérant, création d'une structure multi-accueil, mini-séjours

France Services

COMPÉTENCES FACULTATIVES (10)

Voie verte et chemin de randonnées d'intérêt communautaire**Gestion et fonctionnement de la bibliothèque de Gisors et de la Ludo-Médiathèque d'Étrépany et développement de la lecture publique sur le territoire****Apprentissage de la natation en milieu scolaire****Transports scolaires** (par délégation)**Assainissement non collectif** (contrôle des installations et réhabilitations)**Aménagement numérique du territoire****SDIS** contribution au SDIS et gestion du contingent incendie**Maison de santé ou centre de soins communautaire** (étude, construction, gestion de la maison de santé d'Étrépany)**Contingent d'aide sociale****Promotion et prévention de la santé**



— REPRÉSENTATION DES COMMUNES —

Depuis le renouvellement de 2020, la composition de l'assemblée délibérante de la Communauté de communes du Vexin Normand est la suivante :



23 sièges
pour la ville
de Gisors



7 sièges
pour la ville
d'Étrépagny



3 sièges
pour la commune de
Bézu-Saint-Eloi



2 sièges
pour la commune
de Neaufles-Saint-
Martin



1 siège
pour les **35** autres
communes de moins
de **1 000** habitants

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ORGANE DÉLIBÉRANT

Le conseil communautaire est l'organe délibérant de la Communauté de communes. Il s'agit d'une assemblée élue, composé de **70 délégués titulaires** et de **35 délégués suppléants**.

D'une manière générale, le conseil communautaire règle par ses délibérations les affaires qui sont de la compétence de la Communauté de communes, et en particulier le vote du budget, le vote du compte administratif, l'examen des projets d'aménagement et de développement du territoire. Il définit également les règles de fonctionnement de la Communauté de communes.

Le conseil communautaire se réunit à tour de rôle dans différentes communes du territoire [Gisors, Étrépagny, Neaufles-Saint-Martin, Guerny, Bézu-Saint-Eloi].

En 2021, il y a eu 5 conseils communautaires :

18 février* • 27 mai* • 1^{er} juillet à Bézu-Saint-Eloi • **30 septembre** à Bézu-Saint-Eloi • **16 décembre***

* Compte-tenu de la situation sanitaire, ces conseils communautaires se sont déroulés en visioconférence.

Afin de maintenir la publicité des débats, ces séances ont été retransmises en direct sur le Facebook communautaire.



Alexandre Rassaërt



LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, ORGANES EXÉCUTIFS

Depuis le 16/07/2020

Monsieur Alexandre Rassaërt, Maire de Gisors est Président de la Communauté de communes du Vexin Normand depuis le renouvellement de 2020.

Le bureau communautaire a pour rôle la validation des décisions stratégiques, en amont de l'approbation en séance du conseil communautaire.

Il se réunit avant chaque séance du conseil.

Le bureau communautaire est composé des 12 nouveaux Vice-Président(e)s suivants :



1^{er} Vice-Président

Commission Administration Générale/Marchés/Ressources Humaines

James BLOUIN



5^e Vice-Présidente

Commission de la Politique Familiale (actions petite enfance, enfance, jeunesse)

Annie LEFEVRE



9^e Vice-Présidente

Commission des Politiques Sociales (solidarités, cohésion sociale, accès aux soins et aux services)

Monique CORNU



2^e Vice-Président

Commission des Travaux de voirie et Entretien des véhicules et du matériel

Frédéric CAILLIET



6^e Vice-Président

Commission de la Lecture Publique / Culture / Médias

Franck CAPRON



10^e Vice-Président

Commission Maintenance et Gestion des équipements / Relations avec les usagers

Didier PINEL



3^e Vice-Présidente

Commission Développement Économique et Touristique

Élise HUIN



7^e Vice-Présidente

Commission de la Mobilité et des Transports Scolaires

Chantal ARVIN-BEROD



11^e Vice-Présidente

Commission Communication, Marketing territorial / Numérique

Nathalie THEBAULT



4^e Vice-Président

Commission des Solidarités territoriales, Soutien à la ruralité et aux Mutualisations

Nicolas LAINÉ



8^e Vice-Président

Commission de l'Aménagement de l'Espace (Urbanisme, SPANC, GEMAPI, PCAET)

Gilles DELON



12^e Vice-Président

Commission Finances / Budget

François LETIERCE



— LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE VIA LA CONFÉRENCE DES MAIRES ET LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT —

Afin d'associer, d'informer et de débattre avec le maximum de communes, la Conférence des Maires, composée des **39 maires des communes membres** se réunie régulièrement.

Au titre de 2021, six conférences ont ainsi été organisées (*soit en présentiel, soit en visioconférence*) mettant à l'ordre du jour des sujets tantôt communautaires, tantôt communaux ou alors des débats et réflexions. Cette instance est essentielle et nécessaire pour qu'une Communauté de communes vive pleinement et en sérénité avec chacun de ses 39 maires.

Parallèlement, un Conseil de Développement à l'échelle de la Communauté de communes a été instauré

depuis 2017, composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du territoire.

Le Conseil de Développement est consulté sur :

- **l'élaboration** du projet de territoire,
- **les documents** de prospective et de **planification** résultant de ce projet,
- **la conception** et **l'évaluation** des politiques locales de promotion du développement durable sur le périmètre de la Communauté de communes.

Son Président, Nicolas VIGOR - Directeur de la STPEE - a été fixé par arrêté du Président.

Il est composé des 20 personnes suivantes :

Monia FARIDE Association parents d'élèves • **Jérôme VREL** Exploitant agricole • **Virginie COLLIAU** Négociant en bière
Hasni KHABEB Société Digitale • **Brigitte BALDOLLI** Association HAUGR • **Nicolas VIGOR** Entreprise STPEE
Najoua JANIN Attachée de presse • **Olivier BLANCHARD** Association Avenir de la Lévrière • **Cyrille STEFANI** Directeur Pôle Emploi
Clément DEROCK Entreprise de Formation • **Christine FRANÇAIS** Transport Grisel • **Odile GOY** Enseignante
René FROUSLIN Retraité de l'industrie • **M'Hamed BELLOUTI** Directeur centre social de Gisors • **Christian HOMMAND** Retraité
Chantal DE CLARENS Membre de l'AMSE • **Jean-François FLAUT** Expert-comptable • **Odile PLET** Présidente club de basket de Gisors
Jean-Louis DESJARDINS Membre actif sur le jumelage de Gisors • **Françoise DEMEOCQ** Bénévole au secours Populaire



— LES COMMISSIONS THÉMATIQUES —

Chaque Vice-Président(e) est libre de réunir sa commission et de présenter des projets. Le Président est membre de droit de toutes les commissions. Les Vice-Présidents(e) sont invité(e)s à toutes les commissions.

— LE PATRIMOINE —

Depuis la fin d'année 2020, le site d'Étrépagny – situé au centre du territoire – est le nouveau siège social. Ce site héberge des Directions tournées vers les services à la population (familles/usagers/entreprises) du territoire. Ce site, qui a fait l'objet d'une réhabilitation patrimoniale de grande qualité, matérialise un équilibre territorial avec la ville centre de Gisors. Le siège communautaire à Étrépagny héberge France Services, les Directions de l'Enfance/Jeunesse, des services Techniques, de l'Environnement, de la Lecture Publique, les Pôles Développement Économique, Leader et Promotion de la Santé, mais aussi pour les usagers la Maison de Santé et la Ludo-Médiathèque communautaire.

Le siège communautaire à Étrépagny
3 rue Maison de Vatimesnil



Le site de Gisors
5 rue Albert Leroy



Le site de Gisors, héberge les services fonctionnels de la Communauté de communes (Direction Générale, Finances, Ressources Humaines, Affaires Juridiques et Administration Générale, Secrétariat/Communication), ainsi que le Système d'Information Géographique, les Transports Scolaires, et le service de Portage de Repas à Domicile.

Office de Tourisme de Gisors Piscine à Étrépagny



Par ailleurs, la Communauté de communes dispose de 8 autres sites communautaires : une bibliothèque, une crèche et un Office du Tourisme à Gisors ainsi qu'un RAM, 2 gymnases et une piscine à Étrépagny, ainsi que l'aire d'accueil pour les gens du voyage située route de Bazincourt à Gisors.

Crèche Capucine

Bibliothèque de Gisors





ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES RECENSÉS

ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES

- 1 Centre de loisirs de Morgny
- 2 Centre de loisirs de Longchamps
- 3 Centre de loisirs du Thil
- 4 Centre de loisirs d'Etrépagny maternelle
- 5 Centre de loisirs d'Etrépagny élémentaire
- 6 Centre de loisirs de Bezu-Saint-Eloi
- 7 Centre de loisirs de Vesly

PETITE ENFANCE

- 8 RAM
Relais Assistantes Maternelles
47 rue du général Leclerc
27150 ETRÉPAGNY
- 9 } RAM itinérant
- 11 }
- 10 }
- 13 RAM (Relais Assistantes Maternelles)
23 route de Rouen
27140 Gisors
- 14 Crèche Communautaire Capucine
23 route de Rouen
27140 Gisors
Tel : 02 32 15 71 50

SIÈGE SOCIAL

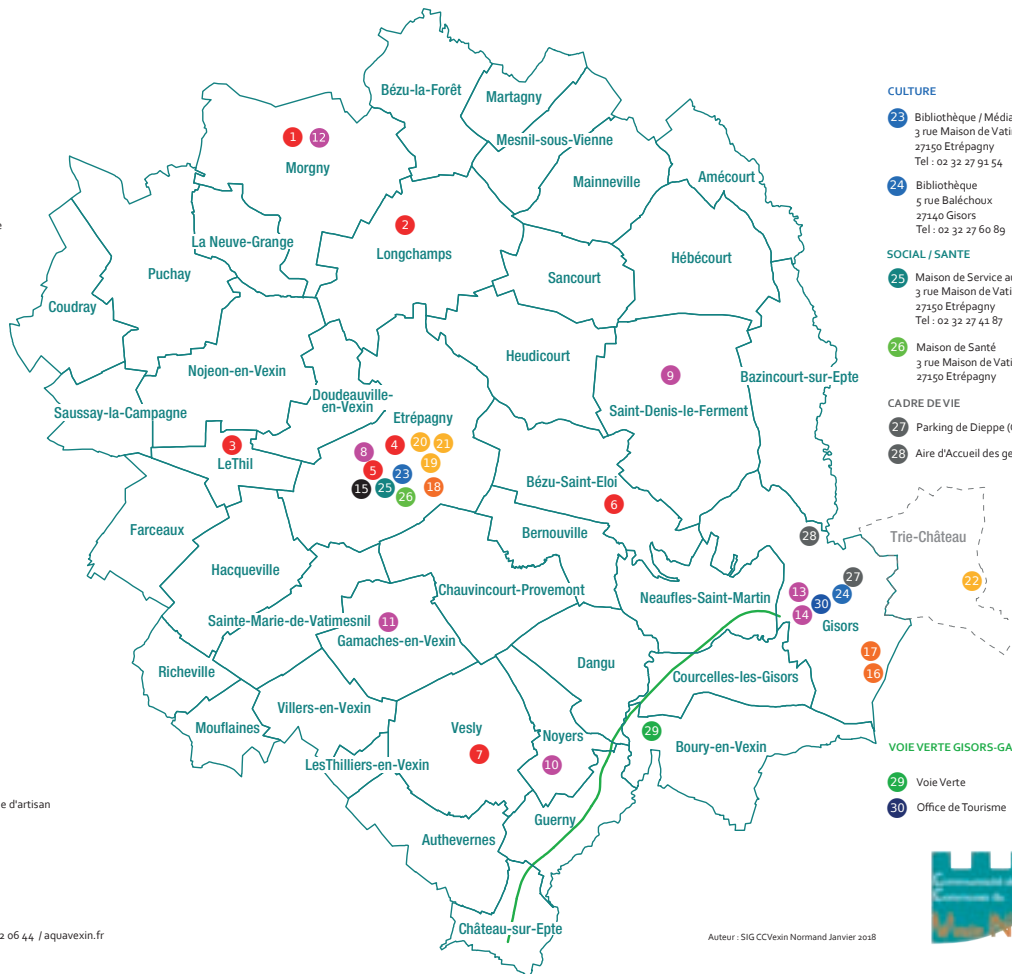
- 15 Services administratifs
3 rue Maison de Vatismesnil
27150 ETRÉPAGNY
Tel : 02 32 27 89 50
- Portage de repas
- Voie
- Transports scolaires
- Développement économique

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 16 Zone d'Activité du Mont de Magny
- 17 Zone d'Activité de Délincourt
- 18 Zone d'Activité de la Porte Rouge & Village d'artisan

SPORTS ET LOISIRS

- 19 Piscine Etrépagny, Tel : 02 32 55 84 00
- 20 Gymnase Jeannie Longo
- 21 Gymnase David Douillet
- 22 Centre Nautique Aquavexin, Tel : 03 44 22 06 44 / aquavexin.fr



CULTURE

- 23 Bibliothèque / Médiathèque
3 rue Maison de Vatismesnil
27150 Etrépagny
Tel : 02 32 27 91 54
- 24 Bibliothèque
5 rue Baléchoux
27140 Gisors
Tel : 02 32 27 60 89

SOCIAL / SANTE

- 25 Maison de Service au Public
3 rue Maison de Vatismesnil
27150 Etrépagny
Tel : 02 32 27 41 87
- 26 Maison de Santé
3 rue Maison de Vatismesnil
27150 Etrépagny

CADRE DEVIE

- 27 Parking de Dieppe (Gare Sncf)
- 28 Aire d'Accueil des gens du voyage

VOIE VERTE GISORS-GASNY

- 29 Voie Verte
- 30 Office de Tourisme



Auteur : SIG CCVexin Normand Janvier 2018

— DÉMATÉRIALISATION —

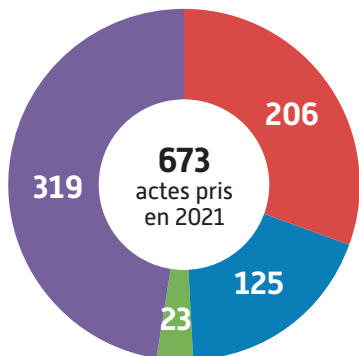
Les actes administratifs sont télétransmis à la Préfecture dans le cadre du contrôle de légalité. Cette télétransmission est effectuée au moyen de la plateforme de dématérialisation du Conseil Départemental de l'Eure, prestataire homologué par l'État pour dématérialiser les actes administratifs et financiers.

L'ensemble des actes administratifs ainsi que les conseils communautaires (dossier de séance et procès-verbaux) sont accessibles depuis le site internet communautaire.

D'autre part, en matière de marchés publics, la Communauté de communes dispose d'une plateforme de dématérialisation.

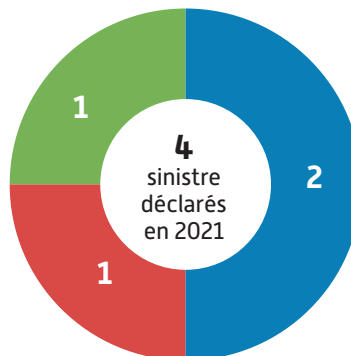


— ACTES ADMINISTRATIFS —



■ Arrêtés Administration Générale ■ Arrêtés Ressources Humaines ■ Décisions ■ Délibérations

— ASSURANCES —



■ Flotte Automobile ■ Dompage aux Biens ■ RC



— LES MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2021 —

N° du marché	Objet	Attribitaire	Montant
2021 MP 01	Prestations d'élaboration et de rédaction des publications communautaires	AD-LITTERAM Web	Maxi annuel 20 000 € HT
2021 MP 03	Assistance juridique, financière et technique dans le cadre d'une étude d'évaluation des compétences, d'une prospective financière jusqu'en 2026 et de propositions de mutualisation	Public Impact Management	23 9252 € HT
2021 MP 04	Extension de la ZAC de la Porte Rouge - Lot 1 : Voirie Assainissement	EBTP / ATURA TP	489 456.15 € HT
2021 MP 04	Lot 2 : Réseaux Divers	STPEE	119 936.98 € HT
	Lot 3 : Espaces Verts	STEEV	145 227.42 € HT
2021 MP 05	Impression du guide touristique et plaquettes voie verte 2021	PLANETE GRAPHIQUE	Dépliant Voie Verte : 819 € HT, Guide Touristique : 3 906 € HT
2021 MP 06	Réfection de l'ouvrage d'art de Dangu - Pont Chaussée Lois XIII	MARC SA	231630,00 € HT
2021 MP 08	Groupement de commandes maintenance et achat de défibrillateurs	D SECURITE GROUPE	1 ^{re} année : 50000 € HT, années suiv : 10 000 € HT
2021 MP 09	Groupement de commandes Contrôle et entretien des poteaux incendie, bouches et points d'eau naturels et artificiels	VEOLIA	Maxi annuel 28 000 € HT
2021 MP 10	Achat de carburants Lot 1 : Carburant en station à Gisors	VEXIN DISTRIBUTION	Maxi annuel 12 000 € HT
	Lot 3 : Livraison de GNR	SENECAUX	Maxi annuel 15 000 € HT
2021 MP 11	Travaux d'impression	CORLET IMPRIMEUR	Maxi annuel 30 000 € HT
2021 MP 14	Fournitures d'entretien	PAREDES	Maxi annuel 15 000 € HT



N° du marché	Objet	Attributaire	Montant
2021 MP 15	Réfection du sol de la salle omnisports du gymnase Jeannie LONGO à Étrépagny	JMS	61 500€ HT
2021 MP 16	Achat de livres non scolaires imprimés en 5 lots Lot 1 "Fiction pour les adultes et les adolescents (romans, romans policiers, théâtre, poésie, grands caractères)"	L'ANGE	Maxi annuel 16 000 € HT
	Lot 2 "Fiction pour la jeunesse (romans, albums, théâtre, poésie)"	L'ANGE	Maxi annuel 11 000 € HT
	Lot 3 "Bandes dessinées pour les adultes et la jeunesse et mangas"	DECITRE	Maxi annuel 6 000 € HT
	Lot 4 "Documentaires pour les adultes et la jeunesse, ouvrages en langues étrangères"	LE GRAND CERCLE	Maxi annuel 8 000 € HT
	Lot 5 "Livres soldés pour les adultes et la jeunesse"	EXPODIF	Maxi annuel 3 500 € HT
2021 MP 17	Relevés des dégradations de surfaces de chaussées	IMMERGIS	29 981,90 € HT
2021 MP 18	Achat de repas pour le Portage de repas à domicile (lot 1) et les ACM (lot 2)	SAGERE	min : 80 000 € HT max : 180 000 € HT
	Lot 2 "Achat de repas et de gouters pour les centres de loisirs (ACM) communautaires"		
2021 MP 19	Location et maintenance de 2 copieurs pour le site administratif de Gisors	RICOH France	
2021 MP 20	Réfection des Ponts du Chemin d'Inval	VERDI PICARDIE	min : 30 000 € HT max : 90 000 € HT
2021 MP 21	Prestations de géomètre expert pour les travaux de modernisation des voiries communautaires	GEODIA	min : 3 000 € HT max : 20 000 € HT
2021 MP 23	Création d'une aire de camping-car sur le site de la Ferme de Vaux Lot 1 : Voirie des Réseaux Divers	RAMERY	178986,90 € HT
	Création d'une aire de camping-car sur le site de la Ferme de Vaux Lot 2 : Espaces Verts	ACTIVERT	56 411,63 € HT



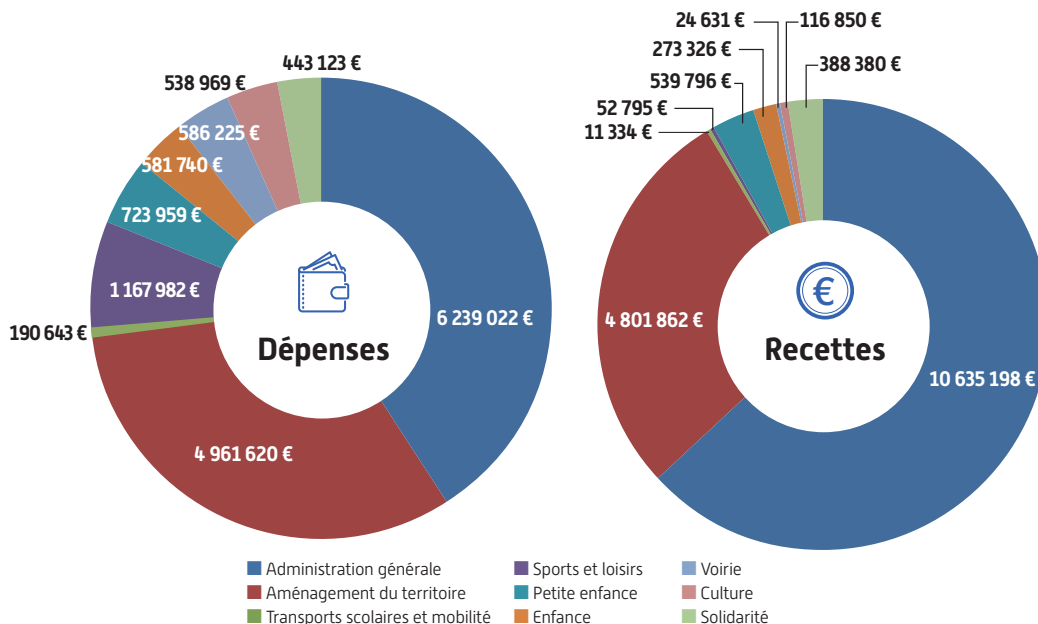
— CHIFFRES CLÉS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 —

Le compte administratif 2021 a été voté le 24 février 2022 et fait apparaître les résultats suivants :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		136 591,07 €		3 110 037,13 €	0,00 €	3 246 628,20 €
Opérations de l'exercice	2 975 963,51 €	1 933 745,46 €	15 430 188,07 €	16 833 861,56 €	18 406 151,58 €	18 767 607,02 €
Totaux	2 975 963,51 €	2 070 336,53 €	15 430 188,07 €	19 943 898,69 €	18 406 151,58 €	22 014 235,22 €
Résultats de clôture		-905 626,98 €		4 513 710,62 €		3 608 083,64 €
Restes à réaliser	257 095,24 €	872 780,05 €	0,00 €		257 095,24 €	872 780,05 €
Vir. de la section de fonct.					0,00 €	
Totaux cumulés	3 233 058,75 €	2 943 116,58 €	15 430 188,07 €	19 943 898,69 €	257 095,24 €	872 780,05 €
Résultats définitifs		-289 942,17 €		4 513 710,62 €	18 663 246,82 €	22 887 015,27 €
	Excédent net 2021		4 223 768,45 €	Gain excédent global 2020-2021		
	Excédent 2020		3 599 105,39 €	624 663,06 €		
	Pour mémoire excédent 2020 hors emprunt :					
		953 376,39 €				
	Emprunt non utilisé		2 977 742,00 €			
	Excédent après solde emprunt déduit		1 246 026,45 €			
	Gain d'excédents		292 650,06 €			
	Recettes exceptionnelles sur 2021		838 226,00 €			
	Régularisation P503 2017/2020		115 781,00 €			
	DRAC Médiathèque (sur emprunt pôle culturel)		722 445,00 €			
	Sans recettes exceptionnelles 2021, l'excédent aurait été de :		3 385 542,45 €			
					Pour rappel prévisions stade DM1 :	
					Excédent global	2 798 553,34 €
					dont emprunt	2 282 992,00 €
					Excédents (hors emprunt)	515 561,34 €
					Affectation du résultat	
					Au 1068	289 942,17 €
					Au 002	4 223 768,45 €
					001 D	905 626,98 €



— DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 PAR COMPÉTENCE —



Dans le détail, les postes les plus importants de recettes sont les suivants :

IMPÔTS ET TAXES :
8 132 492 € (hors TEOM)

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES :
4 245 059 €

DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS :
3 182 565 €

RECETTES DES USAGERS POUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES :
917 994 €

— LA FISCALITÉ —

La Communauté de communes du Vexin Normand perçoit toute la fiscalité professionnelle sur l'ensemble de son territoire, ainsi qu'une part additionnelle sur les taxes ménages à savoir la taxe d'habitation et les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

Les taux des 2 anciennes intercommunalités étant différents il a fallu mettre en place une période d'harmonisation sur une durée de 6 ans à compter de 2017. Aussi les taux intercommunaux des taxes foncières

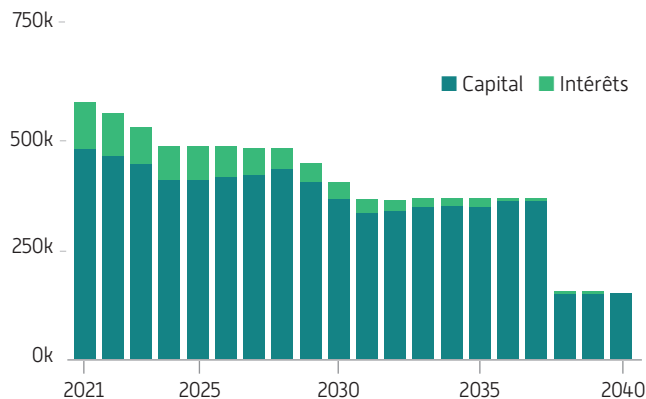
et de la CFE de toutes les communes du territoire communautaire seront donc identiques en 2023 et égaux aux taux ci-dessous :

	Taux 2021
Taxe d'habitation	6,74%
Taxe sur les propriétés bâties	8,65%
Taxe sur les propriétés non bâties	12,90%
Cotisation foncière des entreprises	21,95%



LA DETTE EN QUELQUES CHIFFRES

Évolution de l'annuité



6 emprunts en cours au 31/12/2021 :

Capital restant dû :	Remboursement des intérêts :	Remboursement du capital :
6 550 529 €	97 883 €	571 152 €

La capacité de désendettement qui permet de répondre à la question en combien d'années la collectivité peut-elle rembourser sa dette si elle utilise toute son épargne brute.

Ce ratio est de **3,87 ans** contre 5,1 ans en moyenne

Répartition de l'encours par catégorie de dette en 2021

Compétences	Encours 01/01	Annuité	Intérêts	Capital Amort.	Solde	Encours 31/12
Administration générale	4 590 966,91 €	307 466,79 €	60 247,93 €	247 218,86 €	307 466,79 €	4 343 748,05 €
Piscine	122 367,22 €	47 328,60 €	4 437,81 €	42 890,79 €	47 328,60 €	79 476,43 €
Maison de santé	233 333,26 €	33 413,59 €	6 746,93 €	26 666,66 €	33 413,59 €	206 666,60 €
Village artisans	340 000,00 €	51 038,25 €	11 038,25 €	40 000,00 €	51 038,25 €	300 000,00 €
Voirie	57 130,83 €	40 769,05 €	2 297,08 €	38 471,97 €	40 769,05 €	18 658,86 €
Pôle culturel	1 680 000,00 €	91 135,96 €	13 115,66 €	78 020,30 €	91 135,96 €	1 601 979,70 €

Le taux d'endettement 2021 : **39% contre 53%** en moyenne nationale

En cours de dette par habitant 2021 : **199 € contre 198 €** en moyenne nationale



TRAITEMENT DU COURRIER

Le logiciel de suivi du courrier C-Logik, permet de connaître à tout moment le cheminement d'un courrier « arrivé » ou « départ » de la Communauté de communes.



6130

courriers arrivés
+204 courriers
par rapport 2020



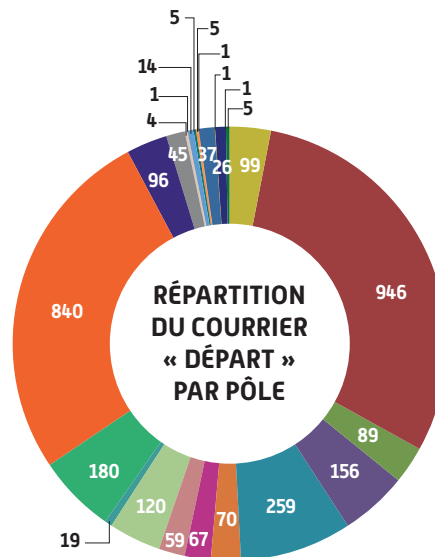
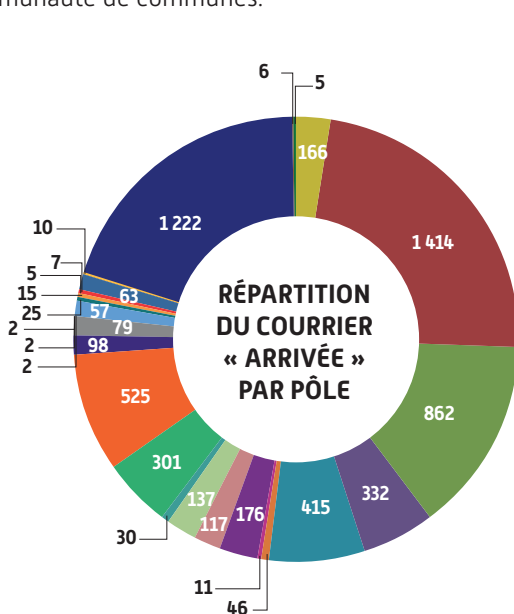
627

courriers traités
(nécessitant réponse)



9

jours



L'ACCUEIL DU PUBLIC

La Communauté de communes a accueilli un peu plus de **1733 personnes** au titre de l'année 2021 sur les 2 sites (Gisors et Étrépagny).

La Communauté de communes reçoit de nombreux appels téléphoniques qui s'élèvent aux environs de **2 500** au titre de l'année 2021.

Services émetteurs

- Direction Générale des Services
- Direction des Ressources Humaines
- Direction des Finances
- Direction de l'Administration Générale et des Services Juridiques
- Direction des Services Techniques
- Direction de la Lecture Publique

- Direction du Dev. Territorial Touristique et Contractualisation
- Développement Economique
- Pôle Transport Scolaire
- Pôle Secrétariat
- Pôle Communication
- Office du Tourisme
- Direction de l'Environnement
- Programme LEADER
- Direction des Familles
- Enfance et Jeunesse
- RAM
- Capucine
- Maintenance et Aire d'Accueil
- Pôle Piscine d'Étrépagny
- France Services
- Portage de repas à domicile
- Pôle SIG
- Pôle Santé
- Urbanisme
- Voirie
- Bâtiments
- Syndicat Mixte de la Voie Verte



Arrivée de Clémence VAQUIN, en mission de Service Civique le 2 novembre 2021 pour une durée de 8 mois, pour le service Communication.

— LES ACTIONS DE COMMUNICATION —



UN JOURNAL COMMUNAUTAIRE « LE VEXIN NORMAND »
paraissant 4 fois par an



UN SITE INTERNET COMMUNAUTAIRE
existant : www.cdc-vexin-normand.fr



OBTENTION DU 3^e AROBASE DU LABEL VILLES, VILLAGES, TERRITOIRES INTERNET



UNE ÉMISSION DE RADIO
après la COVID au sein de la Ludo-Médiathèque



SPOTS DE PROMOTION
sur Radio Espace + informations ponctuelles



UNE PAGE FACEBOOK
relayant l'actualité communautaire : **3828 abonnés, 3518 mentions « j'aime »** au 31/12/2021
www.facebook.com/Communauté-de-Communes-du-Vexin-Normand



UNE APPLICATION DE TÉLÉPHONE MY CCVN
Cette application est gratuite et téléchargeable sur **Play Store** et **Apple Store**. [Au total 1975 téléchargements de l'application en 2021]



UN COMPTE INSTAGRAM
créé le 8 décembre
www.instagram.com/comcomvexinnormand/



DES RÉUNIONS
maintenues en visioconférence



UNE RETRANSMISSION
de l'ensemble des Conseils communautaires sur Facebook et **YouTube**

MISE À JOUR DE NOMBREUSES PLAQUETTES DES SERVICES COMMUNAUTAIRES. Toutes ces plaquettes et informations sont disponibles à l'accueil de la Communauté de communes et ont été relayées sur notre site internet <https://www.cdc-vexin-normand.fr/>



Installation des premiers totems
d'entrée de territoire du Vexin Normand.



Le guide des producteurs fermiers en vente directe
élaboré par le Pôle Environnement et la Chambre d'Agriculture.



La plaquette Med'in Vexin
élaborée par le Pôle Promotion et Prévention de la Santé et le service Communication.



Communication via les réseaux pour promouvoir l'**Application de co-voiturage solidaire REZO POUCE.**



LES EFFECTIFS

Agents employés par la collectivité au cours de l'année 2021 :



85

agents titulaires CNRACL

4

agents titulaires IRCANTEC



84

agents contractuels

dont **3** CDI

(ce chiffre englobe également les agents recrutés dans le cadre de remplacements)



3

apprentis

2

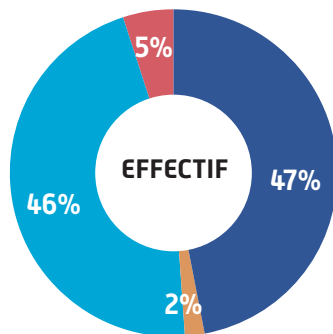
contrats civiques



2

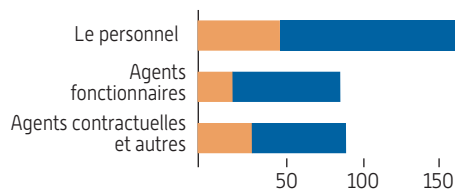
médecins (vacataires)

CARACTÉRISTIQUES DES AGENTS SUR EMPLOI PERMANENT

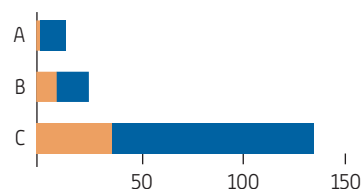


- Fonctionnaires CNRACL
- Fonctionnaires IRCANTEC
- Contractuels
- Autres personnels

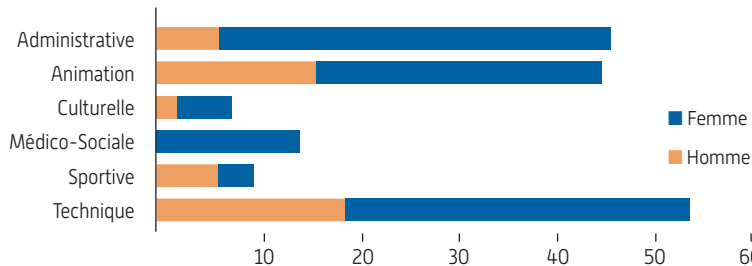
RÉPARTITION PAR STATUT



RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



RÉPARTITION PAR FILIÈRE





FORMATION

70 demandes d'inscriptions en 2021

23 inscriptions refusées ou annulées

47 formations attestées

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Ils sont arrivés : Victoria AUBRY • Laetitia BELLANGER • Freddy BOURBIER • Sébastien CATTAN • Sylvain COLET • Aurélie DESCHAMPS • Hugues DUCLOS • Chrystel DUFRESNE • Nadia FIEVEZ • Hélène GABRIEL • Sonia LEFFROY • Catherine LUBASINSKI • Magaly MANGOU • Julien NEVEJANS • Pascal VECCHI • Marie-Laure VITTORI • Magaly WALLARD.

Ils sont partis : Stéphanie CHADEBAUD • Gwenola LE MASLE • Valérie LE GALL • Nicolas LION • Coralie LOISON • Sandrine SERRURIER • David SIMONET • Armelle TAILFER • Jordan THOREL • Frédéric VALLERY.

— PRATIQUES DE RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES —

AVANTAGE FINANCIER

5 €

Participation employeur prévoyance quelle que soit la garantie choisie

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

4 207 143 €

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés

AVANTAGE SOCIAL



24 097 €

Adhésion au Comité National d'Action Sociale en 2020



16 417 €

Total des prestations versées directement aux agents



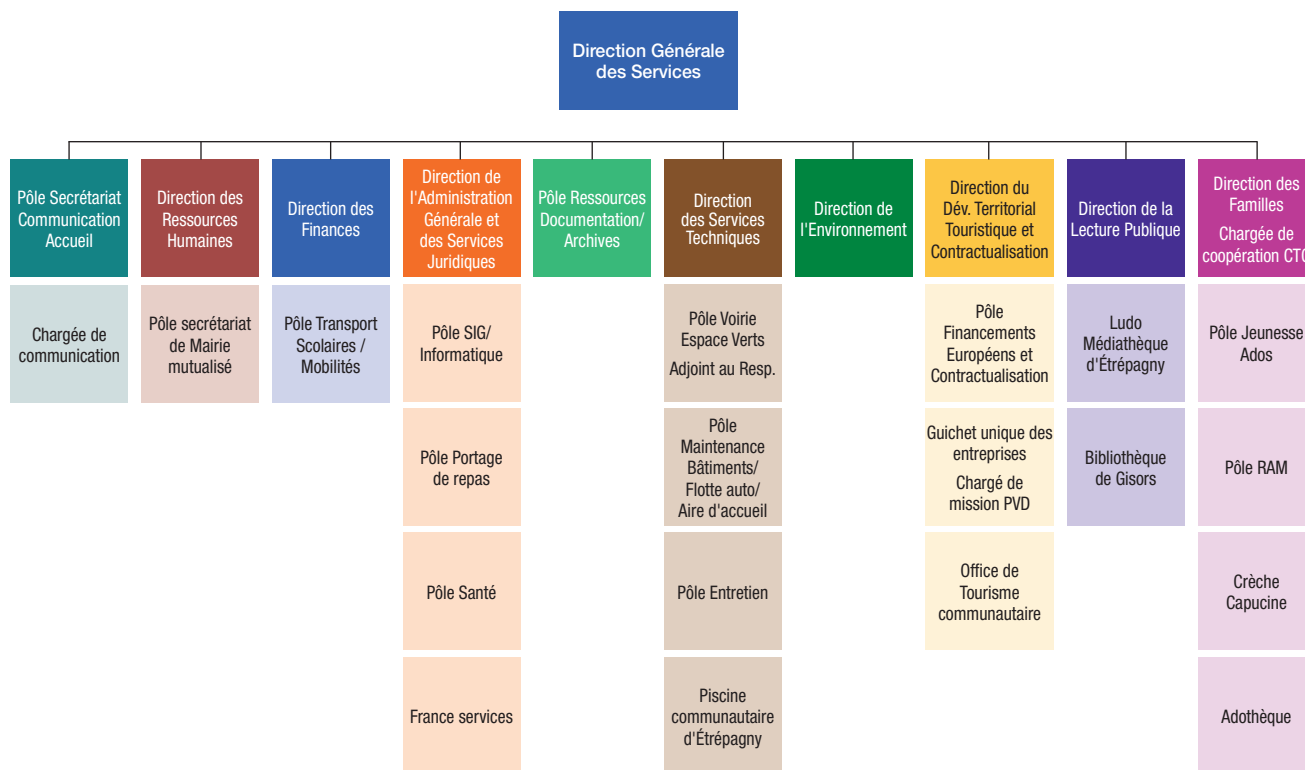
323 €

Total des avantages indirects des agents via le Cnas (Cesu, Ancv, Prêt...)

Prestation	Nb utilisateur	Nb prestations	Montant versé prestations	Montant des avantages	Montant Urssaf	Montant indirect	Montant total
Séjours voyages	9	10	740 €	906 €	0 €	0 €	1 646 €
Billetterie	18	39	676 €	597 €	0 €	30 €	1 303 €
Avantages	2	3	0 €	11 €	0 €	27 €	38 €
Aides non soumises à condition de ressources	47	92	5 963 €	0 €	260 €	73 €	6 296 €
Aides soumises à condition de ressources	32	61	6 908 €	0 €	432 €	19 €	7 358 €
CESU	5	6	320 €	0 €	0 €	19 €	7 358 €
Chèques culture - lire	11	14	296 €	0 €	0 €	27 €	323 €
Coupons sport	7	7	328 €	0 €	0 €	48 €	376 €
Écoute Sociale		0	8 €	0 €	0 €	0 €	8 €
PECV	12	12	1050 €	0 €	0 €	81 €	1 131 €
Renseignement juridique		0	11 €	0 €	0 €	0 €	11 €
Total	60	245	16 417 €	1 514 €	691 €	323 €	18 946 €



ORGANIGRAMME





— LA MUTUALISATION COMMUNAUTAIRE ANALYSÉE SOUS LE PRISME DE 4 FORMES MISES EN APPLICATION —

Depuis la Loi sur la Réforme Territoriale du 16 décembre 2010, un rapport annuel doit mettre en exergue les éléments de mutualisation que chaque collectivité tend à mettre en place.

Ce rapport, sans formalisme juridique imposé particulier, est établi pour la Communauté de communes du Vexin Normand dans le rapport annuel que vous parcourez. Par ailleurs, l'article « L 5211-39-1 » du CGCT a imposé depuis le 16 décembre 2010 un schéma de mutualisation de services à partir de 2015.

La mise à jour de ce schéma de mutualisation sera votée avant la fin d'année 2022.



La Communauté de communes du Vexin Normand œuvre

toutefois depuis plusieurs années sur les différentes formes de mutualisation de services, de personnels et de compétences. Rendre toujours plus de services aux habitants du territoire communautaire dans un cadre plus efficace, moins onéreux et d'optimisation des ressources humaines et financières, tels sont les objectifs fixés et appliqués.

On peut ainsi dénombrer 30 dispositifs de mutualisations sur le Vexin Normand dont 7 nouveaux mis en place en 2021.



9 MUTUALISATIONS DE PERSONNEL PAR POLYVALENCE DE COMPÉTENCES (+ 2 PAR RAPPORT À N-1)

1 agent partagé entre la **Direction Finances** et le **Pôle Transports**

1 agent administratif partagé entre la **Direction des Finances** et la **Direction des services Techniques**

2 agents partagés entre les **Pôles Portage de repas** et **Entretien** (fin en 2022 de ce système)

1 agent opérationnel partagé au sein de la **Direction des Services Techniques** entre le **Pôle Maintenance** et le **Pôle Espaces Verts**

1 agent administratif (catégorie B) partagé entre la **Direction des Services Techniques** et la **Direction de l'Environnement**

1 agent administratif partagé entre le **Pôle Secrétariat** (20% navette interservices) et le **Pôle LEADER** (80%)

1 Pôle LEADER mutualisé entre **3 Collectivités** :

- Communauté de communes du Vexin Normand (40%)
- Seine Normandie Agglomération (34%)
- Communauté de communes Lyons Andelle (26%)

1 agent cadre A partagé au sein de la **Direction des Familles** entre le poste de **CTG** et **coordination du LAEP** (Nouveauté 2021)

CONTRACTUALISATION/INGÉNIERIE (juillet 2021) :

Création d'un poste de chargé de mission Contractualisation pour aider et appuyer les communes/ Sivos dans les contrats (CRTE, Contrat de territoire...). Dispositif à hauteur de 20 % en complément du travail au sein du pôle LEADER (Nouveauté 2021)

9 MUTUALISATIONS DE COMMANDES PUBLIQUES PAR GROUPEMENTS DE COMMANDES « INTER COLLECTIVITÉS » (+ 1 PAR RAPPORT À N-1)

VOIRIE :

- Marché de Maîtrise d'œuvre avec la commune de Vexin-sur-Epte attribué à la Sté VERDIE PICARDIE
- Marché de Travaux avec la commune de Vexin-sur-Epte (attribué début 2020 à la Société COLAS IDF)
- Marchés de panneaux de signalétique avec les communes membres signataires

INFORMATIQUE : Marché relatif à des prestations informatiques (2 lots) en multi attributaire

PETITE ENFANCE : Marché de couches/hygiène/lait infantile passé avec la Ville de Gisors

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Marché de vêtements de travail passé avec la Ville de Gisors

ENVIRONNEMENT : Groupement de commandes sur l'entretien et les contrôles des bornes incendie avec Veolia

SANTÉ : Groupement de commandes pour les achats et la maintenance des défibrillateurs

COMMUNICATION : Groupement de commande pour le marché d'impression des journaux (avec 1 commune Château-sur-Epte) (Nouveauté 2021)

ÉCONOMIES RÉALISÉES :

Sur le marché de travaux de voirie, **20 % environ d'économies réalisées sur le coût soit 100 000 € par an** pouvant représenter plusieurs chantiers de voirie en sus faits

7 MUTUALISATIONS DE PERSONNEL ENTRE COLLECTIVITÉS PAR MISE À DISPOSITION (+ 1 PAR RAPPORT À N-1)

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Accompagnatrices de car mises à disposition de la Communauté de communes pour le SIVOS de Mainneville, Saint-Denis-le-Ferment et Bèzu-Saint-Éloi + Toutes les communes/SIVOS ex CDC du canton d'Étrépnay sauf les Thilliers-en-Vexin (dénoncé)

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS :

Mise à disposition de personnels communaux à la Communauté de communes pendant les vacances (1 directeur de Bazincourt-sur-Epte, 1 employé de Bèzu-Saint-Éloi, 1 agent de Vesly, et du personnel communal d'animation et d'entretien + agents du SIVOS Longchamps/Morgny)

VOIE VERTE :

6 agents de la Communautés de communes mis à disposition pour environ 5 % de leur temps de travail au Syndicat de la Voie Verte

ADMINISTRATION GÉNÉRALE/ SECRÉTARIAT :

Recrutement par la Communauté de communes de 4 secrétaires de mairie mises à disposition des mairies d'Hébécourt, Sancourt, Amécourt, du SIVOS de Mainneville et du Syndicat des eaux d'Hébécourt

INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS :

Mise en place d'une convention de mise à disposition avec la ville de Gisors pour l'agent instructeur du service commun de droit des sols

FRANCE SERVICES :

Mise à disposition d'un agent de la CDC VN à la ville de Gisors pour le 2^e France services communautaire depuis avril 2021

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

1 agent PVD communautaire mutualisé entre la CDC VN/ville de Gisors et ville d'Étrépnay (Nouveauté 2021)

5 MUTUALISATIONS TECHNIQUES ET DE SERVICES ENTRE COLLECTIVITÉS (+ 3 PAR RAPPORT À N-1)

INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Mise en place d'un service instruction du droit des sols en commun avec la ville de Gisors

LOCATIONS DE MATÉRIELS ET DE LOCAUX AUX COMMUNES MEMBRES VOIRE ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Écran, vidéoprojecteurs, barnum, barrières, salles de formations)

JURIDIQUE (RGPD)

Mise en place d'un DPO mutualisé au libre choix des communes via l'Adico par la Communauté de communes du Vexin Normand (Nouveauté 2020/2021)

LOGISTIQUE

La Communauté de communes assure la récupération pour le compte des communes membres des produits et équipements sanitaires pour les élections / pour la pandémie (Nouveauté 2021)

FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - JURIDIQUE

Formations de secrétaires de mairie mutualisées. Mise en place 3 fois en 2021



— QU'EST-CE QUE LE SIG ? —

Le Système d'Information Géographique (SIG) est un système d'information conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques

Les applications liées aux SIG sont des outils qui permettent aux utilisateurs de créer des requêtes interactives, d'analyser l'information spatiale, de modifier et d'éditer des données par l'entremise de cartes et d'y répondre cartographiquement.



— UTILISATIONS DU SIG —

Nombreux sont les services de la collectivité nécessitant la représentation détaillée de ses activités à l'échelle du territoire et même au-delà, ou même plus simplement, de plans de localisations.

Situation des zones industrielle et/ou d'activités (bâtiments, locaux, activités), travaux de voiries réalisés tout au long de l'année, carte touristique, ou encore services proposés par la Communauté de communes sont autant d'éléments qui illustrent les possibilités du SIG.

— OUTILS SIG DE LA COLLECTIVITÉ —



Logiciel SIG
bureautique



Application
Web SIG



— OUTIL WEBSIG : NETAGIS MAPS —

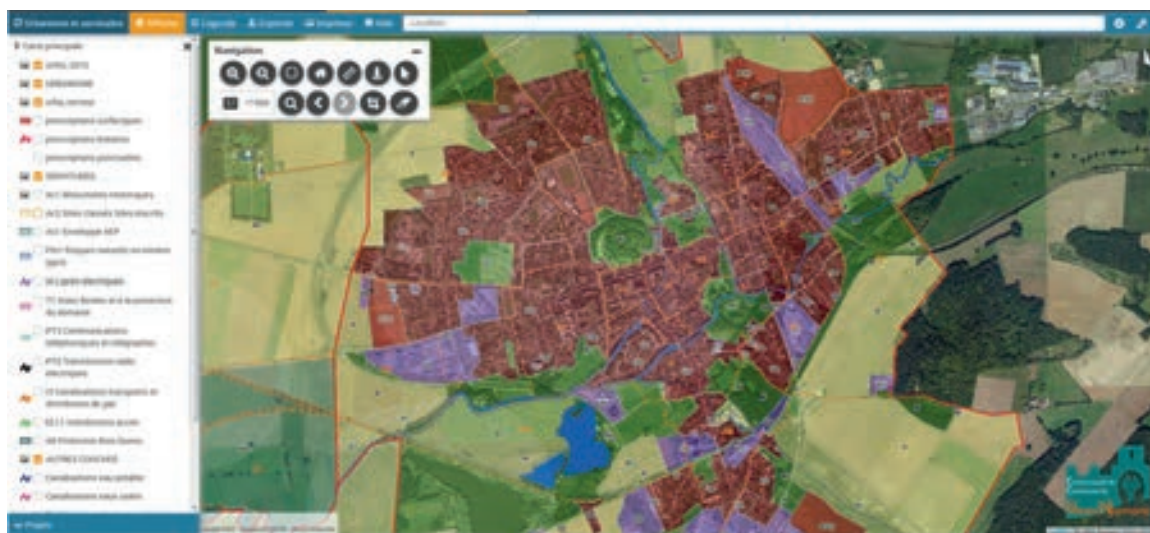
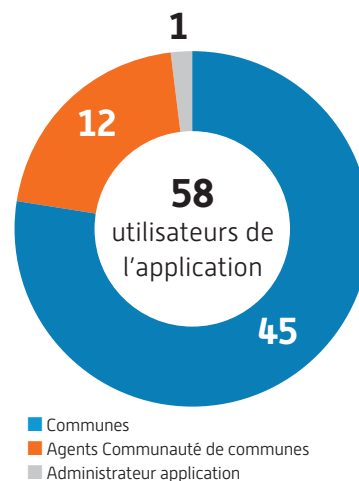
Destiné à des utilisateurs non spécialistes la solution WebSIG permet la centralisation, la structuration et la diffusion des données spatiales.

Elle permet la mise à disposition des données SIG thématiques aux 39 communes et aux agents de la Communauté de communes.

Via ce WebSIG, chaque agent ou commune a la possibilité, par exemple, de consulter le cadastre, les propriétés de voiries ou encore les servitudes qui s'appliquent.

Aujourd'hui, il y a plus d'une dizaine de cartes thématiques consultables, répondant aux besoins des agents et des collectivités (Cadastre, Urbanisme et servitudes, Plan de Prévention des Risques d'Inondation, Plan de Prévention des Risques Technologiques...).

Ci-dessous, une capture d'écran illustrant les données d'urbanisme et de servitude consultables sur le Web SIG.





Par le mécanisme de la représentation-substitution ou d'adhésion directe, la Communauté de communes du Vexin Normand siège via ses délégués en 2021 à 6 Syndicats Mixtes compétents pour des domaines très ciblés et techniques :



Le Syndicat Mixte de la Voie Verte chargé de la **gestion de la Voie verte entre Gisors et Gasny**



Le Syndicat Mixte du Centre Aquatique du Vexin chargé de **gérer la piscine « Aquavexin »**



Le Syndicat Mixte des **Ordures Ménagères** plus couramment nommé le « SYGOM »

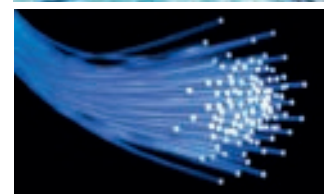


Le Syndicat Mixte Eure Normandie Numérique chargé du **déploiement du Très Haut débit**



Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Andelle (SYMA) chargé de la **Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI)** sur les communes de Morgny, Saussay-la-Campagne, Puchay et Coudray-en-Vexin

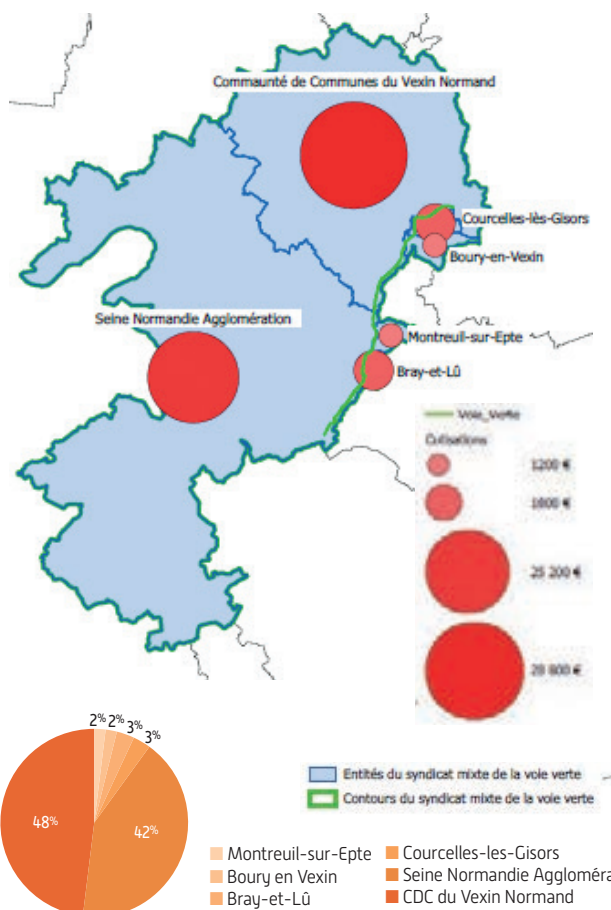
La Communauté de communes a adhéré en 2018 au Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte (SMBE) (délibération n°2018189) qui devait remplacer le Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de la Vallée de l'Epte (SIIVE). En 2019, La Communauté de communes du Vexin Normand a validé le nouveau périmètre et les statuts du SMBE (délibération n°2019069) et désigné les représentants de la Collectivité qui y siègeront (délibération n°2019070). À ce jour, la création du SMBE a été actée et validée administrativement au 1^{er} trimestre 2022





LE SYNDICAT MIXTE DE LA VOIE VERTE GISORS- GASNY

COTISATIONS 2021 AU SYNDICAT MIXTE DE LA VOIE VERTE DE LA VALLÉE DE L'EPTÉ GISORS-GASNY



Il est compétent pour l'entretien, l'animation et la gestion courante des 24 km la Voie Verte entre Gisors et Gasny.

Les 6 collectivités membres de ce Syndicat Mixte sont :

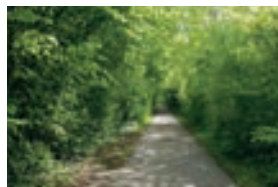
- la Communauté de communes du Vexin Normand,
- Seine Normandie Agglomération, Boury-en-Vexin,
- Courcelles-lès-Gisors,
- Bray et Lû,
- Montreuil-sur-Epte.

Participation de la Communauté de communes du Vexin Normand en 2021 au Syndicat Mixte de la Voie verte : 48 % des contributions de cotisation du syndicat soit

28 800 € (LE + CONTRIBUTEUR) SUR DES PARTICIPATIONS ANNUELLES 2020 DE 60 000 €.

Pour des raisons de mutualisation de services, ce sont 6 agents des services de la Communauté de communes du Vexin-Normand qui gèrent le Syndicat Mixte de la Voie Verte ainsi que les équipes de voirie et de maintenance du site de Gisors.

Le + en matière d'informations : Axe faisant partie de La London-Paris, la Voie Verte Gisors-Gasny traverse 3 départements (Eure, Val d'Oise, Oise).





PANNEAUX PÉDAGOGIQUES

12 panneaux pédagogiques sur l'agriculture, la faune et la flore sont installés tout au long de la Voie verte. Ce projet a reçu l'accord des aides européennes du programme LEADER à hauteur de 80 % et a été inauguré le 1^{er} juillet 2019.

FÊTE DE LA VOIE VERTE

2021 a vu le retour de la Fête de la Voie Verte sur Gisancourt fin septembre 2021. À cela se sont ajoutées des animations dynamiques qui se sont étalées de mai à septembre 2021 avec la présence d'ambulants.

OPÉRATIONS TECHNIQUES

4 types d'opérations techniques sont effectués chaque année sur la Voie verte pour un budget de l'ordre de 28 000 € :

- **Le nettoyage :** Marché renouvelé en fin d'année 2019 à la société TVNet ;
- **Le débroussaillage/élagage/soufflage de feuilles :** Marché renouvelé en fin d'année 2019 à HD paysages (entreprise située à Gasny) ;
- **Les interventions urgentes ;**
- **Le nettoyage du parking** de Neaufles Saint Martin par la commune de Courcelles les Gisors.

BOÎTES À LIRE

10 boîtes à lire sont installées tout au long de son tracé avec en sus du mobilier urbain (bancs, panneaux, poubelles...)



— LE SYNDICAT MIXTE AQUAVEXIN LE CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE —



Ouvert depuis le 21 janvier 2009, Aquavexin est financé à parité par les Communautés de communes du Vexin Normand et Vexin-Thelle et a été confié par une délégation d'affermage de 11 ans à Espace Récréa.

Coût de construction HT : 10 267 049 € HT financé avec **6 000 000 €** d'aides des Conseils Régionaux Picardie et Haute-Normandie et des Conseils Généraux de l'Eure et de l'Oise). **Coût budgétaire 2021** pour la CDC du Vexin Normand : **461 639 €** (dont la location des bassins pour les scolaires et le remboursement d'emprunt sur l'investissement). Une nouvelle délégation de Service Public a été octroyé début 2020 à Espace Récréa pour 12 ans afin de gérer le site.

LE CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE VA S'AGRANDIR !

Depuis début 2020, Aquavexin fait l'objet de **travaux de modernisation et d'extension**. Ces travaux visent :

- **Une réhabilitation des vestiaires collectifs actuels ;**
- **Une reconfiguration de l'espace « bien-être » intérieur ;**
- **Une création de zone extérieure avec :** un bassin nordique extérieur ; un aquasplash extérieur avec pentagliss et ventrigliss (toboggan en ligne) ; une zone pataugeoire.

La fin des travaux est espérée en octobre-novembre 2022. Ces travaux d'amélioration étaient devenus nécessaires pour tous les habitants et les établissements scolaires du territoire et permettront au site, de se doter de tous les nouveaux outils de modernité d'un centre aquatique et rendre une nouvelle attractivité à celui-ci.

Budget des travaux : 3 600 000 € avec **1 900 000 €** d'aides obtenues via l'État, la Région Normandie et la Région Hauts de France.

AQUAVEXIN, C'EST 4 ESPACES :

Espace ludique :

Toboggan de 50 mètres
Nage à contre-courant
Geysier Banquette massante
Pataugeoire avec jeu pour les petits

Espace sportif :

Bassin de 25 mètres
(6 lignes d'eau)
Plots de départ pour les entraînements

Espace Détente :

Sauna • Hammam
Jacuzzi • Rivière sauvage

Espace forme :

Une salle cardio-training et musculation
Une salle de cours collectifs dédié au fitness

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2021



15,33

ETP



320 K€

Recettes commerciales



52 882

Fréquentation totale



6 923

Scolaires accueillis



2 566

Fréquentation des clubs



372

Abonnements



9 072 m³

d'eau consommé



837 MWH

d'électricité



20 MWH

récupérés en solaires



63 980 m³

de gaz consommés



LE SYGOM : GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés est une compétence obligatoire de la Communauté de communes du Vexin Normand (article 4.1.4 des statuts communautaires).

La Communauté de communes a adhéré au SYGOM (Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères du Nord et de l'Est du département de l'Eure) qui intervient sur l'ensemble des 39 communes du territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand pour la collecte des déchets ménagers et assimilés.

Il gère également les déchetteries présentes sur le territoire de la Communauté de communes (voir site internet du SYGOM pour les horaires d'ouverture : www.sygom.fr).

ZONES DE COLLECTE DU SYGOM EN 2021

ZONE 1 : collecte 2 fois par semaine sur les villes de Gisors et d'Étrépagny,

ZONE 2 : collecte 1 fois par semaine sur les 37 autres communes de la Communauté de communes du Vexin Normand.

LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SYGOM

Selon l'article 5 des statuts du SYGOM, les EPCI de 30 001 à 50 000 habitants disposent de **5 délégués titulaires** et de **5 délégués suppléants** pour siéger au SYGOM.

Délégués titulaires

James BLOUIN
Anthony BRUNET
Denise DUPILLE
Gilles DELON
Nathalie CAILLAUD

Délégués suppléants

Jean RENÉ
Thierry MABYRE
Roland DUBOS
Jim DHOEDT
Elise CARON





— LE SYGOM : TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES —

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est un impôt local perçue avec la taxe foncière et calculée selon les mêmes principes. Elle varie selon la valeur du logement ou du local (pour les professionnels) en fonction d'une base d'imposition déterminée par les services d'État et d'un taux d'imposition, proposé par le SYGOM et décidé puis voté par les collectivités adhérentes.

Elle n'est pas liée à la quantité de déchets produits.

La TEOM finance l'ensemble du service de gestion des déchets sur le territoire du SYGOM :

- > **La collecte en porte à porte** des ordures ménagères et des déchets recyclables ;
- > **La collecte des points** d'apport volontaire ;
- > **Le tri des déchets** recyclables ;
- > **L'exploitation** des déchetteries ;
- > **Le transport, la valorisation ou le traitement** des déchets collectés.

La TEOM est payée par les propriétaires redevables de la taxe foncière. Elle concerne toute propriété soumise à la taxe foncière sur les propriétés bâties ou qui en est temporairement exonérée.

Les propriétaires peuvent récupérer la TEOM auprès de leur locataire au prorata de leur temps de présence. Elle s'applique donc au propriétaire et à l'usufruitier du bien.

La TEOM est directement perçue par la Communauté de communes du Vexin Normand [délibération n° 2017078].

Le montant du prélèvement de cette taxe s'élève en 2021 à 4 244 246,75 € (compte 73918 fonction 812).

Le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères perçue par la Communauté de Communes du Vexin-Normand est redistribué sous forme de participation au SYGOM.

TAUX DE LA TEOM	2005	2006	2007 à 2014	2015	2016 à 2020	2021
Communes ramassées 1 fois par semaine en ordures ménagères	15,98	16,35	15,91	14,83	13,95	17,39
Communes ramassées 2 fois par semaine en ordures ménagères	17,73	18,11	16,86	16,73	15,63	19,38



LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'ANDELLE : SYMA

La Préfecture a décidé de réaliser l'extension du périmètre du SYMA (Syndicat Mixte du bassin versant de l'Andelle) en adéquation avec les dispositions de l'article L5211 du CGCT. Le SYMA a donc demandé son extension selon le périmètre du bassin hydrographique de l'Andelle (délibération du 13 mars 2019 du SYMA).

4 communes de la Communauté de communes du Vexin Normand font partie du bassin hydrographique de l'Andelle : Morgny / Puchay / Coudray-en-Vexin / Saussay-la-Campagne.

Afin d'œuvrer d'une manière cohérente et pertinente à l'échelle de l'ensemble du bassin versant hydrographique de l'Andelle principalement dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI), la Communauté de communes du Vexin Normand a décidé de valider ce nouveau périmètre, d'adhérer et de siéger au SYMA et de lui transférer la compétence GEMAPI pour les 4 communes concernées comme le prévoit la loi MAPTAM (délibération n° 2019071)



Ce syndicat comporte désormais **105 communes** membres.

Les communes de Puchay, Coudray-en-Vexin, Saussay-la-Campagne et Morgny représentent 16,99 km² des 1 040,89 km² de la superficie totale du bassin hydrographique de l'Andelle et 655 habitants sur un nombre total de 52 823 habitants. Le SYMA prévoit une cotisation de **6 266 € TTC à la charge de la Communauté de communes du Vexin Normand pour ces 4 communes.**



— EURE NORMANDIE NUMÉRIQUE : DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT —

La Communauté de communes adhère depuis le 1^{er} janvier 2017 (délibération n°2017014) au Syndicat Mixte Ouvert Eure Numérique.

Comité Syndical : **M. Nicolas Gravelle** - Président
 • **M. James Blouin** - 1^{er} Vice-président • **M. Sylvain Bonenfant** - 2^e Vice-président • **M. Jean-Claude Provost** 3^e Vice-président • **M. Frédéric DUCHÉ** - 4^e Vice-président
 • **M. Daniel JUBERT** - 5^e Vice-président • **M. Guy DOSSANG** 6^e Vice-président • **M. Max RONGRAIS** - Secrétaire.

Eure Normandie (Eure Normandie Numérique depuis mai 2017) créé en 2014 a en charge le déploiement du réseau numérique en haut et très haut débit sur l'ensemble du Département hormis les zones sur lesquelles les opérateurs ont décidé d'investir : Louviers, Vernon et l'agglomération d'Évreux.

Délégués titulaires

James BLOUIN

Nicolas LAINÉ

Nathalie THEBAULT

Délégués suppléants

Roland DUBOS

Jean-Jacques BOUCHE

Arnaud DESCHARLES

Le plan de déploiement a été élaboré pour obtenir une couverture plus large et plus rapide et assurer une réelle équité entre les territoires.

Le 9 décembre 2015, l'assemblée départementale a ainsi entériné le déploiement du très haut débit pour tous d'ici 2025 en fixant 2 étapes :

1^{re} étape : D'ici 2020, 94% des Eurois devront avoir accès à un débit minimal de 8 Mbit/s (contre 65% en 2017) et une majorité d'entre eux en fibre optique jusqu'à l'abonné (débit de 100Mbit/s) ;

2^e étape : Sur la période 2020-2025 le très haut débit par la fibre à l'abonné sera généralisé.

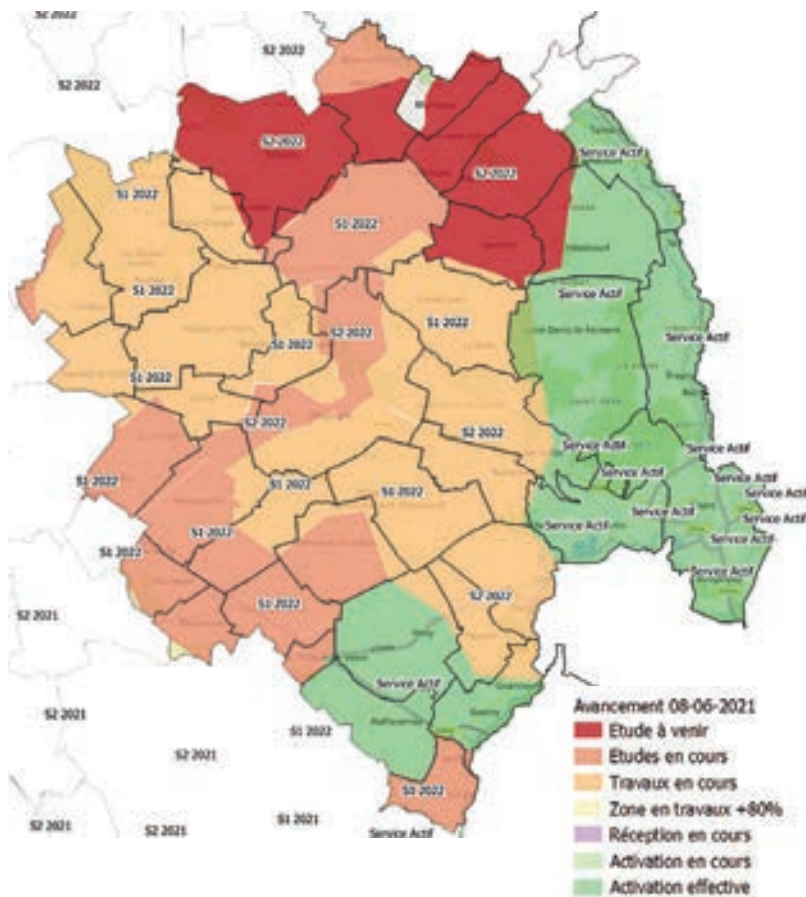
Ce plan est possible grâce à un effort budgétaire de la Communauté de communes et des autres membres adhérents (du Département de l'Eure, de la Région Normandie et de l'État.

www.eurenormandienumerique.fr





CARTE AU 8 JUIN 2021 DES TRAVAUX DE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT



Le plan de déploiement du Très Haut Débit sur le territoire est possible grâce à un effort budgétaire de la Communauté de communes et des autres membres adhérents : Département de l'Eure, Région Normandie et Etat.

Participation de la Communauté de communes du Vexin Normand aux travaux de déploiement du Très Haut Débit.

Tableau des appels de fonds 2019 après avenant n°2

(CC du 28 novembre 2019)

2018	546 093,06 €
2019	965 387,50 €
2020	1 185 517,96 €
2021	- €
2022	- €

Total 2 696 998,52 €

Tableau des remboursements à hauteur de 33% de la participation de la Communauté de communes

2023	445 004,76 €
2024	222 502,38 €
2025	222 50,38 €

Total 890 009,52 €



UN SERVICE COMMUNAUTAIRE MUTUALISÉ AVEC LA VILLE DE GISORS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, un **service mutualisé communautaire d'instruction du droit des sols** a été mis en place en étant assuré par la Ville de Gisors pour le compte des communes signataires de la convention avec la Communauté de communes du Vexin Normand.

En pratique, les maires restent signataires des actes, le service mutualisé assurant quant à lui l'instruction des actes.

En termes de moyens humains, un instructeur (1 ETP) a été recruté par la Communauté de communes du Vexin Normand et mis à disposition de la Ville de Gisors pour instruire les actes. Au final, avec la supervision du directeur, ce sont 1,1 ETP qui assurent la gestion du service en sus du DGS de la Communauté de communes qui assure le travail administratif de calcul des cotisations annuelles.

➤ **555 actes total 2021 avec Cu b**

➤ **513 actes total 2021 sans Cub** ➤ **42 Cu b traités**

➤ **138 PC** ➤ **366 DP** ➤ **6 PA** ➤ **3 PD**

EN TERMES FINANCIERS



Dépenses 2021

70 030 €



Recettes 2021

70 030 €

Passage en 2021 au GNAU (guichet numérique de dépôt dématérialisé avec le module PLAT AU [dématérialisation contrôle légalité et transmission aux services des taxes et données et échanges ABF obligatoire au 1^{er} janvier 2022 et module AVIS dématérialisation consultation avec services extérieurs (concessionnaires, réseaux, syndicats, collectivités...) obligatoire au 1^{er} janvier 2022

NOMBRE D'ACTES D'URBANISMES DÉLIVRÉS EN 2021



Les communes ayant le plus d'actes instruits en 2021 :

Bézu-Saint-Éloi : 84 actes
Hébécourt : 33 actes

Commune payant la plus importante cotisation en 2021 :

Bézu-Saint-Éloi : 7 811, 24 €

35 communes sont membres de ce service mutualisé communautaire. Gisors, Étrépagny, Chauvincourt instruisent par leurs propres moyens leurs actes d'urbanisme, la commune de Mouflaines est rattachée quant à elle au Règlement National d'Urbanisme faute de POS/PLU.



UN PROJET DE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE MIS EN PLACE

UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LE VEXIN NORMAND... POUR QUOI FAIRE

FUSIONNER... NOS AMBITIONS ET NOS SAVOIR-FAIRE

Le projet de territoire s'inscrit dans un contexte récent de fusion administrative entre les Communautés de communes du canton d'Étrépagny et de Gisors-Epte-Levrière devenues, à compter du 1^{er} janvier 2016, la Communauté de communes du Vexin Normand.

Fort d'une expérience réussie dans la conduite d'une réflexion collective lors de l'élaboration du Contrat de ruralité, les élus ont souhaité initier une démarche plus élargie encore : l'élaboration d'un projet de territoire, feuille de route stratégique pour le territoire et ses acteurs.

FAIRE DE CETTE DÉMARCHÉ L'OCCASION DE RÉPONDRE À CERTAINES INTERROGATIONS...

> **Coordonner l'action publique locale** : de multiples acteurs interviennent en faveur du développement local... avec autant d'actions conduites ! Comment

mieux se coordonner, partager nos moyens et nos expériences ? Comment innover, trouver des alternatives pour contrecarrer la baisse des financements publics ?

> **Encourager un développement solidaire et équilibré pour l'ensemble du territoire : 328 km², 39 communes...**

de 160 à 11 200 habitants... Quelle organisation territoriale ? Quels choix d'aménagement pour les services, l'habitat et les entreprises ? Comment connaître et faire connaître un territoire aujourd'hui plus vaste ?

> **Voir large... et loin.** Agir dans son coin, au coup par coup... autant d'efforts pour peu d'impacts à long terme. Comment éviter les logiques court-termistes pour des actions « puissantes » et stratégiques ?

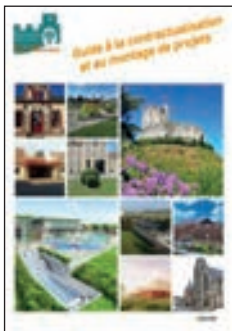
> **Construire une politique publique... avec la société civile.** Comment (re) donner un élan à la dynamique citoyenne par le projet de territoire ? Comment mettre les citoyens mobilisés en capacité de comprendre les enjeux de la collectivité et en faire un appui à la gouvernance ?



La Communauté de communes du Vexin Normand a mis en place un projet de territoire qui couvre la période 2018/2025.

Les 4 axes suivants ont été déterminés pour les actions dans les 10 à 15 années à venir :

- > **Valorisation de notre identité locale ;**
- > **Dynamisation de nos lieux de vie et de services ;**
- > **Aménagements respectueux du cadre de vie ;**
- > **Développement économique.**



DES OUTILS DE CONTRACTUALISATION MULTIPLES EXISTANTS SUR LE VEXIN NORMAND AYANT NÉCESSITÉ LA RÉDACTION D'UN GUIDE EN 2021

RECENSEMENT DES 12 DISPOSITIFS CONTRACTUELS EXISTANTS OU EN COURS

COMPÉTENCES/THÉMATIQUES	DISPOSITIFS CONTRACTUELS ÉTATIQUES SIGNÉS AVEC LA CDC VN	SIGNATURE	PRINCIPAUX PARTENAIRES
FINANCES/SUBVENTION D'ÉQUIPEMENTS	Contrat de ruralité	Décembre 2016 - (2017 - 2018 avenants)	État
FINANCES/SUBVENTION D'ÉQUIPEMENTS	Contrat de Territoire	Sept 2018 + Revoyure n°1 25 mars 2021	Département + Région
SANTÉ	Contrat local de Santé (CLS)	Signé	ARS
SERVICES/DROITS/JURIDIQUE	Labellisation France Services - 2 France services	Fait et labellisation obtenue	État
ENVIRONNEMENT/HABITAT	OPAH	Compétence fait	État
ENVIRONNEMENT/ÉNERGIE	PCAET	Compétence fait Bureau études	
DÉV ÉCO/AMÉNAGEMENT/HABITAT	ORT Gisors	Signé	État
DÉV ÉCO/AMÉNAGEMENT/HABITAT	ORT Étrépagny	Signé 28/01/2021	État
DÉV ÉCO/COMMERCE/CENTRE VILLE	Petite Ville de Demain	Retenu	État
LECTURE PUBLIQUE (DRAC ET C D 27)	Contrat de Territoire Lecture (CTL)	Signé	DRAC ; CD 27
ENFANCE/PETITE ENFANCE/JEUNESSE	Convention Territoriale Globale (CTG)	Signé	CAF
ENVIRONNEMENT	Contrat de relance de Transition Ecologique (CRTE)	Signé Juillet 2021	État



ZOOM SUR LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SIGNÉ EN 2021

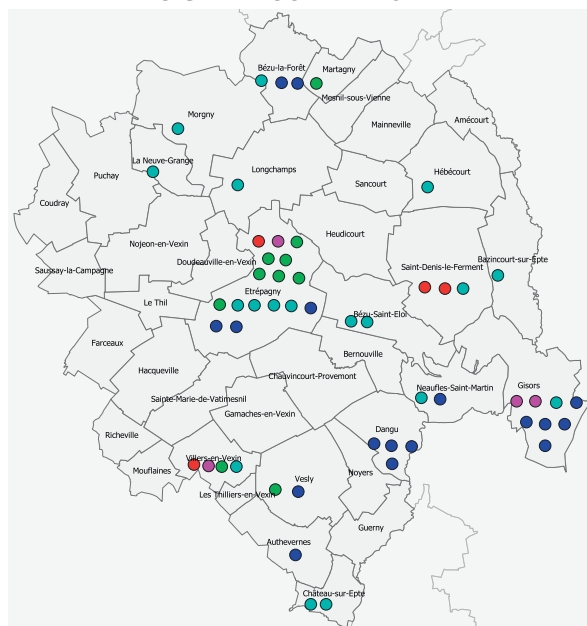
La Communauté de communes du Vexin Normand est le deuxième territoire du Département de l'Eure à signer avec l'État un Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) complet et finalisé. La signature s'est déroulée mardi 28 juillet 2021, sur le site communautaire de Gisors, **entre Jérôme Filippini, préfet de l'Eure et Alexandre Rassaërt, président de la Communauté de communes.**

Les projets proposés doivent être en adéquation avec la transition écologique mais également avec les 6 axes forts pointés par l'État :

- > **protéger/valoriser le patrimoine naturel** (biodiversité) et **historique** (cadre de vie, tourisme),
- > **promouvoir une exigence de qualité** des opérations d'aménagement, lutter contre la tendance à la banalisation des paysages,
- > **consolider/développer les fonctions de centralités** (habitat/commerce), favoriser le renouvellement et lutter contre l'étalement urbain,
- > **poursuivre l'effort d'équipement** : infrastructures numériques, production d'énergies renouvelables, rénovation de l'habitat,
- > **renforcer l'accès aux services à la population** : offre de soins, accès aux services publics (France Services), mobilités,
- > **encourager l'alimentation territoriale** : soutien à l'installation d'agriculteurs, aux circuits courts ou aux produits locaux dans les cantines.

Le CRTE est attendu pour accompagner, sur les 6 prochaines années, les **53 projets phares et structurants** que la Communauté de communes et ses 39 communes souhaitent mettre en place, représentant un budget de **48 108 893 € avec une aide escomptée de l'État de 15 872 088 €.**

PROJETS INSCRITS AU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE) SIGNÉ EN JUILLET 2021



Projets inscrits au Contrat de Territoire

- Considérer/Développer les fonctions de centralités (habitat/commerce), favoriser le renouvellement et lutter contre l'étalement urbain
- Poursuivre l'effort d'équipement : infrastructures numériques, production d'énergies renouvelables, rénovation habitat
- Promouvoir une exigence de qualité des opérations d'aménagement, lutter contre la tendance à la banalisation des paysages
- Protéger/Valoriser le patrimoine naturel (biodiversité), historique (cadre de vie, tourisme)
- Renforcer l'accès aux services à la population : offres de soins, accès aux services publics, Mobilités

Source : Administration CCN - BD TOPO 20M
Légal : SDR CC Vexin Normand - Février 2022



ZOOM SUR LE CONTRAT DE TERRITOIRE RÉVISÉ EN 2020



Franck Morin, Alexandre Rasseart et Pascal Lehongre ont signé la clause de revoyure du contrat de territoire.

Le Contrat de territoire, signé pour la période 2017-2021 avec la Région Normandie et le Département de l'Eure a pour vocation d'accompagner au mieux les projets structurants (n° de 100 000 €) des communes, des syndicats et de la Communauté de communes du Vexin Normand. L'objectif était de les planifier au plus tôt pour pouvoir mieux les soutenir.

Le contrat initial signé le 12 septembre 2018 comprenait, pour le territoire du Vexin Normand, 26 projets d'importance subventionnés. Parmi eux certains projets pouvaient être reportés ou annulés et que de nouveaux projets peuvent naître, ce contrat prévoyait la possibilité d'une révision, autrement appelée « revoyure ». Après de longs mois

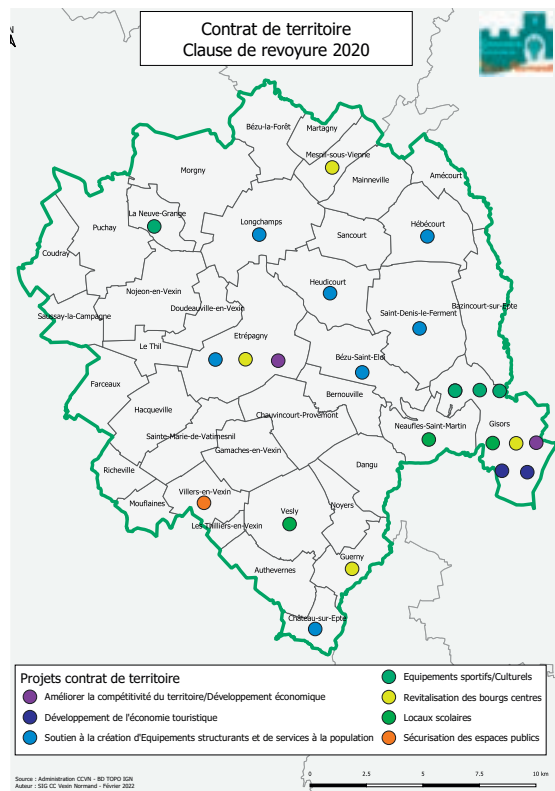
de travail et de négociations menées par le président Alexandre Rasseart, le vice-président en charge de la contractualisation Nicolas Lainé et le directeur général des services Stéphane Mispontel, cette clause de revoyure a été signée jeudi 25 mars 2021. La signature s'est déroulée en mode très restreint et dans le strict respect des conditions sanitaires, en présence d'Hervé Morin, président de la Région Normandie, de Pascal Lehongre président du Département de l'Eure et d'Alexandre Rasseart président de la CC Vexin Normand.

27 910 318 € pour les grands projets

Cette nouvelle clause porte le Contrat de territoire à 26 projets pour un montant total prévisionnel de travaux de 27 910 318 € dont le financement est réparti ainsi entre les partenaires :

- La CC du Vexin Normand : 10 590 000 € (38%)
- Le Département de l'Eure : 4 899 329 € (18%)
- La Région Normandie : 2 836 787 € (10%)
- D'autres financements attendus (État, Europe...) estimés à 9 578 112 € (34%).

Concrètement, ce dispositif a permis au territoire du Vexin Normand de déjà réaliser - ou prochainement mettre en place - des projets phares et structurants (voir tableau).



PROJETS DES COMMUNES ET DE SYNDICATS	
PROJETS	AVANCEMENT
Vesly : nouveau groupe scolaire géré par le CCDC	Finalisé
Mesnil-sous-Vieux : réhabilitation du logement à la merie	En réflexion
Gières : réhabilitation du centre • terrain de football omnisports • rénovation de groupes scolaires	• Projets en réflexion • Travaux en cours • Finalisés • En cours
Beau-Saint-Eloi : réhabilitation de la merie	Finalisé
Heudicourt : réhabilitation de l'ancien presbytère en merie et agence sociale	Finalisé
Château-en-Epte : entretien de la maison de la commune	En cours
Guerry : réhabilitation d'un logement social	Finalisé
Émery : réhabilitation du centre-bourg	Finalisé
Saint-Denis-le-Fermont : réhabilitation de l'ancienne merie	En cours
Heudicourt : création d'une salle d'activités	En cours
Longchamps : réhabilitation de la merie	En cours
Neaufles-Saint-Martin : rénovation de toitures du groupe scolaire	Finalisé
La Neuve-Grange : création d'un espace de vie et d'activités de centre	Finalisé
Villers-en-Vexin : réhabilitation de patrimoine local avec accessibilité	Finalisé

PROJETS DE LA CC DU VEXIN NORMAND	
PROJETS	AVANCEMENT
Extension d'Alpévaresh riche portée par la CC Vexin Normand pour le syndicat Mixte	Travaux en cours
Extension de la ZI communautaire de la Porte rouge à Étréagny	Travaux en cours
Mise en place de l'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	Finalisé
Restructuration du logement social de la CDC à Étréagny	Finalisé
Site culturel communautaire (3 salles de cinéma) à Méségliseville	En cours
Aire de camping-car communautaire par le CCDC V1	En cours
Étude de l'extension de la ZAC communautaire du Mont de Magry à Gisors	Finalisé
Requalification de la ZI de Delincourt à Gisors	En cours

Source : Agglomération CCDC - RD TOPIC 2021
Mars 2022 - CCDC Vexin Normand - Février 2022



La Communauté de communes du Vexin Normand travaille depuis fin 2019/début 2020 à construire son futur Pôle Culturel communautaire sur la ville de Gisors qui se structurera autour de 4 espaces :



- > **Un 1^{er} bâtiment** avec un **complexe cinématographique** communautaire de 1 450 m² avec 3 salles : **250 places, 120 places, 80 places**, la salle la plus grande étant modulable en salle de spectacle (livraison et mise en service envisagée à la fin du 3^e trimestre 2022) ;
- > **Un 2^e bâtiment** à savoir une **médiathèque communautaire** de 1 200 m²
- > Des **berges de l'Épte** réhabilitées en **promenade**
- > Un **parking souterrain** de près de 100 places pour les usagers des sites

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

Avril 2019 : Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage attribué à la Société Cubik

Février 2019 : Étude de marché pour le complexe cinématographique par Vuillaume Ciné Conseils

Novembre 2019 : Jury de concours de maîtrise d'œuvre ayant retenu l'équipe Richter Architectes et associés (110 maîtres d'œuvre ont postulé au départ, 4 retenus au final ont présenté une esquisse et des planches visuelles) ;

Janvier 2020 - Avril 2022 : Phase Diagnostic/Études diverses préalables (Loi sur l'eau, Archéologie, Sol, Pollution, Rabattement nappe, Arbitrages techniques, Allers-Retours techniques...) Esquisse/APS/APD/PRO/DCE...

22 Mars 2022 : Dépôt du Permis de construire (3 mois d'instruction)

6 Mai 2022 : Accord de la CDACi (Commission Départementale d'aménagement cinématographique de l'Eure)

Mai 2022/Juillet 2022 : Appel d'offres des travaux et attribution par CAO et Conseil communautaire

Début 4^e trimestre 2022 : Début des travaux (démolition, archéologie...)

Fin 2^e Semestre 2024/Février 2025 : Livraison des bâtiments hors impondérables techniques



3
salles de cinéma



1
médiathèque



Berges de l'Épte
réhabilitées en
promenade



1 parking
souterrain

BUDGET ET SUBVENTIONS :

Coûts Travaux du projet (phase APD) :
6 777 000 € HT soit 8 133 224 € TTC

SUBVENTIONS :

- > La Région Normandie : 1 050 000 € pour le cinéma
- > L'État via la DETR : 600 000 € pour le cinéma
- > L'État via la DRAC 1 528 888 € pour la médiathèque
- > Le Département : 920 000 € pour la médiathèque
- > Le CNC va être sollicité entre 300 000 € et 500 000 € pour la médiathèque après l'appel d'offres travaux
- > La Ville de Gisors versera enfin un fonds de concours de 500 000 € sur 3 ans
- > D'autres subventions potentielles vont être mobilisées, à savoir : un fonds de concours, l'AESN, l'Agence nationale des espaces verts et la CAF



LES EFFECTIFS DE LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**1**

directrice

**1**agent
à temps plein**1**technicien
à mi-temps

La Direction Environnement de la Communauté de communes du Vexin Normand a été créée le 1^{er} Janvier 2017 suite à la fusion des Communautés de communes de Gisors-Epte-Lévrière et Canton d'Étrépagny. Ces domaines de compétence en 2021 :

- > Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- > La gestion des déchets ménagers et assimilés
- > La gestion du parc forestier des locaux de la Communauté de communes du Vexin Normand situés à Étrépagny
- > La gestion des chemins de randonnées d'utilité communautaire
- > La gestion des Espaces Verts sur plusieurs sites de la Communautés de communes situés à Gisors
- > La gestion de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- > La gestion de la réalisation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)



— LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS —

La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés est une compétence obligatoire de la Communauté de communes du Vexin Normand [article 4.1.4 des statuts communautaires].

La Communauté de communes du Vexin Normand a adhéré au SYGOM (Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères du Nord et de l'Est du département de l'Eure) pour collecter et traiter des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble des communes du territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand. Le SYGOM gère également les déchèteries présentes

sur le territoire de la Communauté de communes. La Direction Environnement a mis en place des poubelles de tri sélectif dans différents sites de la CCVN (Piscine, siège de Gisors, siège d'Etrépagny, médiathèque, crèche Capucine et Office du tourisme...) afin de poursuivre cette action, de nouvelles poubelles ont été ajoutées dans les différents sites gérés par la CDCVN (Gymnase, salle de réunion...)

Poubelle jaune : plastiques, briques alimentaires,

Poubelle verte : verre,

Poubelle rouge : ordures ménagères.

40 nouvelles poubelles de tri ont été commandées en 2021 à la société AUDE

Plastique afin d'équiper de nouveaux sites sur Gisors (local voirie, salle de réunion) et sur Etrépagny (salles de réunion, chapelle, local voirie, hall d'entrée, couloir, adotek et dans les deux gymnases).

Les adhésifs habillant les poubelles ont été commandés à l'entreprise EUROSPORT PLUS.

Coût poubelles : 1975,80 € TTC

Coût adhésifs poubelles : 1116,30 € TTC

Coût total de l'opération (poubelles + adhésifs) : 3 092,10 € TTC (budget général_compte 60632_fonction 830)

— LA GESTION DES ESPACES VERTS —

La Communauté de communes du Vexin Normand a signé, pour une période de 3 ans (2019 à 2022), le **marché 03MP2019 (décision n°2019051)** avec **l'Entreprise SAS JEROME ETIENNE** située à Gisors pour l'entretien des Espaces Verts sur les sites ci-dessous :

- > **Zac du Mont de Magny** et **ZI de Delincourt** de Gisors (Tonte des zones herbacées, débroussaillage des fossés, taille des haies, nettoyage des caniveaux...);
- > **Crèche CAPUCINE** de Gisors (nettoyage du toit végétalisé);
- > **Aire d'accueil des gens du voyage** de Gisors (coupe des saules en bordures de rivière, fauchage et éradications des renouées).

Coût total des prestations en 2021 : 12 790,81 €





— PARC FORESTIER ET CHEMINS DE RANDONNÉE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE —

Le Parc Forestier, d'une superficie de 12,14 ha, se trouve sur la commune d'Étrépagny à proximité des locaux de la Communauté de commune du Vexin Normand.

En 2017, la Direction Environnement a collaboré avec l'Office National des Forêts (ONF) pour élaborer un projet d'aménagement forestier de ce parc pour la période 2018-2032, celui-ci étant soumis au régime forestier (arrêté préfectoral du 24 avril 2015).

L'aménagement forestier a été adopté par la délibération n°2018048 du 12 avril 2018.

Des frais de garderie du bois sont versés à l'ONF pour un montant de 2€/Hectare soit **24,28 €/an**.

L'enceinte du parc d'Étrépagny ayant subi l'aléa du temps et de nombreuse dégradation, la mise en place de clôture se poursuit pour un montant de **4 843,80 € TTC**.

La Communauté de communes du Vexin Normand s'occupe de **2 chemins de randonnée d'intérêt communautaire** :

Le Chemin de Brisquet

**Le Chemin « Les Garennes
d'Heudicourt »**

Une convention a été signée avec l'ONF pour l'entretien du mobilier pour un montant de **979,74 € TTC**.

Une convention d'entretien de ces chemins de randonnée a été signée avec **l'EARL D'OSTROBOSC** pour la période de 2017 à 2020.

5 prestations sont prévues chaque année pour un montant de **376,94 € TTC/ prestation** (tontes) soit un total de **1 884,72 € TTC**.





La Communauté de communes du Vexin Normand a, depuis décembre 2017, la compétence optionnelle **« Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées »** [délibération n° 2017221].

Une étude pré-opérationnelle financée à hauteur de 35 % par le Conseil Départemental de l'Eure et à hauteur de 50 % par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) [délibération n°2018029] a été réalisée en 2018 par le bureau d'études SOLIHA [décision n°2018151] à la demande de la Communauté de communes du Vexin Normand [Marché 07 MP 2018] afin de définir les besoins prioritaires des particuliers pour l'amélioration de l'habitat.

3 axes de travaux ont été retenus suite à cette étude :

- > la lutte contre l'habitat indigne
- > la rénovation énergétique
- > l'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou à mobilité réduite.

Le bureau d'études SOLIHA est également en charge de l'animation, de l'assistance au montage des dossiers, de la mobilisation des partenaires pour permettre aux usagers concernés de mettre aux normes leur logement [Délibération n°2019095] validant la convention pour la réalisation de la tranche conditionnelle (suivi-animation) de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat et le montant des aides apportées par les financeurs (ANAH, Département...).

OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT : OPAH

Le suivi-animation est co-finançable à hauteur de 35% par le Conseil Départemental de l'Eure et 35% par l'ANAH.

La Communauté de communes du Vexin Normand a également décidé d'allouer une aide financière complémentaire aux propriétaires occupants [délibération n°2019113] selon les **conditions suivantes** :

- > **+ 10 % d'aides** (dans la limite de 1000 € par logement) si le taux de subvention est < à 50% du montant des travaux hors taxe dans le cadre d'une rénovation énergétique ;
- > **+ 10 % d'aides** (dans la limite de 1000 € par logement) si le taux de subvention est < à 60% du montant des travaux hors taxe dans le cadre d'adaptation d'un logement ;
- > **+ 10 % d'aides** (dans la limite de 5000 € par logement) dans le cadre de la réhabilitation d'un habitat indigne.

CCVN PROPRIÉTAIRE OCCUPANT (PO)	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	TOTAL
Nombre de dossier « Habitat Indigne/Très Dégradé »	1	1	1	3
Subvention maximale par logement 5000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €
Nombre de dossier « Rénovation Énergétique »	10	12	12	34
Subvention maximale par logement 1000 €	10 000 €	12 000 €	12 000 €	34 000 €
Nombre de dossier « Adaptation des logements »	6	6	6	18
Subvention maximale par logement 1000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	18 000 €
TOTAL PO	17	19	19	55
TOTAL PO	21 000 €	23 000 €	23 000 €	67 000 €



OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

4 permanences par mois sont mises en place pour permettre aux usagers de rencontrer des techniciens SOLIHA, connaître leur éligibilité aux subventions et avoir un accompagnement personnalisé pour réaliser des travaux. Elles sont **SANS RENDEZ-VOUS** et ont lieu dans les locaux de la Communauté de communes situés 5 rue Albert Leroy à Gisors et 3 rue Maison de Vatimesnil à Étrépagny et sont réparties sur deux sites de la Communauté de communes du Vexin Normand :

- > **1^{er} lundi du mois de 10h à 12h** : Gisors
- > **2^e mardi du mois de 10h à 12h** : Étrépagny
- > **3^e jeudi du mois de 10h à 12h** : Gisors
- > **4^e mardi du mois de 10h à 12h** : Étrépagny

BILAN DE LA 2^E ANNÉE DE L'OPAH :

La Communauté de communes a subventionné 5 dossiers OPAH :

- > **1 pour des travaux de rénovation énergétique**
- > **2 pour du maintien à domicile**
- > **2 pour l'habitat dégradé**

Montant total de subvention accordée par la CCVN : 10 550 € (budget général _ compte 6574 (fonction 70))

L'ANAH a subventionné 21 dossiers OPAH :

- > **Montant total des travaux : 571 352 €**
- > **Montant total de subvention : 307 661 €**

Le Département de l'Eure a subventionné 42 dossiers :

- > **Montant total des travaux : 698 199,23 €**
- > **Montant total de subvention : 76 385 €**

	RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE	MAINTIEN DOMICILE	HABITAT DÉGRADÉ	TOTAL
NOMBRE DE DOSSIERS OPAH SUBVENTIONNABLES	1	2	2	5
MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS CCVN PRÉVU	10 000	10 000	10 000	10 000
MONTANT SUBVENTION CCVN ACCORDÉ	1000	1618	7932	10550
MONTANT SUBVENTION CCVN RESTANT				0



	Nb de contact	Nb de projets déposés		Nb de contact	Nb de projets déposés		Nb de contact	Nb de projets déposés
Authèves	3		Gisors	55	10	La Neuve-Grange	1	
Bernouville	2		Guerny	1	1	Nojeon-en-Vexin	4	
Bézu-la-Forêt	3		Hacqueville	7	3	Puchay	3	
Bézu-Saint-Éloi	8	2	Hébécourt	3	1	Richeville	1	
Château-sur-Epte	5	2	Heudicourt	2		Saint-Denis-le-Ferment	8	1
Chauvincourt-Provemont	5		Longchamps	5		Sancourt	1	
Coudray	1		Mainneville	2		Saussay-la-Campagne	3	
Dangu	4	1	Martagny	1		Le Thil	6	1
Doudeauville-en-Vexin	3		Mesnil-sous-Vienne	2		Les Thilliers-en-Vexin	3	2
Étrépagny	37	7	Morgny	3	2	Vesly	5	1
Farceaux	4		Mouflaines	1		Villers-en-Vexin	3	
Gamaches-en-Vexin	2		Neaufles-Saint-Martin	6	4	TOTAL	203	38



— ESPACE CONSEIL FAIRE (FACILITER, ACCOMPAGNER ET INFORMER POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE) —

En 2020, la Communauté de communes du Vexin Normand a signé une convention de partenariat avec SOLIHA pour la mise en place d'un **espace INFO-ÉNERGIE** ou **espace CONSEIL FAIRE** (délibération n°2020034).

En 2021, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) en partenariat avec la Région Normandie a mis en place le **Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique** (SARE).

Le programme SARE validé par l'arrêté du **5 septembre 2019** et financé grâce aux Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) apportés par l'intermédiaire de l'ADEME (50%) et grâce à une subvention de la Région Normandie (maxi 25%) s'inscrit dans le déploiement de la marque **FAIRE**.

La Communauté de communes du Vexin Normand a signé **la convention SARE (décision n°2021063)** afin de permettre aux particuliers de bénéficier d'informations, d'accompagnement, d'animations via des permanences mensuelles délocalisée et d'actions territorialisées assurées par **SOLIHA** pour une contribution annuelle de **9 666 €** imputée sur le budget principal à l'article 6281 fonction 830.

2 permanences par mois sont mises en place pour permettre aux usagers de rencontrer des techniciens SOLIHA qui ont pour mission de sensibiliser et délivrer des conseils neutres, gratuits et via des permanences mensuelles délocalisées indépendants auprès du grand public, des professionnels et des institutionnels.

Elles sont **AVEC RENDEZ-VOUS** et ont lieu dans les locaux de la Communauté de communes situés **5 rue Albert Leroy à Gisors** et **3 rue Maison de Vatimesnil à Étrépagny** et sont réparties sur deux sites de la Communauté de communes du Vexin Normand :

- **1^{er} lundi de 10h à 12h des mois impairs** - Étrépagny
- **1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h des mois pairs** - Gisors

BILAN FAIRE 2021 :

Quelques chiffres-clés concernant l'activité de l'Espace CONSEIL FAIRE sur le territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand en 2021 :

- **31 personnes renseignées à l'occasion des deux permanences** de Gisors et Étrépagny, contre 8 en 2020 (de septembre à décembre uniquement)
- Un total de **90 contacts au 30/09/21** ayant bénéficié d'un premier niveau d'information (A1), contre 73 sur toute l'année 2020
- **76 personnes** ont souhaité obtenir **un rendez-vous personnalisé** plus approfondi (A2)
- **10 personnes** ont eu la **visite** à leur domicile d'un conseiller FAIRE pour les accompagner dans la réalisation de travaux en vue de les orienter vers le dispositif MaPrimeRénov, les Certificats d'Économie d'Énergie ou encore le chèque éco-énergie de la Région Normandie



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS : GEMAPI

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'EPTE (SMBE)

Évolution du Syndicat Intercommunal Interdépartemental de la vallée de l'Épte (SIIVE) en Syndicat Mixte.

La Communauté de communes du Vexin Normand a validé l'approbation du nouveau périmètre et des nouveaux statuts du Syndicat Mixte du Bassin de l'Épte (délibération n°2021027) permettant ainsi le transfert de la compétence GEMAPI au syndicat pour les 36 communes concernées.

Compétences GEMAPI obligatoires :

- > 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- > 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès ;
- > 5° La défense contre les inondations et contre la mer ;
- > 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;

Compétences GEMAPI optionnelles :

- > 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ;
- > 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- > 12° L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

13 représentants de la Communauté de communes au Syndicat Mixte du Bassin de l'Épte ont également été désignés (délibération n°2021028).

En 2021, la cotisation versée par la Communauté de communes du Vexin Normand au SIIVE était de 40 000 € et celle versée au SMBE 20 000 € pour 1/2 année (Budget Principal - compte 65548 – fonction 830).

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE L'ANDELLE (SYMA)

4 communes de la Communauté de communes du Vexin Normand sont situées sur le Syndicat Mixte du Bassin de l'Épte : Puchay, Coudray, Morgny et Saussay-la-Campagne.

La Communauté de communes du Vexin Normand a validé la nouvelle représentation des EPCI au Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Andelle. Elle sera représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant à ce syndicat (délibération n° 2021054).

La modification des nouveaux statuts du SMBE et la désignation des représentants de la Communauté de communes du Vexin Normand au SYMA ont également été validées (délibération n° 2021084).

Délégué titulaire : Virginie VATEBLED

Délégué suppléant : Christine MICHAUD

En 2021, la cotisation versée par la Communauté de communes du Vexin Normand au SYMA était de 6 651 € (Budget Principal - compte 65548 – fonction 830).



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL : PCAET

La Communauté de communes du Vexin Normand a l'obligation d'élaborer un Plan Climat Air Énergie du Territoire (PCAET) et une Évaluation Environnementale Stratégique (EES) qui permettront de définir les actions à améliorer ou à mettre en place afin de promouvoir un développement durable et d'assurer un niveau élevé de protection de l'environnement et de la santé humaine.

Le Marché 2019 MP 04 a donc été lancé en 2019 afin de recruter un bureau d'études pour réaliser le PCAET et la EES.

Il a été attribué à la société ALBEA Études & Conseils, sise 33 rue Ferrere à Bordeaux (33000) pour une durée allant de sa notification à l'achèvement des prestations (**décision n° 2019096**).

Le coût total de la prestation est de 33 525 € HT, soit 40 230 € TTC. La dépense est prévue à l'article 617, Fonction 811 du budget principal.

En 2021, construction de la stratégie Climat Énergie en partenariat avec les acteurs et les partenaires de la Communauté de communes du Vexin Normand suite à la réalisation du diagnostic territorial en 2020 et visant à atteindre les objectifs prévus :

> A l'échelle nationale selon la Stratégie Nationale Bas Carbone 2 (SNBC2) et Loi Énergie-Climat 2019 :

- **2030** : 32% d'ENR (énergies renouvelables)
- **2050** : - 50% des consommations / 100% d'ENR et neutralité carbone

> A l'échelle régionale selon le Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)

- **2030** : -30% des consommations / 32% d'ENR / -40% des émissions de GES
- **2050** : -50% des consommations / 100% d'ENR / -75% des émissions de GES (facteur 6 = -83%)



RAPPEL

Les objectifs stratégiques et opérationnels portent au moins sur les domaines suivants :

- 1. Réduction des émissions de gaz à effet de serre ;**
- 2. Renforcement du stockage de carbone sur le territoire ;**
- 3. Maîtrise de la consommation d'énergie finale ;**
- 4. Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage ;**
- 5. Livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur ;**
- 6. Productions bio-sourcées à usages autres qu'alimentaires ;**
- 7. Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration ;**
- 8. Évolution coordonnée des réseaux énergétiques ;**
- 9. Adaptation au changement climatique.**



CES OBJECTIFS DOIVENT ÊTRE PROGRAMMÉS AUX ÉCHÉANCES SUIVANTES : 2030 ET 2050

Les principaux objectifs pour **2030** prévus sur le territoire
de la Communauté de communes du Vexin Normand sont :



BÂTIMENTS

(différents degrés de rénovation thermique : faible, moyenne, BBC)

HABITAT

- > Social : + de 1000 logements à rénover (50% des logements)
- > Individuel : + de 3 400 logements à rénover (35% des maisons)
- > Collectifs privés : 150 logements à rénover (10% des bâtiments collectifs)

TERTIAIRE

- > 35% de bâtiments publics rénovés (administration, enseignement, action sociale)
- > 5% de bâtiments privés rénovés en BBC + effort sur le renouvellement des chauffages (particulièrement changement des énergies fossiles : 10 à 15% des bâtiments tertiaires)
- > Optimisation de l'éclairage public et extinction nocturne (20% ; soit + de 1000 points lumineux)

COÛT ESTIMÉ

123 € pour la rénovation énergétique

-15% de consommations énergétiques

-30% d'émissions de CO²



TRANSPORT & MOBILITÉ

- > 25 vélos en libre service
- > 50 kms d'aménagement de pistes cyclables
- > 10 kms de nouvelles lignes de bus
- > 5% des actifs qui changent de pratique de mobilité
- > 15% des ménages équipés d'un véhicule électrique
- > 82 bornes de recharges électriques (41 à charge rapide et 41 à charge lente)
- > 5% de diminution des flux de voitures sur les courtes distances (trajet de moins de 5 kms)

COÛT ESTIMÉ

36 M € pour l'achat de véhicules électriques individuels

9 millions pour l'aménagement de pistes cyclables et des lignes de transport en commun

-31% de consommations énergétiques

-36% d'émissions de CO² d'ici 2030



ÉNERGIES RENOUVELABLES

SOLAIRE PV

- > 10 installations sur grandes toitures
- > 1000 places de parking avec ombrières (publics et privés)
- > 50 ha de parc solaire au sol

MÉTHANISATION

- > 3 unités petites unités de méthanisation entre 50 et 125 kW

BOIS

- > 5 petites & 1 moyenne chaufferies bois (400 kW et 1,5MW),
- > 2800 appareils de chauffage individuels (10% des maisons individuelles)

GÉOTHERMIE

- > 250 installations dans l'habitat individuel

ÉOLIENNES

- > Projet de 3 parcs d'éoliennes (estimation de 5 éoliennes par parc)

HYDRO ÉLECTRICITÉ

- > 2 projets

COÛTS ESTIMÉS

351 M d'€ de la mise en œuvre des actions

32% des besoins énergétiques couverts par les ENR&R en 2030



Les principaux objectifs pour **2050** prévus sur le territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand sont :



SEQUESTRATION CARBONE

FORÊTS/BOIS

Exemples de levier

- > Plantation d'espaces forestiers et boisés supplémentaires, programme de plantation de haies, développer un programme de reconquête des délaissés de voirie (avec le Département)

MÉTHANISATION

Modification de pratique

- > Accompagnement au changement de pratiques agricoles durables (avec la chambre d'agriculture)
- > Mener une politique de protection de la ressource en eau et de modification des pratiques agricoles (ex de Gisors)

VÉGÉTALISATION

- > Un potentiel de séquestration carbone et d'adaptation au changement climatique (actuellement 78 tCO² de séquestration annuelle)

ARTIFICIALISATION

- > Actuellement 218 tCO² sont émis par l'imperméabilisation des sols > il s'agit d'un potentiel de séquestration supplémentaire pour le territoire. (lien avec la politique d'urbanisme)



OBJECTIFS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

- > Quelle politique de lutte contre les inondations ?
- > Mouvements de terrain ?
- > Feux de forêt ?

PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

- > Contrat Eau/Climat avec l'Agence de l'eau ?
- > Reconquête de la qualité des masses d'eau ? ...

STRATÉGIE DE PRÉSERVATION ET DE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ :

- > Trame verte et bleue ?
- > Trame noire ?
- > Atlas de la biodiversité ?
- > Création de mares ?
- > Protection des abords des cours d'eau ?
- > Lutte contre les espèces envahissantes ?
- > Charte forestière ?
- > Préservation des zones humides ?

VÉGÉTALISATION ET ÎLOT DE FRAÎCHEUR :

- > Limiter l'imperméabilisation des sols ?
- > Végétaliser les parkings ?
- > Déminéraliser les espaces minéralisés (places, cours d'école...)?
- > Création d'ilot de fraîcheur ?

AGRICULTURE ET ALIMENTATION :

- > engagement du territoire dans un PAT ?
- > Objectifs en lien avec la loi Egalim?



— PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE AGRICULTURE DE L'ÈURE —

En 2021, la Communauté de communes du Vexin Normand a signé une convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Èure (délibération n°2021053) d'une durée de 3 ans afin de mener des actions communes pour valoriser l'agriculture du territoire.

La première action mise en place est la réalisation d'un « Guide des producteurs fermiers du Vexin Normand » édité en décembre 2021 (5000 exemplaires) et répertoriant 27 producteurs locaux du territoire.

Coût du projet : 12 537 € TTC

CONTRÔLE ET ENTRETIEN DES POTEAUX INCENDIE, DES BOUCHES INCENDIE, ET DES DIFFÉRENTS POINTS D'EAU NATURELS ET ARTIFICIELS

Un nouvel appel d'offre a été lancé en 2021 pour le contrôle et l'entretien des poteaux incendie, des bouches incendie et des différents points d'eau naturels et artificiels sur les communes du territoire de la Communauté de Communes du Vexin Normand (Marché 2021 MP 09).

L'entreprise VEOLIA a été retenue pour ce marché (décision n°2021045).

— ANIMATIONS —

La Direction Environnement de la Communauté de communes du Vexin Normand a réalisé 2 animations en 2021 :

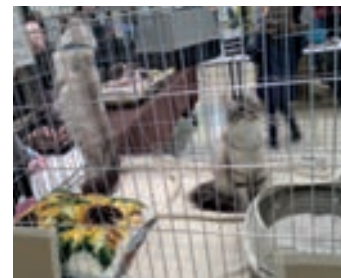


Réalisation d'une exposition mobile sur le Développement Durable en Septembre/Octobre 2021. Pendant 3 semaines, des panneaux pédagogiques ont été installés sur différents sites de la Communauté de communes (Crèche, Locaux de Gisors et Siège d'Étrépagny) abordant plusieurs thématiques : la forêt,

le gaspillage, la biodiversité, le futur, les matériaux bio sourcé, le recyclage, les ressources naturelles et le traitement des eaux.

Une animation a également été organisée afin de sensibiliser les élèves de l'école primaire de Longchamps sur l'importance du tri sélectif.

Animation d'une journée porte ouverte pour des adoptions animalières (chiens et chats) en novembre 2021 avec l'association « les animaux du 27 ». Cet événement avait pour but de sensibiliser le public à l'abandon, la stérilisation et la maltraitance. Il permit à l'association de présenter 4 chiens et 9 chats (chatons et adultes).





— SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF —

GÉNÉRALITÉ

Légitimité du Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC) :

Article L.2224-8-III du Code Général des Collectivités territoriales (Loi sur l'eau n°2006-1772 du 30 décembre 2006, art. 54, I, 6°).

La Communauté de communes du Vexin Normand depuis la fusion réunit 39 communes et près de 34 000 habitants et environ 6 560 installations d'assainissement non collectif sur son territoire.

Le SPANC assure notamment les compétences contrôle, entretien et réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.

LE MATÉRIEL

3 véhicules de service **2** appareils de mesure des boues

2 tarières **1** odomètre

1 caméra d'inspection **1** enregistreur

1 localisateur Vêtements de protection

1 logiciel avec **3** postes et **2** tablettes de terrain

Outillages divers pour le contrôle des installations (mètres, colorants,...)

LA REDEVANCE DE SERVICE

La redevance annuelle prélevée sur les factures d'eau potable s'élève à **30 €**, soit **15 €** par facture d'eau. Cette redevance permet le fonctionnement du SPANC.



DÉPENSE

Dépenses Redevance SPANC :
Total 9 327,40 € TTC

Frais de facturation Véolia sur le compte administratif 2021 =
7 527,40 € TTC

Frais de facturation commune de Château-sur-Epte : forfait annuel de **600 € TTC + 1200 €** de reliquat pour les années 2019 et 2020)

Frais de facturation commune de Dangu : forfait de **16 €/an**



RECETTE ESTIMÉE

Recettes Redevance SPANC :
Total 141 380,72 € TTC

Recette Château sur Epte : **11 235 € TTC** perçus en 2021 pour les années 2019 et 2020

Dangu : **240 €** perçus en 2021 pour l'année 2020

Véolia eau : **13 247,24 € TTC** perçus en 2021 pour la période de septembre à novembre 2020 + **101 366,42 €** pour 2021

Guerny : **1099,50 € TTC** perçus en 2021 correspondant à un reliquat de 2017

SAEP Hébécourt : **14 190,56 € TTC** perçus en 2021

PASSAGE CAMÉRA

Les passages caméra sont réalisés par les techniciens du SPANC et à la demande des usagers ou des communes

- Le coût de la prestation est de **75 € TTC/heure** (prix forfaitaire)
- Les principales interventions sont :

La vérification

des canalisations,

La vérification

des raccordements,

La localisation

des ouvrages.

Recette liée à la prestation caméra en 2021 : 0 € TTC

LES CONTRÔLES



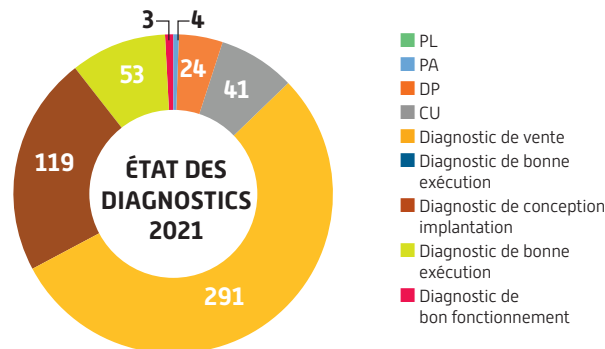
Les contrôles sont réalisés par les techniciens du Pôle Assainissement Non Collectif de la Direction Environnement de la Communauté de communes du Vexin Normand. Il existe plusieurs types de contrôles :

Le diagnostic des systèmes d'assainissement non collectif existants : C'est la 1^{re} visite d'une installation. Elle permet de prendre connaissance de la configuration des ouvrages et d'évaluer leur fonctionnement.

> **Coût : 39 €**

Le contrôle périodique de bon fonctionnement : La réglementation impose un contrôle périodique d'une fréquence maximale de 10 ans. Il est réalisé tous les 8 ans à la Communauté de commune du Vexin Normand

> **Compris dans la redevance annuelle**



Le contrôle d'entretien des systèmes d'assainissement non collectifs : Ce contrôle peut être réalisé en même temps que le contrôle de bon fonctionnement.

> **Compris dans la redevance annuelle**

Les contrôles pour la réalisation d'un assainissement non collectif dans le cadre d'une demande d'un permis de construire ou de la réhabilitation d'un système d'assainissement existant : Ces contrôles permettent de s'assurer de l'adéquation du système proposé avec les caractéristiques de la parcelle et de l'habitation et de vérifier la conformité des travaux réalisés vis à vis du projet validé lors du contrôle de conception implantation avant le remblaiement.

> **Coût : 140 €** (délibération n°2015011)

Le diagnostic du système d'assainissement non collectif pour une vente immobilière est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011 suite à la loi n°2010-788, dite « GRENELLE 2 » :

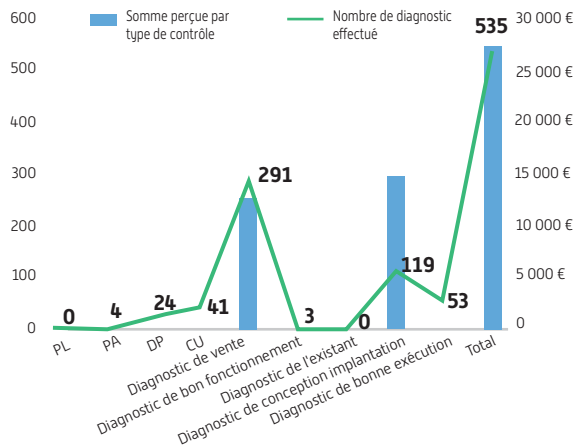
> **Coût : 39 €**

Recettes liées aux différents contrôles en 2021 : 22 967 €

-Contrôle ANC dans le cadre d'une vente : 10 647 € TTC

-Contrôle de Conception/Implantation + contrôle de bonne exécution : 12 320 € TTC

RÉCAPITULATIF DES DIAGNOSTICS PAYANTS DE L'ANNÉE 2021





— LES VIDANGES —

Le marché 06-MP-2018 pour les vidanges et l'entretien des installations d'assainissement non collectif de la Communauté de communes du Vexin Normand est un marché à bons de commandes à procédure adaptée conclu sur la base de besoins annuels et sur la période de 2018 à 2022.

Il a été attribué à l'entreprise SARL HALBOURG [Décision n° 2018096 du 15 juin 2018] située rue de la Vallée - 76890 SAINT-PIERRE-BENOUVILLE :

- > Montant minimum des prestations : **2 800 € HT**
- > Montant maximum des prestations : **22 000 € HT**

Les dépenses sont imputées à l'article 611 du budget annexe M49 SPANC du budget communautaire.

Les tarifs des prestations vidange / entretien

La convention à signer avec la Communauté de communes pour bénéficier de ces tarifs et toutes les informations concernant ces prestations sont disponibles sur le site internet de la Communauté de communes du Vexin Normand ([www.cdc-vexin-normand.fr/aménagement territorial /environnement et assainissement/ service vidange entretien](http://www.cdc-vexin-normand.fr/aménagement_territorial/_environnement_et_assainissement/service_vidange_entretien/)) ou dans les mairies.

Bilan des prestations entretien / vidange :

50	85
installations non réhabilitées ont été vidangées.	installations réhabilitées ont été vidangées



RECETTE VIDANGES 2021

61 141,08 €

Les tarifs des prestations vidanges et entretien appliqués en 2021 sont les mêmes qu'en 2020.





LE BILAN FINANCIER

RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 M49 SPANC CCVN

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		29 820,45 €		127 575,63 €		157 396,08 €
Opérations de l'exercice	1 878,49 €	17 225,56 €	247 899,74 €	300 716,56 €	249 778,23 €	317 942,12 €
Totaux	1 878,49 €	47 046,01 €	247 899,74 €	428 292,19 €	249 778,23 €	475 338,20 €
Résultats de clôture		45 167,52 €		180 392,45 €		225 559,97 €
Restes à réaliser	20 630,66 €		0,00 €		20 630,66 €	0,00 €
Vir de la section de fonct.					0,00 €	
Totaux cumulés	22 509,15 €	47 046,01 €	247 899,74 €	428 292,19 €	20 630,66 €	0,00 €
Résultats définitifs		24 536,86 €		180 392,45 €	270 408,89 €	475 338,20 €
		Excédent net 2021	204 929,31 €			Affectation du résultat
		Excédent net 2020	157 396,08 €		002 R	180 392,45 €
		Soit un gain de	47 533,23 €		001 R	45 167,52 €



L'accueil des gens du voyage est une compétence optionnelle relevant de la politique du logement et du cadre de vie



11 emplacements de 110 m² environ, chaque emplacement correspondant à **2 places**, et **1 emplacement temporaire**



Les tarifs de l'aire d'accueil (inchangés depuis le 1^{er} janvier 2017) :

Le coût journalier d'occupation d'un emplacement est fixé à **2,73 €** ;

Le coût journalier d'occupation temporaire, en dehors des emplacements équipés, est fixé à **1,64 €** ;

La facturation du mètre cube d'eau fournie est fixée à **5,11 €** ;

La facturation du kilowatt heure est fixée à **0,19 €**.

24 933 €

de location des emplacements [eau et électricité compris]
26 906 € en 2020, 27 540 € en 2019
et 23 445 € en 2018

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION ET PROFIL DES OCCUPANTS DE L'AIRE D'ACCUEIL



49

nouvelles entrées enregistrées en 2021*



28

hommes



15

femmes



6

enfants de moins de 18 ans

28,53 mois est la durée moyenne du séjour**

1 personne est restée moins de 15 jours

6 personnes ont séjourné entre 15 jours et 6 mois

13 personnes ont séjourné plus de 6 mois

* 59 en 2020, 52 en 2019 et 51 en 2018. ** 20,77 mois en 2020, 22,71 mois en 2019 et 14,37 mois en 2018.

SITUATION SOCIALE ET FINANCIÈRE DES PERSONNES ACCUEILLIES

Le nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2019-2025 est entré en vigueur en fin d'année 2019.

Une convention est signée chaque année avec l'État pour une aide à la

gestion de l'aire. Cette aide est versée par la Caisse d'allocations familiales de l'Eure. Versée mensuellement, elle est la principale recette de fonctionnement de cette structure.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

56 749 € dont

1 674 €
de recettes
FCTVA

30 413 €
d'aide de l'État

48 446,86 KWH
facturés

59 259,88 kWh
facturés en 2020

693,53 M³
d'eau utilisée

600,34 m³ d'eau
utilisée en 2020



DÉPENSES COURANTES

Entretien des berges et fascine, programme trimestriel de dératisation, vidange du puits de relèvement, entretien des pompes de relèvement, interventions diverses, contrôles techniques réglementaires, etc.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

0 € en 2021

[8 315 € en 2020 et 36 311 € en 2019]



— TRAVAUX DE VOIRIE 2021 —

Les services techniques réalisent chaque année des **travaux de modernisation des voiries communales**. Les communes listées dans le tableau de la page suivante ont bénéficié des travaux conçus par la Direction des services techniques, assistée par la maîtrise d'œuvre du Cabinet VERDI et l'entreprise COLAS.

En plus des travaux pour les routes d'intérêt communautaire, la Direction des services techniques intervient, à la demande des communes, pour les travaux de voirie sur leurs domaines privés. Pour exemple, les travaux de réfection de l'impasse des peupliers à La Neuve Grange.

Fait marquant :

La rue de la Libération à Gisors, la Rue aux Merciers à Saussay-la-Campagne et la Rue du Bailly à Mouflaines.



1 020 387,96 € HT

de travaux de voirie en 2021 y compris la réfection du Pont de la Chaussée Louis XIII à Dangu (hors frais de maîtrise d'œuvre).



14 communes

concernées par **23 chantiers** de modernisation des voiries



Le Domaine communautaire :

39 communes



Superficie de la Communauté de communes : **310,04 km²** et plus de **460 km** de voirie



Surveillés et entretenus par **9 agents** de voirie



Équipés de **16 véhicules** [5 tracteurs, 1 tracteurs tondeuse, 2 véhicules d'astreintes, 3 camions benne, 2 poids lourd dont 1 en location pendant les 5 mois d'astreintes hivernales] utilisés pour les opérations de fauchage et de viabilité hivernale



10 082 litres

de carburants utilisés par les engins de chantier [10 707 litres en 2020]

474 litres

de carburants utilisés pour les matériels d'entretien des espaces verts [295 litres en 2020]

10 051 litres

de carburants utilisés pour les camions et véhicules légers [4 638 litres en 2020],



138 tonnes

d'enrobés à froid utilisés pour reboucher les nids de poules [136 tonnes en 2020]



398 tonnes

de grave utilisés pour stabiliser les accotements [185 tonnes en 2020]



— FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS —

Le long des routes, les bermes (accotements) de différentes largeurs sont entretenues pour assurer la visibilité et la sécurité du trafic.

La fréquence du fauchage peut être plus augmentée dans les carrefours et les lieux dangereux en fonction de l'évolution de la pousse.



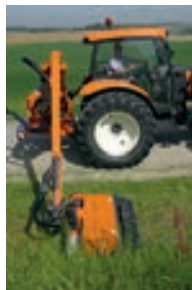
3 agents

fauchent les accotements et les talus
2 à 3 fois entre fin avril et mi-octobre



3 tracteurs

équipés de faucheuses et d'épareuses



— ASTREINTES —

Les agents des services techniques de la Communauté de communes du Vexin Normand réalisent 3 types d'astreintes :

- Les astreintes de « viabilité hivernale ». Elles sont effectuées de **mi-novembre à mi-mars** - 9 agents (agents du services voirie) ;
- Les astreintes Bâtiments. Elles sont effectuées de **mi-novembre à mi-mars** - 3 agents (agents du service bâtiments) ;
- Les astreintes Voirie/Bâtiment. Elles sont effectuées de **mi-mars à mi-novembre** - 12 agents (agents des deux services).

Au cours de l'année 2021, les agents ont réalisé **24 interventions** représentant une durée de 37,07 h (astreintes b et c).

— SIGNALISATION ROUTIÈRE —

La Communauté de communes créé et entretient :

- La signalisation horizontale et verticale hors agglomération sur voiries communales pour **3 618,04 € HT** soit **4 3141,66 € TTC de panneaux et mobiliers mobiles renouvelés en 2021.**
- La signalisation horizontale et verticale liée à la compétence transports scolaires pour **1 902,99 € HT** soit **2 283,59 € TTC de peinture routière en 2021.**





OUVRAGES D'ART

La Communauté de communes entretient les **54 ponts** de son territoire.

La Direction des Services Techniques est engagée, depuis la catastrophe de l'effondrement le 14 août 2018 du pont autoroutier Morandi de Gênes en Italie, dans une politique de maintenance des ouvrages d'art.

Ci-joint leur liste et leurs emplacements.

Faits marquants :

Réalisation des travaux de réhabilitation de pont de la chaussée Louis XIII à Dangu.

Attribution du marché de maîtrise d'oeuvre et travaux pour la réhabilitation des ponts d'Inval à Neaufles-Saint-Martin.

Mise en place et réfection des garde-corps des ponts de Moiscourt à Gisors.

OUVRAGES D'ART SUR LES VOIES COMMUNALES (VC)





— VIABILITÉ HIVERNALE —

La période officielle de mise en place de l'organisation des interventions liées à la **viabilité hivernale débute mi-novembre et se termine mi-mars.**

Pendant cette période les 9 agents du service voirie sont d'astreinte 1 semaine sur 2 et interviennent, de jour comme de nuit, dès que les conditions climatiques risquent de rendre les routes dangereuses pour les usagers.

10 exploitants agricoles signataires d'une convention passée avec la Communauté de communes et le Département de l'Eure sont également mobilisables pour intervenir en renfort lors des épisodes neigeux importants.

Le plan de Viabilité Hivernale tient compte des spécificités du territoire, des activités économiques et scolaires. Le plan prévoit des interventions prioritaires sur les routes à fort trafic et sur celles empruntées par les transports scolaires. Les conditions topologiques, d'orientation géographiques et d'exposition sont également considérées pour prioriser les actions de salage et déneigement.

Les agents techniques des communes participent également aux actions de salage en agglomération sur les voies secondaires ou résidentielles. Ils viennent s'approvisionner auprès de la Communauté de communes pour obtenir le sel de déneigement.

FAIT MARQUANT :

L'année 2021 a été le reflet de l'année 2020 cette fin d'année à donc été clémente.

Les agents sont sortis 5 fois en 2021.



9 agents en astreinte



462,3 km

de voiries communales

224 km

de voiries traitées
(dont 59 km sur la Ville
de Gisors et 15 km
sur la Ville d'Étrépagny)



Sel de déneigement
commandé

**52,2 tonnes
en vrac**

dont volume distribué
aux communes pour
traitement

206 sacs de 25 kg



2 camions 15 t
avec saleuse portée
et lame de déneigement

1 camion 3,5 t
avec saleuse portée 0,6 m³

2 tracteurs 90 CV
avec lame de déneigement



— PRÉSENTATION GÉNÉRALE —



Depuis la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 août 2015, l'action publique communautaire en matière de Développement Économique se renforce chaque année. Les missions de la Communauté de communes du Vexin Normand en faveur du Développement Économique sont les suivantes :



Promouvoir l'entrepreneuriat et faciliter la création d'entreprises avec l'appui des Chambres consulaires (Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire) et des **partenaires financiers** (Initiative Eure) ;



Assurer une fonction de « porte d'entrée » et être un relais incontournable pour répondre aux besoins des entrepreneurs, les accompagner dans le montage de projets et les orienter vers des dispositifs d'aides et de subventions existants au niveau européen, national, régional et départemental ;



Redynamiser les centres-villes de Gisors et d'Étrépanny, dans le cadre du Programme Petites Villes de Demain, par une ingénierie de projet renforcée, la mobilisation de financements sur des mesures thématiques ciblées, la diffusion de bonnes pratiques ;



Répondre aux demandes d'implantation en recensant les locaux et les terrains disponibles sur tout le territoire et en mettant en relation les porteurs de projet avec les propriétaires ;



Structurer l'offre d'accueil en projetant des projets d'aménagement et en requalifiant les zones d'activités économiques communautaires, le tout afin de proposer une offre immobilière adaptée aux besoins des entreprises et d'optimiser le foncier et son renouvellement ;



Encourager le développement d'un écosystème d'entreprises pour une croissance endogène en fédérant les entreprises et en **créant des synergies** entre elles ;



Créer des moments de convivialité et animer des évènements à destination des entrepreneurs pour développer leur réseau professionnel et rompre l'isolement ;



Accompagner les transitions économiques et déployer l'offre de formations, avec un soutien financier à un village d'entreprises qui ambitionne de renforcer l'offre de formations et d'animer des espaces de travail partagé ;



Soutenir l'emploi et accompagner au recrutement avec l'ensemble des partenaires (Région Normandie, Pôle Emploi, Mission locale, Cap Emploi, etc.) ;



Soutenir l'association d'entreprises du Vexin Normand
- le Club des Entrepreneurs du Vexin Normand - en vue de fédérer les entrepreneurs, promouvoir le territoire, optimiser la diffusion des informations, coconstruire la stratégie de développement territorial

BILAN DU SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

Tout au long de l'année, la Communauté de communes n'a cessé d'être en contact avec les entreprises, pour trouver des solutions et répondre à leurs attentes et leurs besoins. Lancé en mars 2020, le Fonds de Soutien aux entreprises mis en place aux côtés de la Région Normandie a été remobilisé en 2021 :

- De janvier à mai 2021, 19 entreprises - principalement des bars, restaurants, salles de sport, traiteurs - ont reçu une subvention allant de 1 000 à 5 000 euros (l'aide dépendait du nombre de salariés).
- **MONTANT TOTAL DE L'AIDE : 55 000 €**
- La Communauté de communes a financé à hauteur de 60%, soit un montant de **33 000 €**
- La Région Normandie est intervenue à hauteur des 40% restants, soit un montant de **22 000 €**.



BILAN DES ÉVÈNEMENTS

Malgré la crise COVID, 2 évènements ont pu être organisés en 2021 :

LA SOIRÉE BUSINESS 2021

Environ **250 personnes** étaient présentes le **jeudi 7 octobre 2021 à Étrépnay** dans le cadre de la soirée Business.

Cet évènement structurant et fédérateur est devenu au fil du temps incontournable.

LANCEMENT DU CLUB DES ENTREPRENEURS DU VEXIN NORMAND

L'évènement a été l'occasion de présenter le Club des Entrepreneurs du Vexin Normand.

Association loi 1901, le Club des Entrepreneurs du Vexin Normand a vocation à fédérer les entrepreneurs du Vexin Normand, à développer leur réseau professionnel, à constituer un réseau de partage d'informations et d'échange d'expériences, à leur offrir une meilleure connaissance de l'environnement économique et social du territoire, d'apporter des solutions concrètes face aux problématiques rencontrées par les entreprises, d'apporter une contribution face aux problèmes liés à l'emploi, à la formation et à l'insertion.



7 ENTREPRISES MISES À L'HONNEUR :

- > Dynamisation du centre-ville d'Étrépnay : la Bagelerie de Camille
- > Dynamisation du centre-ville de Gisors : Jean Bart
- > Développement rural : la Ferme du Thil (Thil-en-Vexin)
- > Jeune espoir : La Ferme Derly (Athevernes)
- > Innovation et diversification : Pousses de là (Thilliers-en-Vexin)
- > Savoir-faire industriel : CCMG (Étrépnay)

CONFÉRENCIER :

Yves Thréard, directeur adjoint du Figaro, journaliste-éditorialiste, intervenant dans des émissions télévisées comme C'Dans l'Air ou C News.



LE FESTIVAL DU VEXIN NORMAND 2021

Le 18 novembre 2021 s'est tenu le Festival du Vexin Normand.

Environ 90 entrepreneurs ont pu profiter du cadre offert au sein du Domaine de Rouville à Hébécourt ainsi que du concert du Festival du Vexin Normand.

L'objectif de cet évènement est de faire découvrir le patrimoine du Vexin Normand et d'offrir un moment convivial aux entrepreneurs.

LE GUICHET ENTREPRISES

Mis en place en 2017, le guichet entreprises est un point d'accueil pour les entrepreneurs désirant un accompagnement dans la création de leur activité. Ce projet est intégré dans le dispositif « **Ici je monte ma Boite** », créé par la Région Normandie.

Les phases d'accompagnement :



PHASE 1

Diagnostic :

- > validation de l'adéquation entre l'entrepreneur et le projet



PHASE 2

Construction du projet :

- > établissement d'un prévisionnel financier, définition des besoins financiers au démarrage
- > validation de la viabilité économique du projet



PHASE 3

Structuration financière :

- > recherche de financements adaptés



PHASE 4

Suivi de la jeune entreprise pendant 3 ans :

- > appui au développement commercial, stratégie...



CCI + CMA



RENDEZ-VOUS EFFECTUÉS

102



PORTEURS ACCOMPAGNÉS



EN PHASE 1

51



EN PHASE 2

9



EN PHASE 3

7

INITIATIVE EURE



RENDEZ-VOUS EFFECTUÉS

84



PORTEURS DE PROJETS ACCUEILLIS

43



ENTREPRISES FINANCÉES

10



EMPLOIS DIRECTS CRÉÉS OU MAINTENUS

24



PRÊTS D'HONNEUR ENGAGÉS

109 000 €



SUBVENTIONS COUPS DE POUCE ENGAGÉS

15 800 €



L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

Le territoire communautaire compte 24 espaces économiques. La Communauté de communes assure la gestion, l'animation et l'entretien de deux zones d'activités :

LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA PORTE ROUGE D'ÉTRÉPAGNY :

- > **43** entreprises
 - > **400** emplois
 - > **27** ha de surface et **6** ha de foncier disponible
- Une zone commerciale, artisanale et industrielle



LE PARC DE MONT DE MAGNY/ ZONE INDUSTRIELLE DE DELINCOURT À GISORS :

- > **70** entreprises
 - > **800** emplois
 - > **42** ha de surface
- Une zone dont la vocation est d'accueillir des entreprises industrielles et artisanales



Pour pallier à une offre d'accueil limitée, la Communauté de communes s'est engagée à étendre la zone d'activités de la Porte Rouge à Étrépagny sur **6 hectares** et à requalifier la **Zone Industrielle et Artisanale de Gisors**.

À **Étrépagny**, les travaux d'aménagement ont débuté en septembre 2021, pour se terminer en octobre 2022 [1^{re} tranche finalisée en mai 2022]. Le projet consiste à viabiliser **20 parcelles**, de surfaces variables, allant de 1 000 m² à 7 000 m². Par la rédaction d'un règlement de lotissement, d'un cahier des charges de cession et l'engagement d'un architecte-conseil pour suivre les projets de construction, la volonté affichée de la collectivité est de réaliser un aménagement qualitatif, tout en optimisant le foncier économique.

L'opération s'élève à un montant total de **1 800 000 € TTC**.

Au niveau des recettes, la Région Normandie et le Département de l'Eure ont acté des aides financières à travers le contrat de territoire, et les ventes des futures parcelles viendront équilibrer le budget.

À **Gisors**, le projet de requalification dans la Zone Industrielle et Artisanale de Gisors, préparé tout au long de l'année 2021 aux côtés de l'Établissement Public Foncier de Normandie et la Région Normandie (un cabinet d'étude a notamment été retenu), doit permettre de valoriser les espaces publics, de renforcer l'offre de services pour les entreprises, d'améliorer l'accessibilité, de mutualiser et optimiser le foncier économique (environ 10 hectares de foncier sont sous utilisés). Une parcelle de **2,8 hectares** située rue de la Haute Borne sera également redécoupée en 2022 en vue d'y accueillir plusieurs Petites et Moyennes Entreprises et Entreprises de Taille Intermédiaire.





— ZOOM SUR LE CLUB DES ENTREPRENEURS DU VEXIN NORMAND —

La Communauté de communes a été proactive dans l'émergence d'une association d'entreprises sur le territoire du Vexin Normand tout au long de l'année 2021.

Après avoir réuni plusieurs entrepreneurs et organisé les échanges pour la constitution d'un Bureau, plusieurs thématiques ont été définies et traitées en mai-juin 2021 par les membres de l'Assemblée Générale, en amont de la création de l'association.

Grâce en partie au soutien de la Communauté de communes dans l'accompagnement du groupement et sa structuration, **le Club des Entrepreneurs du Vexin Normand** est né le 7 octobre 2021 à l'occasion de la soirée Business. Ce Club des entrepreneurs est une opportunité pour les entreprises d'étendre leur réseau professionnel et de vivre des moments conviviaux, de partager, échanger, témoigner, développer l'entraide, trouver des solutions collectives à des problématiques communes, promouvoir le territoire du Vexin Normand et défendre ses intérêts.



LES THÉMATIQUES TRAITÉES PAR L'ASSOCIATION



Emploi, Formation, Insertion



Accompagnement des entreprises



Communication et évènement



Promotion du territoire

— LE VILLAGE ARTISANS —

La Communauté de communes assure la gestion d'un village artisans, implanté à Étrépagny dans la zone d'activités de la Porte Rouge :



100 %

de taux d'occupation en décembre 2021



85 000 €

de recettes générées par les 9 lots en 2021



5 620 €

de dépenses liées à l'amélioration



15 000 €

de dépenses liées à la maintenance

Départs : aucun

Arrivées :

Biodiffusion

(fabrication de microbrasseries) en décembre 2021



Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION



— LE PROGRAMME LEADER DU VEXIN NORMAND —

Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

ORIGINE

Une enveloppe de 1,35 million d'euros attribuée par la Région Normandie (FEADER) pour soutenir des projets **innovants et fédérateurs** du 22 décembre 2016 au 31 décembre 2020.

Conformément au règlement européen, une période transitoire de 2 ans à compter du 1er janvier 2021 a été mise en œuvre dans l'attente de l'application du nouveau cadre juridique de la programmation 2023-2027.

Aussi, une enveloppe complémentaire nous a été allouée de **385 714 €** portant la maquette financière du GAL à **1 735 714 €**.

La stratégie de développement du Programme LEADER s'appuie sur un diagnostic de territoire permettant d'identifier ses enjeux propres, réalisé par le Pays du Vexin Normand. Depuis la dissolution du Pays du Vexin Normand, la Communauté de communes du Vexin Normand est devenue la structure porteuse du GAL (Groupe d'Action Locale) au **1^{er} janvier 2017**.

FONCTIONNEMENT

Les projets sont évalués par le comité de programmation lors d'une présentation orale faite par l'équipe du GAL.

Une note est attribuée au regard des critères de sélection prédéfinis, généraux ou spécifiques à chaque fiche-action.



12 MEMBRES PUBLICS



14 MEMBRES PRIVÉS

Un périmètre composé de

108 communes

(CDC du Vexin Normand, CDC Lyons Andelle, une partie de Seine Normandie Agglomération) regroupant plus de **81 000 habitants** (données INSEE 2015).

L'organe décisionnel du GAL est un **Comité de Programmation** (COPROG)

Une équipe de

1,6 ETP

pour faciliter l'émergence de projets

GAL DU VEXIN NORMAND

Communauté de communes - 27150 ÉTRÉPAGNY
www.cdc-vexin-normand.fr

Une équipe à votre service pour vous accompagner dans votre projet

natacha.jegues@ccvexin-normand.fr - Tél. 06 07 16 34 28
gestionnaire.leader@ccvexin-normand.fr - Tél. 02 32 55 96 09

— ACTIONS FINANÇABLES —

Le programme LEADER vise à soutenir des projets innovants et fédérateurs, répartis dans 4 fiches-actions avec des thèmes précis.



OFFRE TOURISTIQUE

Renforcement de l'attractivité et de la visibilité du territoire.
Mise en réseau des acteurs de l'économie touristique



LIEN SOCIAL

Mixité sociale, maintien et accueil des populations, attractivité durable de dynamisme, ressources locales alimentaires, prévention santé, installation professionnels de santé



ÉCONOMIE LOCALE

Valorisation des ressources locales, développement des nouvelles filières, mise en réseau des acteurs, réduction déplacements domicile/travail



INITIER DES COOPÉRATIONS

Renforcer des coopérations entre les acteurs du GAL et d'autres territoires

— POUR QUI ? —

SPÉCIFICITÉS D'UN FINANCEMENT LEADER, UNE DIMENSION COLLECTIVE PLUTÔT QU'INDIVIDUELLE

- LEADER peut intervenir jusqu'à **80% maximum** de la dépense totale éligible.
- Le plancher LEADER est de **3 000 €** et le **plafond de 50 000 €**
- **20% minimum du montant total** du projet doivent provenir de fonds publics sauf dans le cas d'un OQDP*
- Un **autofinancement privé** peut s'avérer nécessaire pour compléter le budget prévisionnel du projet.

* OQDP (Organisme qualifié de droit public) : dans certains cas, les associations peuvent être considérées comme des OQDP. Elles doivent alors, tout comme les porteurs de projets publics, autofinancer à hauteur de 20% minimum pour appeler des fonds LEADER.



PUBLIC

(EPCI, syndicats mixtes...)

Les projets portés par les structures publiques peuvent être soutenus par LEADER **jusqu'à 80% de la dépense éligible**, mais doivent à minima être **autofinancés à hauteur de 20%**.



PRIVÉ

(Entreprises, associations, exploitants agricoles, particuliers)

Un projet privé doit **obligatoirement bénéficier d'autres fonds publics** pour débloquer l'aide européenne LEADER sauf les OQDP*

**1€ DE COFINANCEMENT PUBLIC
= 4 € LEADER
PLAFONNÉ À 50 000€**



Les membres du COPROG se sont réunis
4 fois en présentiel et ont été consultés
par écrit à **2 reprises**

64 personnes ont bénéficié d'une
présentation du Programme LEADER

35 porteurs de projets
ont été reçus en entretien téléphonique ou
physique

8 d'entre eux ont présenté leur projet
en COPROG : **6 privés / 2 publics**

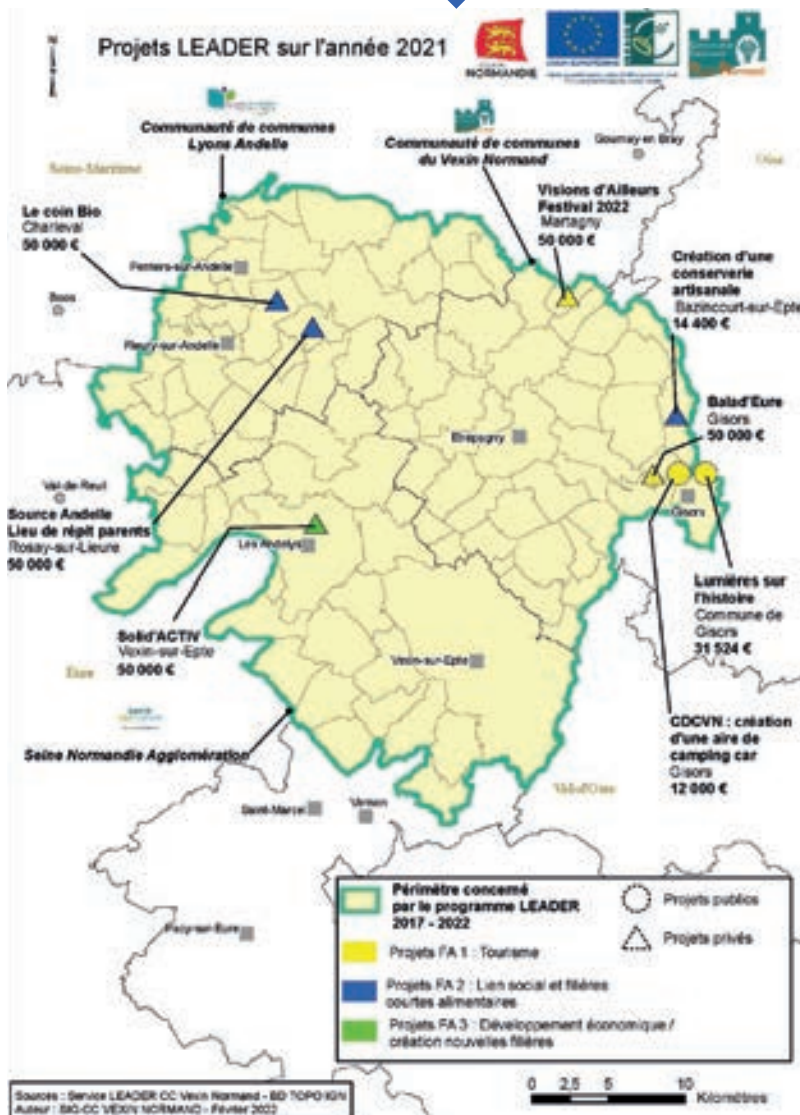
8 projets ont reçu un avis d'opportunité
pour un montant total de :
289 924 €

3 projets ont reçu une subvention de la
Communauté de communes du Vexin
Normand pour appeler des fonds européens,
pour un total de
10 000 € de fonds d'amorçage

Aucun projet abandonné

7 projets ont été sélectionnés en COPROG

Montant LEADER versés au 31/12/2021 :
739 732,95 € soit **43%**
de la maquette financière totale





— BILAN DES PROJETS —



Une plaquette bilan listant les **32 projets** accompagnés par le GAL du Vexin Normand de **2017 à 2020** a permis au GAL de montrer sa détermination pour l'obtention d'une **nouvelle enveloppe de 385 714 €** dédiée aux 2 années de transition



La présentation de nouveaux projets en avis d'opportunité en 2021 a été l'occasion de proposer **2 sessions de formation sur les critères de sélection** [1 en visio-conférence / 1 en présentiel] aux membres du COPROG et de faciliter l'utilisation des « grilles de notation » en binôme.



Un guide à destination des porteurs de projet et des membres du COPROG a été conçu, relatant l'ensemble des spécificités et des démarches d'un projet LEADER :

https://www.cdc-vexin-normand.fr/images/Guide_MO_Vexin-Normand_13092021-compress%C3%A9_09052022.pdf

Dans le cadre des **semaines du développement durable** du 18/9/2021 au 8/10/2021, le GAL (Groupe d'Actions Locales) du Vexin Normand a proposé 3 semaines d'animations et de visites gratuites à destination du grand public relayées par la presse, les réseaux sociaux et la radio Espace.

L'occasion de découvrir des projets de développement durable innovants et fédérateurs financés par le fonds européen LEADER sur notre territoire.



Parallèlement, l'ensemble des élus du territoire et les membres du Comité de programmation étaient conviés à la visite de **3 projets financés par LEADER** réunissant une trentaine de personnes.



A partir de 18h00, **la soirée de présentation LEADER** dédiée aux entrepreneurs et aux porteurs de projet du territoire à la Communauté de communes de Lyons Andelle a réuni **près de 90 participants**.

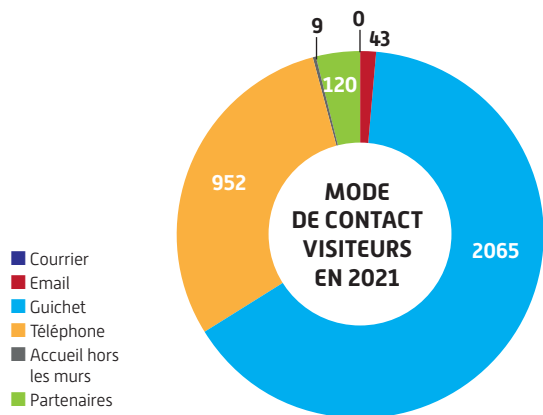


Grâce à une formation proposée par le Réseau Rural National, **une vidéo était réalisée par l'équipe pour l'occasion regroupant les 36 projets accompagnés** par le GAL du Vexin Normand : <https://www.youtube.com/watch?v=VN06X5kVoXQ>

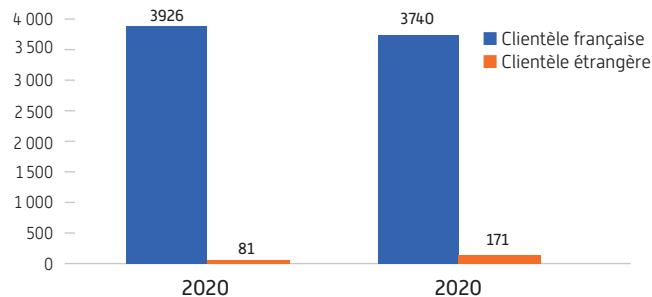


FRÉQUENTATION 2021 DE L'OFFICE DE TOURISME

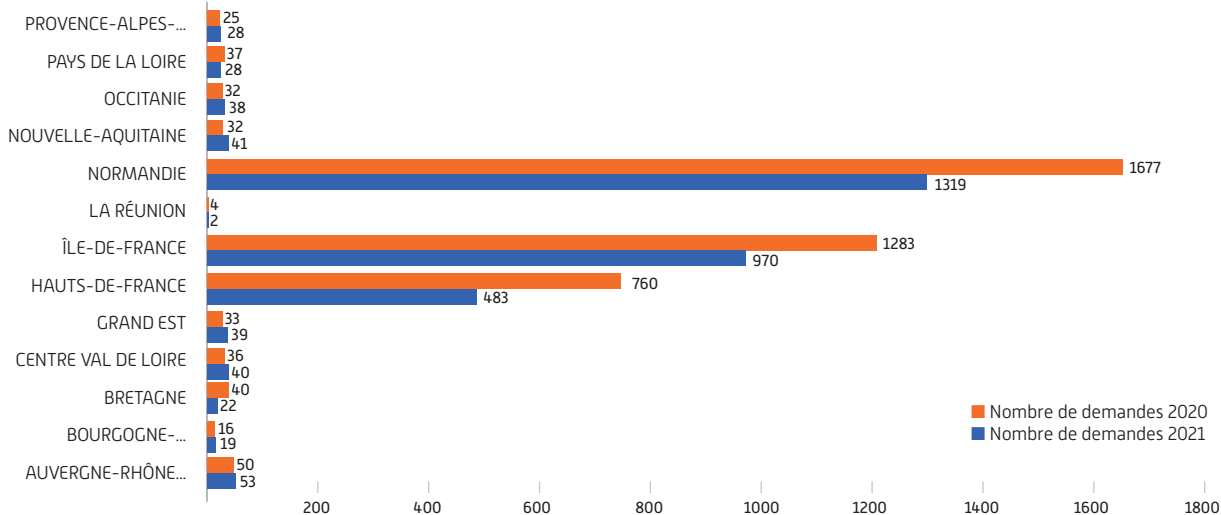
Nombre total de visiteurs : **3 911** [5 598 en 2020]



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES CLIENTÈLE FRANCE / ÉTRANGÈRE



NOMBRE DE DEMANDES CLIENTÈLE FRANCE PAR REGION



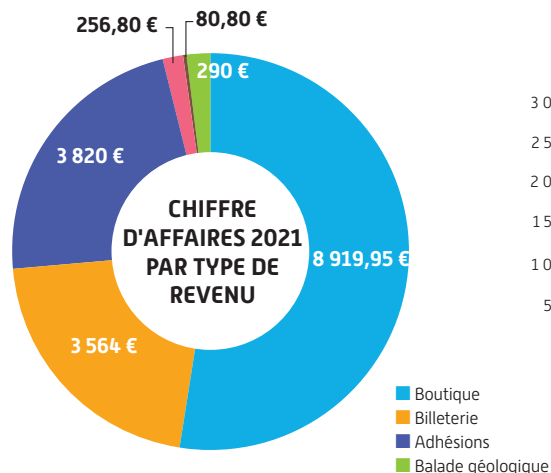


CHIFFRE D'AFFAIRES 2021 DE L'OFFICE DE TOURISME

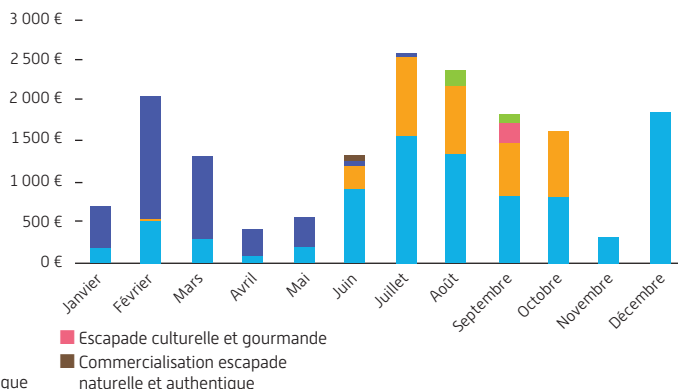
CHIFFRE D'AFFAIRES

16 931,55 €

15 706,50 € en 2021



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE MENSUEL EN FONCTION DE LA RÉPARTITION DES VENTES EN 2021



BOUTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME



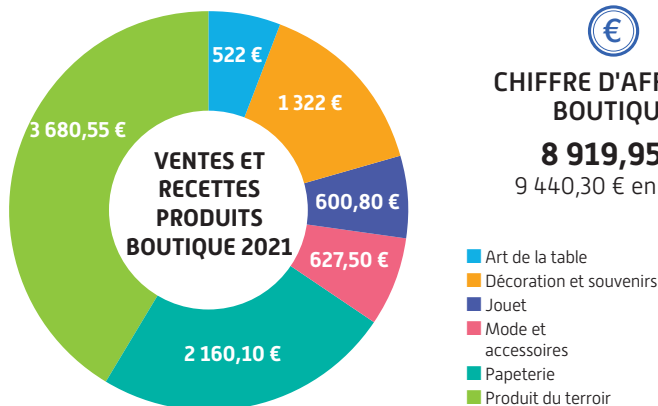
CHIFFRE D'AFFAIRES
BOUTIQUE

8 919,95 €

9 440,30 € en 2021

TOP 5 DES MEILLEURES VENTES DE PRODUITS / SOUVENIRS BOUTIQUE 2021

- 1 Les cartes postales
- 2 Les magnets
- 3 Les petites friandises normandes (caramels, sucettes, sucre de pomme)
- 4 La monnaie de Paris
- 5 Les portes clés





SITES ET LIEUX DE VISITES COMMERCIALISÉS PAR L'OFFICE DE TOURISME

Billetterie assurée par l'OT

Les monuments de la ville de Gisors :

Le Château, l'Église et la Léproserie

Les balades géologiques (création 2021).



35

balade géologique
(2021)



505

visiteurs monument
Gisors en Individuels
(208 en 2020)



153

visiteurs monument
Gisors en groupe
(92 en 2020)



28

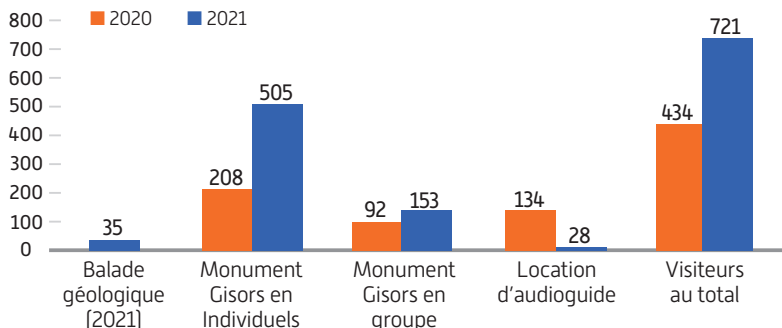
location d'audioguide
(134 en 2020)



721

visiteurs au total
(434 en 2020)

ÉVOLUTION DES VENTES DE BILLETTERIE ENTRE 2020 ET 2021



ADHÉSIONS À L'OFFICE DE TOURISME



115

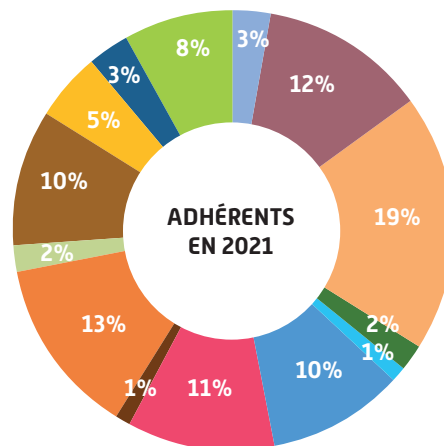
adhésions
(135 en 2020)



CHIFFRE D'AFFAIRES
ADHÉSIONS

3 820 €

1 040 € en 2020



- Antiquaires
- Artisans
- Associations
- Camping
- Chambre chez l'habitant
- Chambres d'hôtes
- Commerces
- Franchises
- Gîtes ruraux
- Parc d'attraction
- Prestataires de service
- Restaurants
- Salle de réception
- Site touristique



TAXE DE SÉJOUR 2021

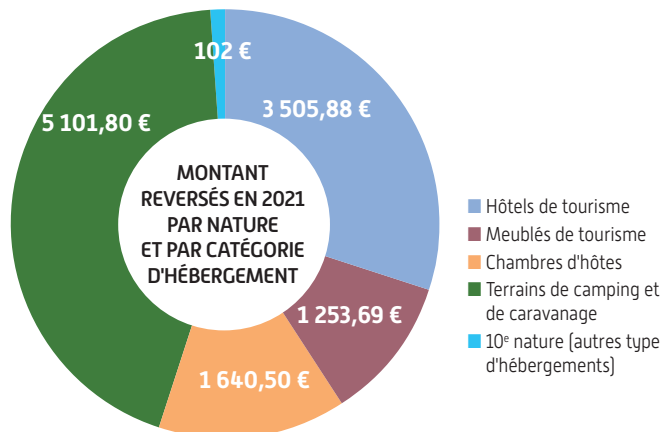
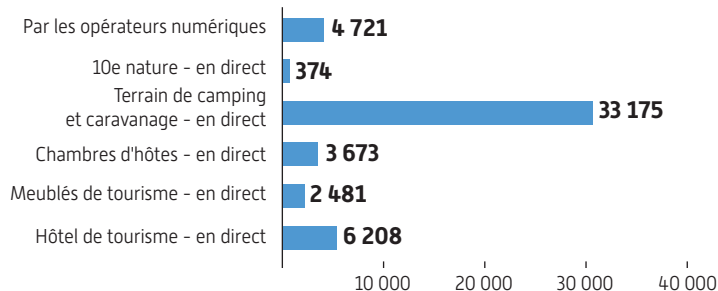


48 151
nuitées déclarées
(58 970 en 2020)



MONTANTS DÉCLARÉS
11603,87 €
15 717,78 € en 2020

**NOMBRE DE NUITÉES DÉCLARÉES EN DIRECT
VIA LES OPÉRATEURS NUMÉRIQUES**



Nature d'hébergement	Classement	Montants reversés en €
Hôtels de tourisme	2 étoiles	2046,00
	3 étoiles	1407,20
	En attente de classement et sans classement	52,68
	Total	3505,88
Meublés de tourisme	2 étoiles	184,80
	3 étoiles	561,60
	En attente de classement et sans classement	507,29
	Total	1253,69
Chambres d'hôtes	Total	1640,50
	3 étoiles	2348,40
Terrains de camping et de caravanage	En attente de classement et sans classement	2753,40
	Total	5101,80
	10e nature (autres types d'hébergements)	Tous les hébergements
TOTAL 2021		11603,87



— LE SITE WWW.TOURISME-GISORS.FR —



37 074 utilisateurs
du site web en 2021
[-14,88 %] dont



88 %
de nouveaux visiteurs



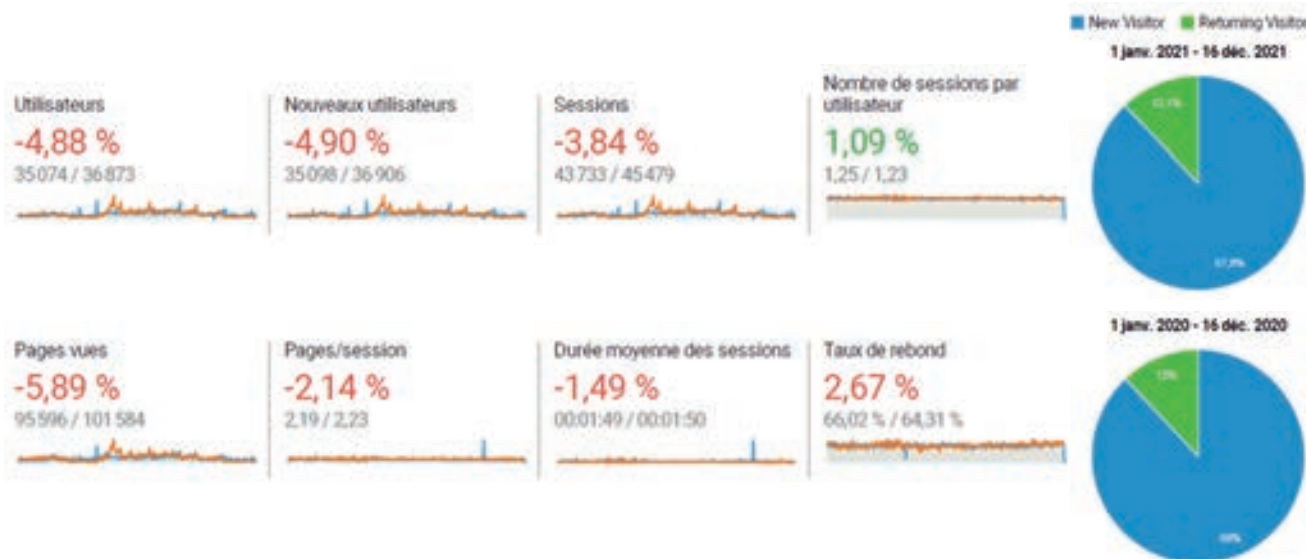
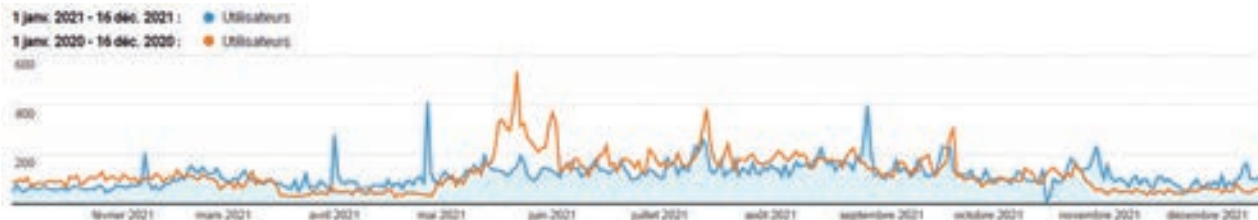
95 506
pages vues
en 2021 [-5,89 %]



Durée moyenne
d'une session :
1min 49s
[1,49 %]



Taux de rebond en 2021
66,02 %
[+2,67 %]





— LES COMPTES RÉSEAUX SOCIAUX DE L'OFFICE DE TOURISME —

LA PAGE FACEBOOK DE L'OFFICE DE TOURISME



LE COMPTE INSTAGRAM @VEXINNORMANDTOURISME

Créé mi-novembre 2021 : 216 abonnés à fin 2021



ÉVOLUTION DE LA COUVERTURE DES PUBLICATIONS DE LA PAGE FACEBOOK 2021



ÉVOLUTION DES MENTIONS « J'AIME » EN 2021



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNÉS EN 2021





— TRANSPORTS SCOLAIRES —

En 2021, la Communauté de communes compte **60 circuits** de transports scolaires assurés par la société Grisel répartis comme suit :



22 circuits

à destination des écoles maternelles et primaires du canton



24 circuits

à destination des collèges et lycées de Gisors



8 circuits

à destination du collège Louis Anquetin d'Étrépagny



3 circuits

à destination du lycée Jean Moulin aux Andelys



2 circuits

à destination du collège Rosa Parks aux Andelys



1 circuit

à destination des lycées de Louviers

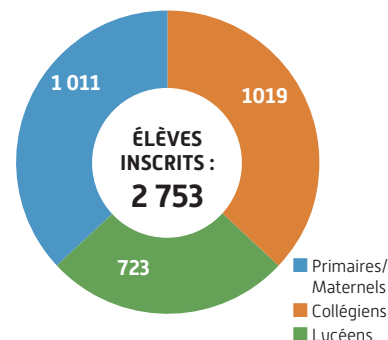


TARIFS 2021/2022

Maternels & Primaires : **30 €**

Collégiens : **80 €**

Lycéens : **100 €**



	Effectif	Tarif Région		Tarif CCVN	A charge de la CCVN	
Collégiens	1019	120,00 €	122 280,00 €	80,00 €	40,00 €	40 760,00 €
Lycéens	723	120,00 €	86 760,00 €	100,00 €	20,00 €	14 460,00 €
Primaires/ Maternels	1011	60,00 €	60 660,00 €	30,00 €	30,00 €	30 330,00 €
TOTAL	2753		269 700,00 €			85 550,00 €

— TRANSPORTS PISCINES —

En 2021, la Communauté de communes prend à sa charge le financement des transports vers les piscines communautaires d'Étrépagny et de Trie Château.

ÉTRÉPAGNY (2021)

18 174,80 €

Les écoles allant à la piscine d'Étrépagny : G. Delamare

- Richeville • Farceaux • St-Denis-le-Ferment • Puchay
- Mainneville • Heudicourt • Bézu-St-Eloi • Bernouville
- St-Marie-de-Vatimesnil • Longchamps • Morgny
- Nojeon-en-Vexin • Le Thil-en-Vexin

AQUA VEXIN (2021)

12 161,69 €

Les écoles allant à la piscine de Trie Château : P. Eluard

- J. Moulin • E. Anne • J. Curie • Dangu • Château-sur-Epte
- Vesly • Bazincourt • Neaufles-St-Martin



— REZO POUCE 2021 —

31 inscriptions de janvier à décembre 2021

Depuis la mise en place de Rézo pouce en septembre 2019, il y a 138 inscrits.



La Communauté de communes du Vexin Normand a mis en place un dispositif de covoiturage s'appuyant sur Rézo Pouce, premier réseau d'autostop organisé et sécurisé en France via une application mobile gratuite.

Ce dispositif est accessible à tous à partir de 14 ans (avec accord parental).

Inscription via le lien : <https://www.rezopouce.fr/inscription-covoiturage-rezopouce>

Puis téléchargement de l'application sur votre mobile via Google Play ou App Store.

Le tout dans le respect de la charte Rezo Pouce !

Deux façons d'utiliser Rézo pouce :

EN MODE VINTAGE

Vous attendez un point d'arrêt Rézo pouce munis d'une fiche de destination (fiche disponible sur le site), afin qu'un conducteur puisse vous identifier faisant parti du réseau Rézo pouce.

EN MODE APPLICATION

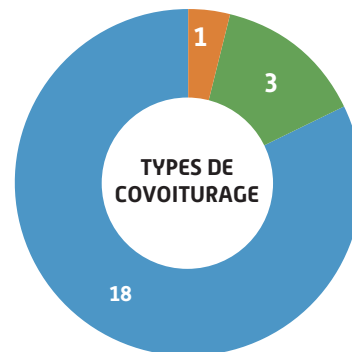
Vous pouvez programmer votre déplacement jusqu'à 24 heures à l'avance.



22 femmes



9 hommes



■ Conducteurs ■ Passagers ■ Les deux





LA DIRECTION DES FAMILLES GÈRE DIFFÉRENTES STRUCTURES SUR LE TERRITOIRE

1
Relais Assistantes Maternelles
itinérants

1
Multi accueil de 40 places avec
agrément PMI modulé

1
Lieu d'Accueil Enfants Parents
sur 2 sites

7
Accueils collectifs de mineurs

Des mini séjours
estivaux et des camps ados

1 Adotek
pour les jeunes à compter de 11 ans

STRUCTURES PETITE ENFANCE / ENFANCE JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND

ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES

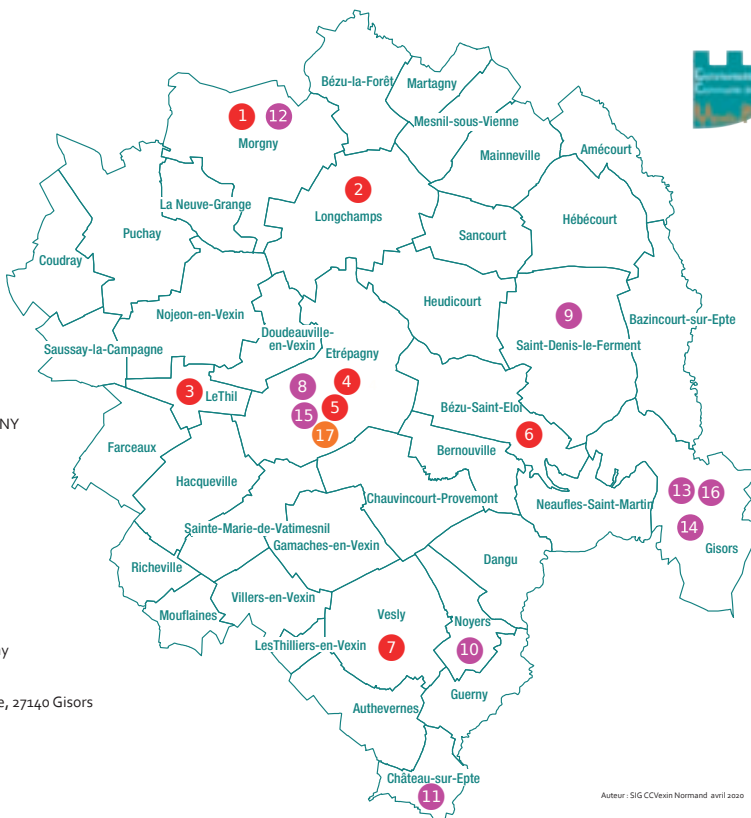
- 1 Accueil de loisirs de Morgny
- 2 Accueil de loisirs de Longchamps
- 3 Accueil de loisirs du Thil
- 4 Accueil de loisirs d'Etrépagny maternelle
- 5 Accueil de loisirs d'Etrépagny élémentaire
- 6 Accueil de loisirs de Bezu-Saint-Eloi
- 7 Accueil de loisirs de Vesly

PETITE ENFANCE

- 8 RAM Relais Assistantes Maternelles
47 rue du général Leclerc, 27150 ETRÉPAGNY
- 9 } RAM itinérant
- 11 } RAM itinérant
- 12 } RAM itinérant
- 13 RAM (Relais Assistantes Maternelles)
23 route de Rouen, 27140 Gisors
- 14 Multi accueil Capucine
23 route de Rouen, 27140 Gisors
Tel : 02 32 15 71 50
- 15 LAEP Graines de familles
3 rue Maison de Vatimesnil, 27150 Etrépagny
- 16 LAEP Graines de familles
Centre social de Gisors, rue Fabre Eglantine, 27140 Gisors

JEUNESSE

- 17 Adotek



Auteur : SIG CCVexin Normand avril 2020



— LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES —

2021, UN CONTEXTE PLUS FAVORABLE MAIS FRAGILE

L'importance du rôle des assistantes maternelles (AM) face aux situations sanitaires évolutives a été soulignée par un article paru dans le journal communautaire printemps 2021.

En mars et mai, à l'occasion de la diffusion de la nouvelle plaquette RAM, rencontres avec 28 secrétaires de mairies, 9 maires et 7 adjoints.

Objectif : mieux faire connaître le service et ouvrir des possibilités de collaboration autour d'actions Petite Enfance.

En septembre, enquête de satisfaction lancée auprès des AM faisant apparaître une bonne appréciation globale des actions, des projets proposés et des contacts avec le service.

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Accompagnement, information, écoute :

- 58 AM différentes ont bénéficié d'entretiens individuels

Professionalisation – départs en formation :

- 5 AM sur la formation « Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir les douces violences » [septembre]
- 12 AM sur la formation « Favoriser le jeu libre et aménagements de l'espace » [novembre]

Programmation des modules en association avec le RAM de Gisors. Ces formations, encadrées par un organisme labellisé, se sont déroulées à Étrépagny.



104

assistantes maternelles agréées réparties sur

31 communes

Arrivée de **7** AM sur le territoire

dont **4** nouvelles agréées.

LES PARENTS

124 contacts pour **103** parents différents renseignés concernant :

- La relation de travail [situations d'accueil ou difficultés liées au contexte sanitaire, questionnements liés à la prise en charge de l'enfant...]
- Les questions administratives et l'aide technique [droit du travail, mesures d'aide, déclarations Pajemploi, fins de contrat...]
- La recherche d'un mode d'accueil

2/3 des contacts ont eu lieu par téléphone et mails contre 1/3 en présentiel.

PARTENARIAT AVEC LA PMI

- Pas de réunions
- Des points de situation des AM effectués par téléphone et mails.



TRAVAIL EN RÉSEAU DES RAM DU SECTEUR EST DU DÉPARTEMENT

2 réunions :

- **En septembre en présence de la coordinatrice CAF** : présentation des nouvelles obligations auprès des AM (inscription des professionnelles sur le site monenfant.fr) / rôle des RAM dans la démarche et l'accompagnement au numérique.
- **En novembre** : décryptage de la nouvelle Convention Collective de ma branche du secteur des particuliers et de l'Aide à Domicile / échanges d'informations dont attente du nouveau référentiel des Relais et réforme des modes d'accueil.
- **Webinaires de présentation aux RAM** de cette convention par la Fédération des Particuliers Employeurs.

ATELIERS LUDIQUES

- **6 matinées d'éveil** par semaine, de septembre à juillet (sauf période Noël) dans **6 lieux différents** sur 5 communes.
- **197 ateliers** tous confondus
- Participation : **36 AM** différentes et **137 enfants** différents
 - Deux intervenantes régulières pour Relaxation / Yoga.
 - Intervention des bibliothécaires pour la « Découverte des livres ».
- En avril, nouvel épisode covid, **17 ateliers** ludiques supprimés.

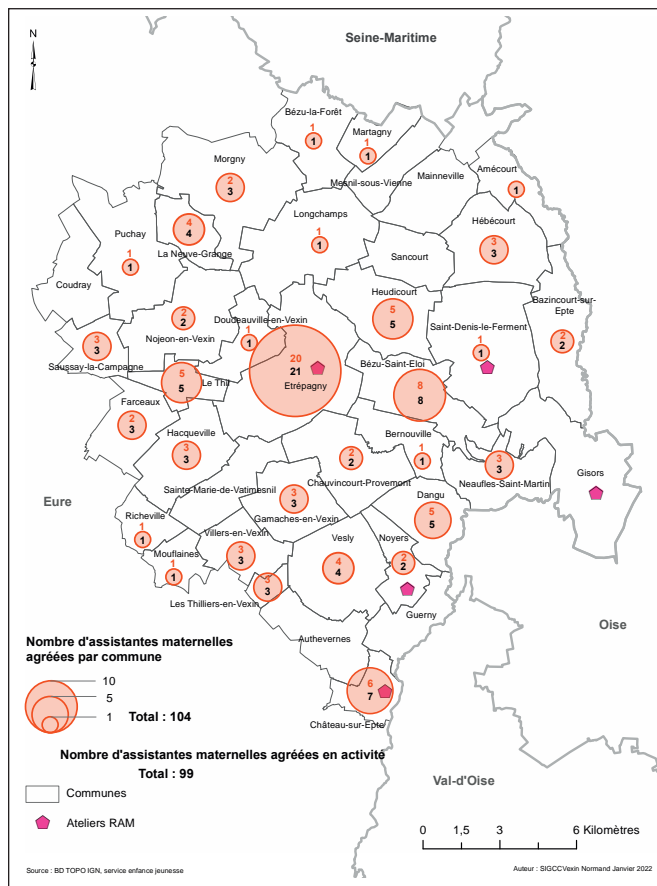
2 ANIMATIONS CONVIVIALES MAINTENUES

- Pique-nique / jeux de plein air en juillet pour 3 groupes différents dans 3 lieux
- Spectacle de Noël en **2 représentations** afin de limiter le nombre : **45 enfants** et **21 AM**. Pas de goûter sur place, mais offre de petits paniers confiseries préparés par le RAM.






RÉPARTITION DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES AU 31 DÉCEMBRE 2021



LOCALISATION DES FAMILLES AYANT FRÉQUENTÉ CAPUCINE EN 2021



FRÉQUENTATION CAPUCINE EN 2021


79
enfants


73
familles



16 AGENTS

1

directrice infirmière

1

adoinde éducatrice
de jeunes enfants à
mi-temps

1

EJE de terrain
à mi-temps

8

Auxiliaires de
puériculture

4

Cap accompagnement
éducatif

2

agents technique
(restauration et entretien
des locaux)

14 STAGIAIRES

1

infirmière

2

EJE

3

Bac pro assp

1

Auxiliaire de
puériculture

4

Cap accompagnement
éducatif

4

3^e (stage
d'observation)

Partenariat avec 2 écoles d'infirmières
et auxiliaire de puériculture : Beauvais
et Mantes-la-Jolie (fin en sept 21)



MULTI ACCUEIL CAPUCINE

231 jours d'ouverture en 2021 avec une fermeture partielle
du 5 au 23 Avril (accueil uniquement pour les familles prioritaires)

79 enfants accueillis en 2021 • **73 familles** (carte de répartition)

63 enfants en accueil
régulier (avec contrat)

16 enfants en accueil
occasionnel

Le nombre de contrats signés est stable : 63 pour 40 places
journalières. Il y a majoritairement des contrats de 4 jours,
5 jours ou des plannings. 77% des 73 familles sont 2 parents actifs,
22% sont 1 parent actif et 1 non actif.

22 communes du territoire :

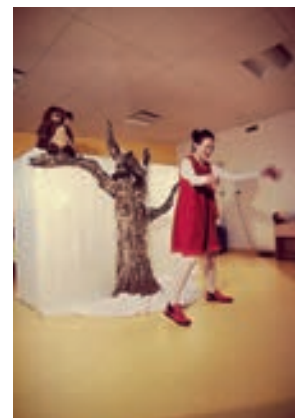
- **26 %** des familles accueillies habitent Gisors
- **4,11%** des familles accueillies habitent Étrépagny
- La structure accueille **1,7 enfant par place** (accueil de 40 places
avec agrément modulé)
- **9 enfants** bénéficient d'un PAI (protocole d'accueil individualisé)

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT : (2019-2022)

Le projet d'établissement est
l'aboutissement d'une réflexion
concertée entre tous les acteurs.

C'est un outil dynamique pour les
équipes et qui favorise le lien avec
les institutions. Il est consultable sur
le site de la cdc et à disposition des
familles sur le site.

Le rapport d'activité détaillé est remis
aux partenaires financiers.





— LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « GRAINES DE FAMILLES » —

- **Dispositif** répondant à la circulaire 2015-011 présentant en outre un référentiel national d'activité
- **Piloté par la Communauté**, coordonné par une accueillante mise à disposition du CCAS de Gisors de janvier à août, puis coordonné à 2 avec une accueillante de la CCVN.
- **Site de Gisors** : accueil dans les anciens locaux du CCAS de janvier à mai 2021 puis déménagement dans les nouveaux locaux réhabilités de l'ancien centre social Paul Eluard, désormais nommé Maison Mireille Pierson.
- **Fermeture du Laep** : du 22 mars au 26 avril 2021 [covid]
- **105 matinées d'ouverture en 2021** : 367,5 heures d'ouverture aux familles, 78 enfants différents, l'accompagnant est majoritairement la maman : 88,3 %
- **Renouvellement du projet de fonctionnement** agréé par la Caf pour la période 2020-2021.
- **10 accueillants différents sur 2021** (4 mise à disposition, 2 salariées, 4 accueillants en prestation de service : Veni Vidi Ludi)
- **1 superviseur** de formation psychologue, en prestation de service : 4 interventions en 2021





— PÔLE ENFANCE JEUNESSE —

Le pôle Enfance Jeunesse a pour mission principale l'organisation et la gestion sur l'année de :

ACM

Les mercredis
Vacances scolaires



661

enfants différents
accueillis,
soit + 25,18%



445

familles
différentes,
soit + 22,92 %



51

communes
concernées, dont
38 du territoire



103 572

heures enfants,
soit + 36,47%



51

agents*
différents dont



2

Directrices BAFD



2

Directeurs BPJEPS



37

animateurs



10

personnels de
restauration

SÉJOURS

Les Mini Séjours 6 / 10 ans
Les Camps Ados 11 / 17 ans



Accueil des Adolescents
du territoire

L'année 2021 est comparable à la précédente car au vu de la situation sanitaire, les périodes sont exactement les mêmes. En effet, la session de Printemps a dû être annulée suite aux décisions gouvernementales de fermer les accueils collectifs de mineurs pour faire face à la pandémie, dans un souci de protection de la population. De ce fait, les deux années peuvent être comparées quantitativement et offrir, après analyse, une idée précise de l'impact de nos actions sur l'ensemble du territoire.

2021 fut aussi une année de transition et d'adaptation. Le départ d'Armelle TAILFER, responsable du Pôle Enfance Jeunesse en mars a été l'occasion de repenser l'organisation de ce service et d'y adjoindre, sous l'autorité de Madame Florence MAILLARD, Directrice la Direction des Familles, une assistante de gestion administrative en charge des inscriptions, des régies et de l'accueil du public ; entre autres.

TOUTES ACTIONS CONFONDUES

Entre 2020 et 2021, les Accueils Collectifs de Mineurs du territoire ont vu leurs effectifs bondir de par l'arrivée de nouveaux habitants et de par la levée progressive des restrictions sanitaires. **Une forte demande s'exerce notamment sur les ACM des Mercredis sterpinaciens, situés au centre de notre territoire.**

*Agents mutualisés, annualisés, contractuels et permanents



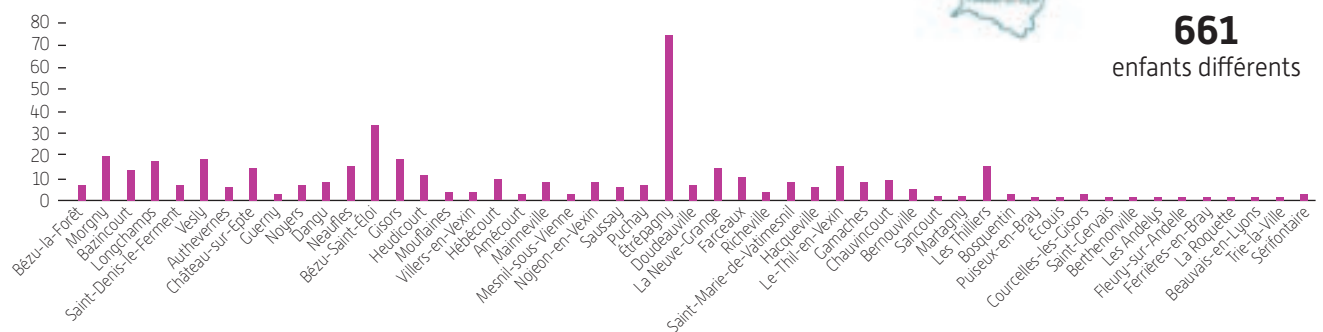
TOUTES ACTIONS CONFONDUES

**2021 RESTERA
UNE ANNÉE PARTICULIÈRE,
À TOUS POINTS DE VUE**

Le Pôle Enfance Jeunesse a rempli sa mission d'accueil de tous les publics de 3 à 17 ans, notamment le public en situation de handicap. Dans le souci de répondre aux attentes des familles nous avons accepté les inscriptions au maximum de nos capacités d'accueil que ce soit en termes de locaux ou des effectifs d'encadrement. Le travail de recrutement et de pérenisation de nos animateurs nous ont permis d'obtenir d'excellents résultats quantitatifs, mais aussi qualitatifs. Sur la base d'un projet annuel dédié pour chaque structure, les projets d'animations sont articulés autour de thèmes définis et en cohérence avec le public accueilli. Un point tout particulier a été apporté sur notre méthode de communication faite aux familles en prenant soin d'être régulier quant à la production de plaquettes, programmes ou menus ; ainsi qu'à leur diffusion sur nos réseaux sociaux.



661
enfants différents



ACM - LES MERCREDIS



238

enfants différents



160

familles



2

Directrices BAFD



14

Animateurs BAFA



4

Personnels de restauration et d'entretien

Augmentation de 27,95%

par rapport à 2020

Augmentation du nombre de familles

différentes de 25,98% par rapport à 2020

ACM MERCREDIS

4 accueils déclarés d'intérêt communautaire

ACM Étrépagny
Primaires

ACM
de Morgny

ACM Étrépagny
Maternels

ACM
du Thil-en-Vexin



Les ACM des Mercredis ont rencontré un vrai succès depuis la rentrée scolaire 2020-2021 et le Pôle Enfance Jeunesse tente de répondre aux besoins des familles du territoire grâce à l'instauration d'un système d'inscription par trimestre, au plus près de la réalité vécue par le public.

La plus grande difficulté fut de recruter du personnel qualifié permettant notre exigence qualitative quant à ces accueils.



— ACM - LES VACANCES SCOLAIRES —



517

enfants différents



345

familles



3

Directeurs



22

Animateurs BAFA



3

Personnels de restauration et d'entretien

EN MOYENNE

Augmentation du nombre d'enfants différents de 9,3 % par rapport à 2020

Augmentation du nombre de familles différentes de 9,1 % par rapport à 2020

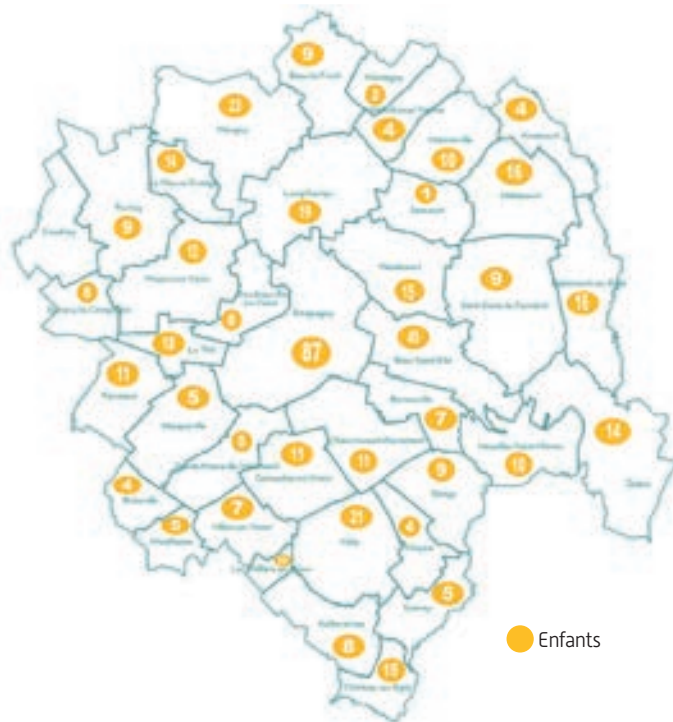
ACM VACANCES SCOLAIRES

4 accueils déclarés d'intérêt communautaire

ACM Étrépagny Primaires	ACM de Bézu-Saint-Eloi
ACM Étrépagny Maternels	ACM de Vesly

1 accueil en « sommeil » :

ACM de Longchamps



La Communauté de Communes dénombre 4 ACM d'intérêt communautaire pour les vacances scolaires et couvre toutes les périodes avec au moins 1 ACM. Ces périodes sont définies comme suit en 2021 :

	Primaires	Maternels	Vesly	Bézu
Hiver	Green	Green	Green	Red
Printemps	Red	Red	Red	Red
Été	Green	Green	Green	Green
Automne	Green	Green	Green	Red
Noël	Red	Red	Green	Red



— LES MINIS SÉJOURS —



70
enfants



59
familles

Augmentation d'enfants accueillis de 218,18% par rapport à 2020

Accueil à la MFR de Saint Valéry en Caux en pension complète.

Activités sur site :
Sorties plage à Dieppe,
Laser Game et visite du littoral...

20 agents dont



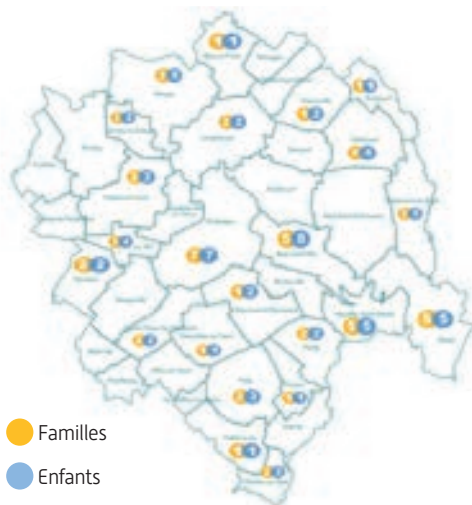
1
Directrice BAFD



4
Animateurs BAFA

Le Pôle Enfance Jeunesse est chargé de l'organisation de 2 séjours pour le public âgé de 6 à 10 ans. Chaque période dure 5 jours et 4 nuits et offre 35 places. Le séjour est construit à la manière d'un ACM décentralisé, avec un hébergement en dur.

Les Mini-Séjours sont une action attendue par les familles du territoire. En 2020, la collectivité avait pris le choix de maintenir cette action dans le contexte minimaliste imposé par la crise sanitaire, ce qui explique la forte demande et augmentation de 2021.





LES CAMPS ADOS

20 agents dont



30
enfants



24
familles



1
Directrice BAFD



2
Animateurs BAFA

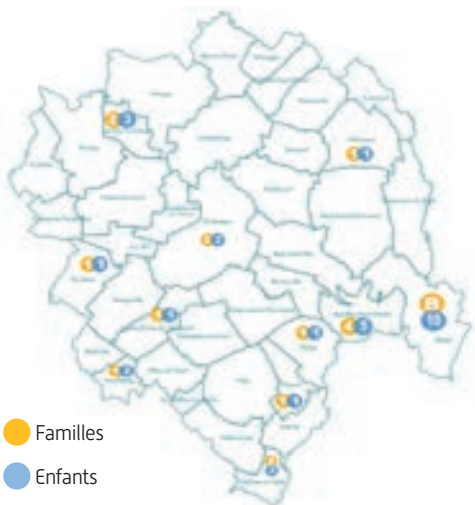
Accueil au Camping de Saint Valéry en Caux sous tente

Activités sur site :
Sorties plage à Dieppe,
Laser Game et visite du littoral...

Le Pôle Enfance Jeunesse est chargé de l'Organisation de 2 séjours pour le public adolescent de 11 à 17 ans de 5 jours et 4 nuits pour 15 jeunes. Le séjour est construit autour de la notion de l'autonomie, avec un hébergement sous toile.

Tout comme les Mini-Séjours, les Camps Ados sont très prisés des familles du territoire ; comme le

prouve le taux de remplissage à 100%. En 2020, la crise sanitaire, nous avait empêché de maintenir cette action. Pour des raisons organisationnelles, il fut décidé de privilégier des sites nous permettant de coupler les deux entités formant les Séjours afin de ne confier la direction opérationnelle à une seule directrice et faciliter toute la logistique nécessaire au bon déroulement.



● Familles
● Enfants





— L'ADOTEK L'ACCUEIL DU PUBLIC ADOLESCENT DU TERRITOIRE —

L'Adotek a dû revoir son organisation suite à l'arrêt maladie de son animatrice référente. Les ouvertures quotidiennes en période scolaire ont été annulées de mai à décembre 2021.

La Direction des Familles a décidé de maintenir l'ouverture des Mercredis après midis afin de garder le lien avec le public. En moyenne, dans ces conditions, ce sont 6 jeunes qui fréquentaient la structure durant la période scolaire.



LES MISSIONS PRINCIPALES

- Favoriser l'accueil de jeunes
- Rendre les jeunes acteurs de leurs temps libres
- Accompagner les jeunes au cours de l'adolescence
- Développer une offre d'activités à destination des jeunes pendant les vacances scolaires
- Organiser des séjours à vocation sportives, ludiques et culturels
- Promouvoir les actions de prévention : santé, comportements à risque etc.

ACTIONS COMMUNAUTAIRES

- **La sortie ASTÉRIX**, le 2 juillet 2021 : **48 jeunes** ont pu profiter de cet évènement
- **Game Day** : Manifestation autour du rétrogaming

EXEMPLES D'ANIMATIONS PROPOSÉES

- **Sportives** : Futsal, Quidditch, baskets...
- **Culturelles** : cinéma, sortie au musée, sortie à la plage,...
- **Ludiques** : jeux de société, atelier cuisine, activités manuelles, grand jeux.
- **Prévention santé** : nutrition, sexualité, risques addictifs



UN SERVICE DE PROXIMITÉ

RAPPEL DES MISSIONS

Accueillir, informer, orienter	Mettre en relation	Gérer le Point-Justice
Accompagner dans les démarches administratives	Aider à l'utilisation des services et outils numériques	

LES DEMANDES PORTAIENT MAJORITAIREMENT SUR :

- | | | |
|--------------------------------|---|--------------------------------|
| 1. La retraite
35,6% | 2. Les allocations de
la CAF
20,23% | 3. La santé
12,44% |
| 4. Les impôts
10,58% | 5. Ministère de
l'Intérieur/ANTS
7,89% | 6. Pôle Emploi
8,19% |

78% des usagers ont pu immédiatement avoir une réponse à leur demande.

Sur les 2809, **1372 usagers** usagers ont été évalués comme non autonomes sur l'usage du numérique.

BUDGET 2021



Fonctionnement
Investissement

123 550 €
400 €



123 885 €
65 €

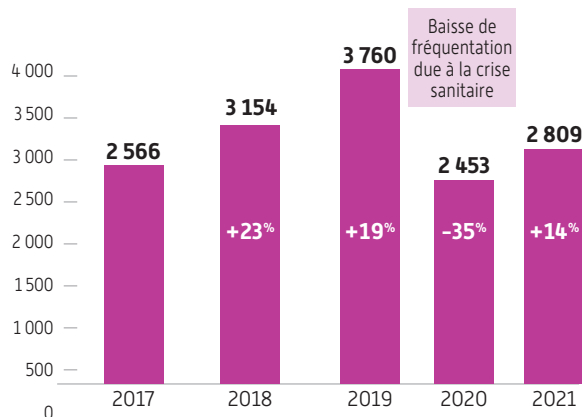
Le budget comprend la valorisation des dépenses inhérentes aux locaux et la valorisation en recette de la participation du CDAD pour le point-justice.

FRÉQUENTATION

En 2021, à cause de la crise sanitaire, France services a maintenu l'accueil sur rendez-vous afin de maîtriser le flux des personnes accueillies pour respecter les règles sanitaires.

Par rapport à 2020, la fréquentation a **augmenté de 14%** passant de 2453 à **2809 demandes** soit en moyenne **234 demandes par mois** avec l'accueil de 11.85 personnes par jour en moyenne :

Fréquentation annuelle de France services



87% des demandes ont nécessité un accompagnement individuel soit **1535 demandes en présentiel sur RDV**, **978 demandes en présentiel en visite spontanée** et 286 par téléphone.

88% des usagers viennent du Vexin Normand dont une large majorité de Sterpinaciens.



FRANCE SERVICES DU VEXIN NORMAND POINT-JUSTICE

3 rue Maison de Vatismesnil - 27150 Étrépagne
Ouverture du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
(habituellement sans rdv
sauf pendant la crise sanitaire)
LIGNE DIRECTE : 02 32 27 41 87
Courriel : franceservices@ccvexin-normand.fr

88% des usagers sont du territoire
dont **40,5% d'Étrépagne** et **16,1% de Gisors**.
Donc **12%** des usagers proviennent
des communes alentours.

LOCALISATION DES CONTACTS DE FRANCE SERVICES AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND EN 2021



BILAN DES PERMANENCES

• MISSION LOCALE

Les conseillères Insertion ont eu en contact **325** jeunes (contre 308 en 2020) de 16 à 25 ans dont **163** ont été suivis en accompagnement.
Sur ces 163 jeunes, **83** ont été reçus pour un premier accueil (43 en 2020).

• DYNAMIC'EMPLOI

73 personnes (bénéficiaires du RSA et salariés confondus) ont été accompagnés par Dynamic'emploi sur Étrépagne.

• POINT RELAIS CONSEIL

20 personnes ont été reçues en rdv contre 2 en 2020.

• La MSA et SERVICE SOCIAL DE LA CARSAT ne réalisent plus de permanence dans nos locaux pour le moment.

BILAN DU DROIT EN POINT-JUSTICE

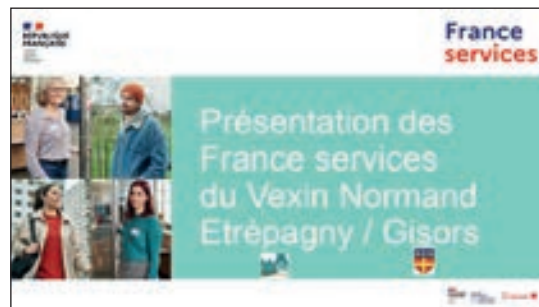
PERMANENCES DU PAD	RDV	RDV POSSIBLES	TAUX DE REMPLISSAGE						
			2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
HUISSIER	11	21	52%	29%	26%	20%	30%	32%	44%
AVOCAT	71	84	84%	71%	88%	72%	92%	95%	77%
Associations tutélaires	17	66	26%	40%	26%	22%	24%	29%	24%
ADIL DE L'EURE	18	40	45%				{27 RDV}		{13 RDV}
CIDFF 27	51	72	71%	74%	90%	53%	58%	75%	
AVEDE-ACJE	8	72	51%	33%	50%	54%	15%	28%	
MÉDIATION FAMILIALE*	31	LIBRE					{35 RDV}		
CONCILIATEUR	79	120	66%	64%	57%	59%	68%		



LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DU FRANCE SERVICES

OUVERTURE D'UN 2^E FRANCE SERVICES AU 1^{ER} JUIN 2021 À LA MAISON MIREILLE PIERSON À GISORS.

Une convention de délégation de gestion a été signée avec la mairie de Gisors ainsi qu'une convention de mise à disposition d'un agent de la CDC du Vexin Normand.



PRÉSENTATION EN DATE DU 14 DÉCEMBRE 2021 DES 2 FRANCE SERVICES DU TERRITOIRE À 17 SECRÉTAIRES DE MAIRIE DU TERRITOIRE





— PRÉSENTATION GÉNÉRALE —

Depuis 2007, la Communauté de communes du Vexin Normand, afin de **lutter contre la dénutrition** et de participer au bien-être au domicile de la personne, propose un service de Portage de repas à Domicile.

Depuis 2020, le nombre de repas livrés a considérablement augmenté, en raison de la crise sanitaire qui a accentué l'isolement de certaines personnes.

Entre 2020 et 2021, ce nombre est passé de **23 764 à 28 187 repas livrés**, soit une **augmentation de 18%**.

Chaque jour, **entre 60 et 100 repas sont livrés** et près d'une centaine de kilomètres sont parcourus. On constate aussi que la demande de repas est moindre le week-end, ce qui s'explique par le fait que les bénéficiaires du dispositif se rendent dans leur famille ou bien que celle-ci leur rend visite.

PORTAGE DE REPAS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU VEXIN NORMAND EN 2020

Ce dispositif bénéficie aux personnes âgées de + 70 ans, aux personnes handicapées et invalides, aux femmes enceintes pendant leur congé pathologique et leur congé de maternité (tout autre cas sera étudié), ou encore aux personnes temporairement invalides et/ou accidentées.

Plusieurs types de menus sont proposés, afin de répondre au maximum de demandes : menus sans sel, menus sans sel et sans sucre, menus diabétiques, menus hypocaloriques...

LES MENUS COMPRENNENT 7 COMPOSANTES

- Une entrée
- Un plat principal (viande, poisson, œuf...)
- Un légume ou un féculent
- Un fromage ou un laitage
- Un dessert ou un fruit (3 fois par semaine)
- Un potage ou un légume ou un féculent
- Un petit pain individualisé emballé

QUELQUES CHIFFRES



28 187 repas
livrés



Prix du repas :
8,50 €

LA CARTE CI-CONTRE INDIQUE LE NOMBRE DE REPAS LIVRÉS, SUR L'ANNÉE, PAR COMMUNE :



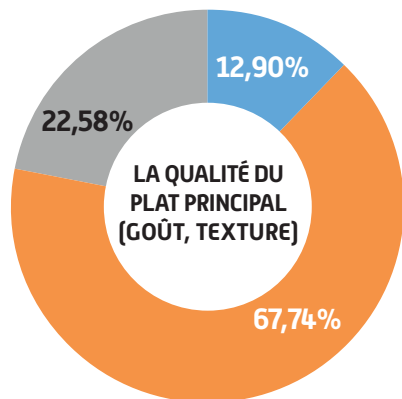


ENQUÊTE DE SATISFACTION

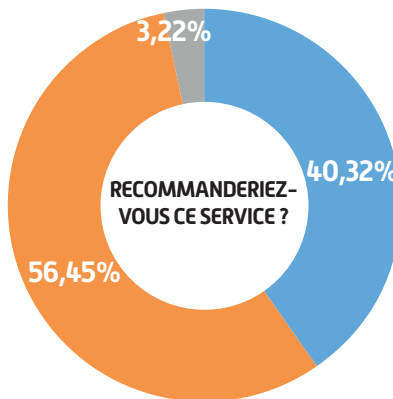
Soucieuse de maintenir un service de qualité répondant aux besoins et aux attentes des convives, la Communauté de communes organise chaque année une enquête de satisfaction.

En fin d'année 2021, l'enquête a été remise à chacun des usagers du service de Portage de repas à domicile. 85 réponses ont été reçues.

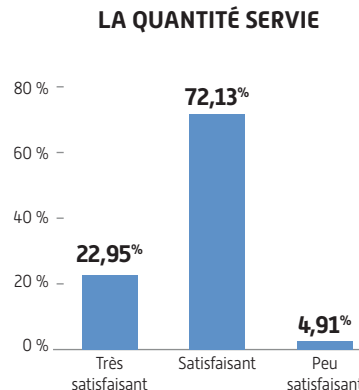
Au travers de l'enquête réalisée en fin d'année 2021, on constate que les bénéficiaires sont globalement satisfaits de la qualité, de la variété et de la quantité des repas proposés, pour un tarif jugé « normal » pour la très grande majorité.



■ Très satisfaisant
 ■ Satisfaisant
 ■ Peu satisfaisant



■ Oui
 ■ Peut-être
 ■ Non





MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2020-2025

En 2018, l'ARS Normandie a identifié le territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand comme présentant des indicateurs de santé moins favorables que dans la moyenne régionale. Soucieux de trouver des solutions pour remédier à ce constat, les élus commu-

nautaires ont décidé de prendre la compétence promotion et prévention santé avec pour objectif de conclure un **Contrat Local de Santé**. Préalablement, un diagnostic local de santé a été réalisé sur le territoire, permettant ainsi de définir les **3 axes stratégiques suivants** :



RENFORCER
L'OFFRE DE SOINS
SUR LE TERRITOIRE
COMMUNAUTAIRE



PROMOUVOIR
LA SANTÉ MENTALE
DES HABITANTS



AGIR EN PRÉVENTION
AUPRÈS DES ENFANTS
ET DES ADOLESCENTS

Le Contrat Local de Santé, qui a été approuvé par le conseil communautaire lors de sa séance du 19 décembre 2019 a été signé le 15 janvier 2020 par la Communauté de communes, le Département de l'Eure et l'Agence Régionale de santé Normandie. En 2021, le pôle santé a réalisé :

- Un suivi et un bilan des actions portées par les acteurs du CLS ;
- Une présentation de l'avancée des travaux en comité de pilotage et lors des commissions politiques sociales ;
- Un appui méthodologique et technique pour certaines actions.



— L'ANIMATION DU POINT RELAIS DOCUMENTAIRE EN PROMOTION ET PRÉVENTION DE LA SANTÉ —

Le pôle santé communautaire anime un point relais documentaire en promotion et prévention de la santé. Plusieurs services y sont proposés :

- Un **accompagnement méthodologique** dans la mise en place de projets dédiés à la santé ;
- La **consultation et le prêt d'outils pédagogiques en promotion et prévention santé** (mallettes, jeux, expositions, DVD...) destinés aux opérateurs d'actions éducatives en promotion de la santé. Plusieurs jeux ludiques et pédagogiques sont donc disponibles en

prêt pour les thématiques suivantes : vie affective et sexuelle, compétences psycho-sociales, addictions, nutrition, éducation à la santé, parentalité, handicap et personnes âgées ;

- La **diffusion de supports de prévention** (affiches, brochures, dépliants...) destinés aux professionnels et au grand public.

Pour chaque visite au point relais documentaire, la coordinatrice santé présente et oriente les acteurs vers les outils les plus adaptés à leurs projets.

CONSULTATION ET PRÊT D'OUTILS

25 outils pédagogiques
empruntés

30 visites,
consultation d'outils,
accompagnement
de projets

PAR QUI ?

17 professionnels
des champs sociaux,
médico-sociaux, sanitaires,
de l'éducation et des loisirs

QUEL TYPE D'OUTILS ?

Santé sexuelle
(contraception, consentement,
prévention des risques (IST, VIH,
Hépatites)

**Compétences
psycho-sociales**
(les émotions, les habilités
sociales etc..)

Les addictions

Les écrans

La Nutrition

L'hygiène

JOURNÉES THÉMATIQUES

4 demi-journées
de découverte d'outils et
de présentation du Point
relais documentaire aux
partenaires locaux



— L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX SERVICES SUR LE TERRITOIRE —

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE FINANCIÈREMENT : CRÉATION D'UN DISPOSITIF CADRE DE FONDS DE CONCOURS POUR SOUTENIR LES CRÉATIONS/EXTENSIONS DE LOCAUX DE SANTÉ

En 2021, la Communauté de communes a créé un dispositif cadre de fonds de concours afin de soutenir les créations/ extensions de locaux de santé sur le territoire communautaire et ainsi favoriser l'arrivée de nouveaux professionnels de santé.

Ce fonds de concours d'un montant de **50 000 € HT** a été octroyé à la commune de Château-sur-Epte pour soutenir le projet d'agrandissement et d'extension de la maison de santé communale dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

La construction d'une extension d'environ 173 m² permettant d'ouvrir 3 cabinets supplémentaires pour les professionnels de santé suivants :

- une jeune **dentiste** venant de la région parisienne ;
- un **kinésithérapeute** venant également de la région parisienne ;
- recherche en cours d'un(e) **psychomotricien/ne** ou **orthophoniste** pour le cabinet restant libre ;
- **1 salle d'attente**

MED'IN VEXIN NORMAND

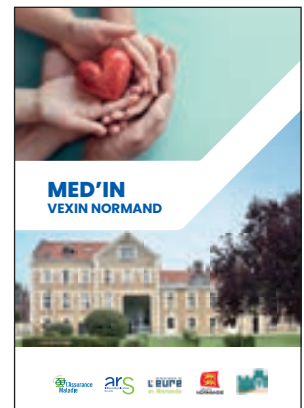
Soucieuse de la problématique d'accès aux soins sur le territoire, la Communauté de communes du Vexin Normand a créé une **plaquette d'information intitulée « Med'in Vexin Normand »**.

Élaborée en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Normandie, l'Assurance maladie de l'Eure, le Conseil Départemental de l'Eure, la Région Normandie, la Préfecture de l'Eure et la Sous-Préfecture des Andelys ; **cette dernière a pour objectif de contribuer à favoriser et à faciliter l'installation de professionnels de santé** (médicaux et paramédicaux).

Cette plaquette d'attractivité, destinée à attirer de nouveaux professionnels, présente les dispositifs d'accueil et de coordination existants sur notre territoire :

- La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS),
- L'Accueil unique du médecin généraliste du conseil départemental de l'Eure,
- La plateforme Med'Install de la Région Normandie,
- Le guichet d'accueil unique des professionnels de santé de la Communauté de communes du Vexin Normand,
- Les dispositifs financiers d'aide à l'installation.

Nous avons également souhaité mettre en avant les atouts de notre beau territoire : **son patrimoine, ses équipements culturels, ses écoles, collèges et lycées, ses modes de garde des jeunes enfants et les divers modes de transports** ; autant d'informations utiles pour tout nouvel arrivant.





SENIORS, COMMENT BIEN VIVRE DANS LE VEXIN NORMAND

La Communauté de communes du Vexin Normand attache une grande importance à la qualité du service rendu à sa population, notamment envers ses aînés.

L'accès à l'information est une préoccupation importante pour les personnes âgées mais également pour leur entourage. C'est pourquoi nous avons souhaité **créer ce guide, qui recense et rassemble**, de la manière la plus exhaustive possible, **les informations pratiques locales et départementales** afin que chacun et chacune puisse **vivre pleinement au sein de la Communauté de communes du Vexin Normand**.

Il a pour vocation de vous orienter vers les services, les aides et les associations disponibles et de vous faire découvrir les activités sociales, culturelles et sportives susceptibles de vous correspondre.

Vous y découvrirez ainsi des informations utiles sur les services à votre disposition sur notre territoire : interlocuteurs privilégiés, aides et soutien à domicile, repas, santé, transports et mobilité, logement et hébergement, loisirs, activités sportives...

Le guide des seniors rédigé en 2021 sera édité et diffusé dans le courant de l'année 2022.



LE PROMOTION ET PRÉVENTION DE LA SANTÉ



MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Initié en 2021, le PAT communautaire fait l'objet de groupes de travail et sera mis en œuvre à la fin de l'année 2022. Il répondra à un enjeu d'ancrage territorial mis en avant dans le PNA/PNNS et revêtira :

Une dimension économique : structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles,

Une dimension environnementale : développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation d'un nouveau mode de production agro écologique, dont la production biologique, préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire ;

Une dimension sociale : éducation alimentaire, créations de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine...



LES ATELIERS SPORT SANTÉ DE LA COM COM'

La prévention est au cœur de notre politique de santé. L'activité physique et sportive régulière est un déterminant majeur de l'état de santé des individus et des populations à tous les âges de la vie. Sa pratique régulière, même d'intensité modérée diminue la mortalité et augmente la qualité de vie.

Elle est aussi un facteur majeur de prévention des principales pathologies chroniques (cancers, maladies cardiovasculaires, diabète...) et peut également être associée à une amélioration de la santé mentale (anxiété, dépression...).

Afin de favoriser la pratique et le maintien d'une activité physique et sportive régulière pour les habitants du territoire, la Communauté de communes a proposé en 2021 **des ateliers sport santé itinérants en plein air ainsi que des séances de Pilates**. Ces ateliers, ouverts à tous et entièrement gratuits ont réuni entre avril et décembre 2021 environ **150 participants**.

Animés par un éducateur sportif en activité physique adaptée de l'association Alliance Loisir, les ateliers itinérants proposent des activités physiques diverses et variées. Ils permettent aux participants de bénéficier d'une activité physique adaptée à chaque profil (âge, sexe, habitudes et rythme d'entraînement, envies etc...) et ainsi favoriser la reprise et le maintien d'une activité physique et sportive.

Animés par un coach sportif, la méthode Pilates apporte de nombreux bénéfices :

- Amélioration de la posture et renforcement des muscles profonds : le mal de dos diminue ou disparaît, le ventre se raffermi, le corps devient plus fort et souple
- Amélioration et meilleur contrôle des gestes sportifs, Assouplissement des muscles moteurs
- Amélioration de l'amplitude articulaire, de la force, de l'endurance et de la puissance musculaire
- Amélioration de la circulation sanguine
- Diminution des risques de blessures ou de déséquilibre musculaire,
- Amélioration du souffle et de la respiration.

66

LES ÉTABLISSEMENTS

54 000 DOCUMENTS DONT



47 000
livres



4 500
revues



1 400
DVD



450
CD



635
jeux



170
jeux vidéos

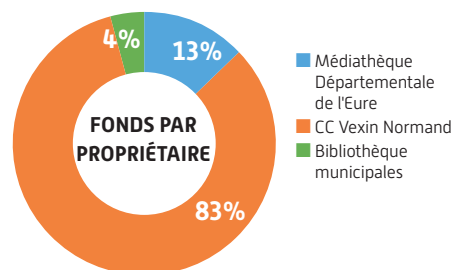


8
liseuses

La Communauté de communes du Vexin Normand gère la Ludo-Médiathèque à Étrépagny et la Bibliothèque Guy de Maupassant à Gisors qui fonctionnent en réseau.

La Ludo-Médiathèque alimente 7 points Livre-Service chez des partenaires privés ou publics. Un jeune en mission de Service Civique y renouvelle régulièrement un choix de livres qui peuvent être lus sur place, empruntés ou même conservés par les usagers de ces structures.

Les documents prêtés par la Médiathèque Départementale de l'Eure sont renouvelés par 3 échanges et 10 navettes par an.

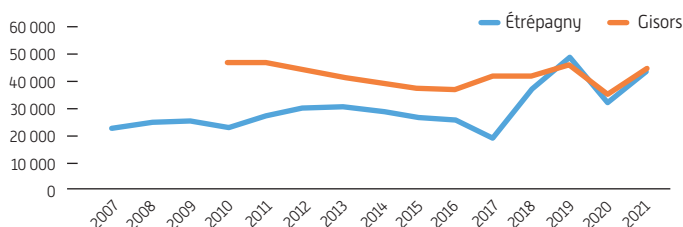


LES PRÊTS

90 000 prêts
(+33% par rapport à 2020)

soit près de **360 prêts**
par jour d'ouverture

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRÊTS



Les prêts aux collectivités ont représenté **4% de l'activité de la Ludo-Médiathèque** et **8% de celle de la Bibliothèque de Gisors.**

LES NOUVEAUTÉS

En 2021, les bibliothèques ont acquis **6 075 documents** dont : **40% de livres** et **57% de numéros de presse**

LA CIRCULATION
DES DOCUMENTS ET LA NAVETTE

En 2021, près de **2 400 documents** ont transités par la navette entre Étrépagny et Gisors. Il y a **2 navettes par semaine.**

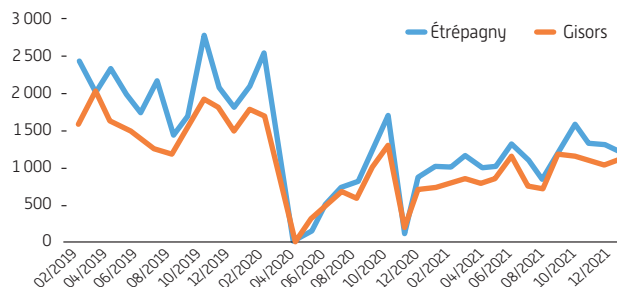
LES PUBLICS

Un peu plus de
25 000 personnes
ont poussé la porte des bibliothèques
communautaires en 2021

11 000 à Gisors

14 000 à Étrépagny

Soit **15%**
de plus qu'en 2020 mais les effets de
la crise sanitaire se font encore sentir.

FRÉQUENTATION MENSUELLE DE LA LUDO-MÉDIATHÈQUE
ET DE LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNAUTAIRES DEPUIS 2019

LES GROUPES ET COLLECTIVITES

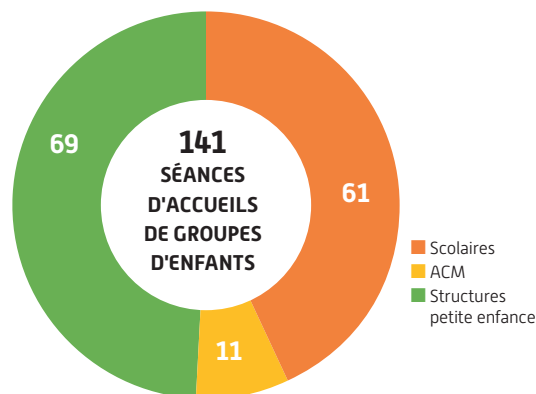
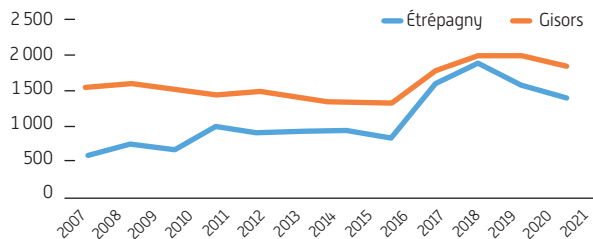
Les accueils ou déplacements dans les classes, allant de la simple visite au projet pédagogique en plusieurs séances, ont touché **16 écoles du territoire** (Longchamps, Mainneville, Le Thil en Vexin, Hacqueville, Étrépagny, Gisors, Saussay la Campagne, Vesly, Bazincourt sur Epte et Bernouville) pour **46 classes différentes** (de la Petite section de Maternelle à la Terminale).

19 séances ont nécessité un transport pris en charge par la Communauté de communes dans le cadre du CTL.

LES INSCRITS

Les bibliothèques communautaires comptent **3 223 inscrits actifs** (ayant emprunté au moins un document dans l'année) dont 76% habitent le territoire communautaire. **700 personnes se sont inscrites pour la 1^{re} fois cette année.**

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRITS ACTIFS



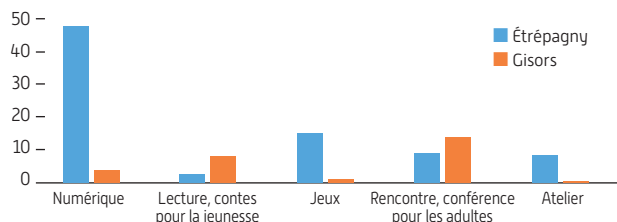


L'ACTION CULTURELLE, LES ANIMATIONS, FORMATIONS, ATELIERS, RENCONTRES...

Plus de **1 100 personnes** ont participé aux (presque) **150 animations** proposées dans les bibliothèques !

Cette année, encore, à cause, notamment, de la crise sanitaire, une dizaine de rendez-vous ont été annulés.

LES ANIMATIONS PROPOSÉES EN NOMBRE DE RENDEZ-VOUS



+ DES ACTIONS HORS LES MURS :

- Flânerie et Jolisson, une balade contée en musique à Noyers,
- La participation des équipes à la Fête de la Voie Verte,
- Les 16 évènements dans les communes du territoire lors de « Partir en Livre » : 500 personnes sur 14 communes différentes
- La participation aux forums des associations et de la réduction des déchets

+ **10 EXPOSITIONS** (peintures, photos) dans les bibliothèques

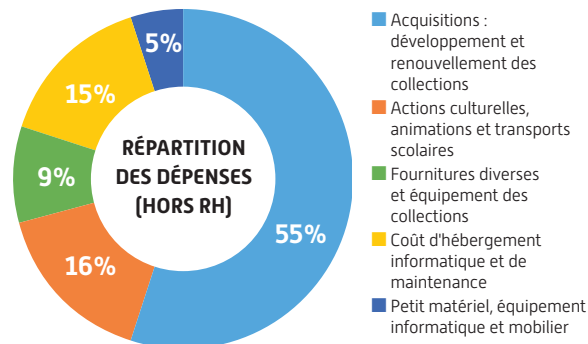
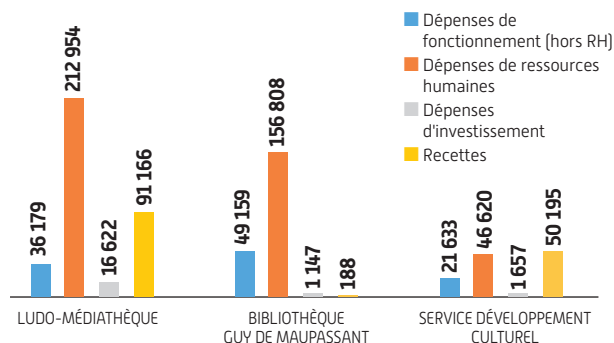
+ **DE LA MÉDIATION À DISTANCE** : enregistrement de coups de cœur pour France Bleu, présentation de romans adultes sur Facebook, vidéo de lectures pour enfants sur Youtube.

LE BUDGET

La Ludo-Médiathèque est financée par la CAF pour sa compétence ludothèque et par l'état [DRAC] dans le cadre de l'extension des horaires d'ouverture

Le service développement culturel est financé par le département de l'Eure et l'État (DRAC) dans le cadre du Contrat Territoire Lecture

BUDGETS PAR PÔLES



— EN LIGNE —

LA PAGE FACEBOOK

**515**Abonnés
à la page Facebook**134**« j'aime » pour
notre meilleur post :
l'exposition Visions
d'ailleurs à la Ludo-
Médiathèque**222**publications
en 2021**Près de 4 000**vues pour la vidéo
sur les coups de
cœur de l'hiver de la
Bibliothèque
Guy de Maupassant
en février 2021LE PORTAIL
DES BIBLIOTHÈQUES**+ de 9 700**visites sur le portail des bibliothèques :
<https://www.mediatheques.cdc-vexin-normand.fr/>**Près de 104 000**

pages consultées

— UN NOUVEAU CONTRAT
TERRITOIRE LECTURE —

Signé en avril 2021 avec la DRAC de Normandie et le Département de l' Eure pour la mise en place d'un plan d'actions sur 3 ans (2021-22-23).

Axe 1 : Dynamiser le réseauMise en réseau et informatisation
des 4 bibliothèques municipalesDéveloppement d'une
programmation communeMutualisation du matériel
d'animation**Axe 2 : Donner le goût de lire**Création de nouveaux projets
autour de la lectureDéveloppement des partenariats
avec les structures jeunesse**Axe 3 : Éduquer aux médias et à l'information**

Formation des équipes

Développement des ressources

Diffusion de l'information





LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

Dans le cadre du Contrat Territoire Lecture, avec le soutien de la DRAC de Normandie et du Département de l'Eure, les bibliothèques de Bézou-Saint-Éloi, Château-sur-Epte, Longchamps et Vesly ont rejoint progressivement ce réseau (à partir de septembre 2021). Une convention d'objectifs et de développement a été signée entre la Communauté de communes et chacune des communes concernées.

Un réseau de bibliothèques c'est :

- Mutualisation des ressources
- Dynamisation et professionnalisation de toutes les équipes par le partage des connaissances
- Accès pour tous les lecteurs à près de 50 000 documents où ils le souhaitent grâce à la navette
- Un catalogue et un site internet commun
- Une carte unique d'inscription

BIBLIOTHÈQUE DE VESLY



11 nouveaux inscrits



148 prêts



760 documents
intégrés au catalogue
commun



25 documents
réservés par la navette

BIBLIOTHÈQUE DE BÉZOU-SAINT-ÉLOI



51 nouveaux inscrits



330 documents
intégrés au catalogue
commun



563 prêts



48 documents
réservés par la navette

BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTEAU-SUR-EPTE



52 nouveaux inscrits



1632 documents
intégrés au catalogue
commun



545 prêts



30 documents
réservés par la navette

BIBLIOTHÈQUE DE LONGCHAMPS



4 nouveaux inscrits



500 documents
intégrés au catalogue
commun



21 prêts



9 documents réservés
par la navette



LES GYMNASES



Contrat Maintenance
28 941 € HT



Eau
706 € HT



Gaz
33 113 € HT



Électricité
7 580 € HT



Provisions pour investissements
39 390 € HT

Les gymnases David Douillet et Jeannie Longo sont à disposition du collège d'Étrépagny, des écoles d'Étrépagny, du centre médico-social de Saint-Martin, de l'Institut Médico-Éducatif du Moulin Vert, le R.E.S.O LABONDE et de l'USE (Union Sportive d'Étrépagny). Ces équipements sportifs sont également utilisés par le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes au profit des jeunes du territoire pendant les vacances scolaires.

L'entretien et la maintenance des locaux sont assurés par les agents des services techniques de la Communauté de Communes (ménage, petites maintenances courantes : électricité, plomberie, carrelage, peinture, tonte des espaces verts...). La société DALKIA intervient également dans le cadre d'un contrat de maintenance multi technique dont l'entretien des installations thermiques.

La surface totale des gymnases est d'environ 4 000 m².



LES FAITS MARQUANTS

Changement du revêtement de sol de la salle multisports du **gymnase Jeannie Longo** :
40 900 € TTC

ainsi que la **porte d'entrée extérieure du gymnase** : **12 180 € TTC**.

Changement du tatamis et plancher de la salle de judo du **gymnase David Douillet** :
45 765 € TTC.

Gymnase Jeannie Longo



Gymnase David Douillet





LA PISCINE



Personnel
234 991 €



Dalkia
144 760 €



Eau
19 648 €



Gaz
39 424 €



Electricité
27 691 €



Emprunt
42 890 €

4 maîtres-nageurs assurent la surveillance et l'animation de la piscine. **2 agents de caisse** accueillent les nageurs et **2 agents techniques** assurent l'entretien de l'ensemble des équipements sportifs. La maintenance technique de l'établissement est assurée par la société Dalkia.



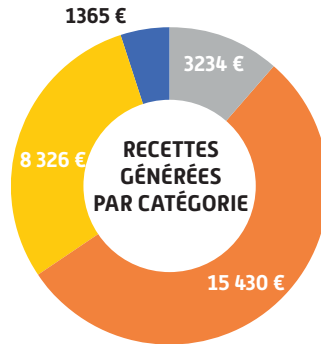
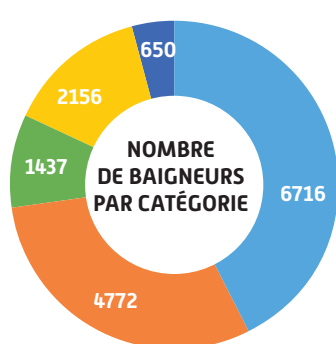
RECETTES 2021
COVID

27 158,20 €
34 164,20 € en 2020



FRÉQUENTATION
GLOBALE ANNUELLE

17 486
18 823 en 2020



■ Scolaires ■ USE ■ Centre de loisirs
■ Public ■ Activités ■ Entreprises et collectivités

ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS ACCUEILLIES ET CONVENTIONNÉES

- > Centre Saint-Martin
- > Municipalités de Buhj et de Saint Clair/Epte
- > Paulstra
- > Snecma



INVESTISSEMENT HT

5 113 €

- > Remplacement de panneaux de clôtures
- > Pose d'une passerelle de sécurité sur la chaufferie

EMPRUNT 42 890 €



3 rue Maison de Vatimesnil • 27150 Étrépagny

Tél. : 02 32 27 89 50

www.cdc-vexin-normand.fr